PRESTIGE ET QUALITE CHEZ
Yvan BROUILLETTE bijoutier
Montres Mido
171 Principale Granby

La Voix de l'Est

31e ANNEE — No 171 GRANBY, SAMEDI, LE 30 JUILLET 1966 DIX CENTS

La Météo
ENSOLEILLE et frais
Minimum: 50
Maximum: 75

Coke ya d'la joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée

M. Johnson convoque l'Assemblée législative

Ministres et députés tenteront jeudi de mettre fin à la grève des hôpitaux

QUEBEC PC - Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a décidé hier soir de convoquer la législature jeudi prochain, en vue d'adopter la législation nécessaire pour mettre fin au conflit hospitalier qui se poursuit depuis le 15 juillet.

M. Johnson, qui avait maintes fois ces jours-ci laisser planer l'éventualité d'une session spéciale, a dit qu'il en est arrivé à cette décision après avoir consulté ses collègues du cabinet.

Selon un porte-parole du cabinet du premier ministre, celui-ci a consulté individuellement chacun de ses ministres avant de rendre publique la détermination de son gouvernement.

Toute la journée, vendredi, les observateurs de la colline parlementaire s'attendaient à une telle décision du premier ministre, notamment après les entretiens qu'il a eus plus tôt avec le président de la CSN, M. Marcel Pepin, entretiens qui se sont soldés par un échec total.

Les deux parties en cause restant chacune sur leurs positions respectives, la seule solution au conflit dans les 119 hôpitaux où 32,500 employés sont en grève semblait la tenue d'une session spéciale.

Quant à la législation qui sera présentée à la Chambre, le porte-parole près du premier ministre a dit hier soir qu'elle restait à déterminer et que le conseil des ministres qui se réunit ce matin, devra en étudier certaines.

M. Johnson a déjà déclaré, on le sait, mardi dernier que la législation présentée pourrait ou viser à suspendre la grève, , priver les employés d'hôpitaux de leur droit de grève, ou encore exiger l'arbitrage obligatoire.

Les observateurs croient que le gouvernement tentera davantage de faire porter une législation sur cette dernière alternative.

On sait que M. Pepin s'opposerait à ce qu'on enlève aux syndicats des droits acquis comme celui de la grève.

Par ailleurs, M. Laberge, président de la FTQ, a dit vendredi au sortir d'un entretien avec M. Johnson, qu'il se battrait à mort si le gouvernement tente d'enlever aux employés d'hôpitaux et autres ce droit.

Entre-temps, le premier ministre a fait parvenir, après avoir annoncé qu'il convoquerait les Chambres, un télégramme à M. Pepin lui confirmant que les offres monétaires transmises par le médiateur du gouvernement, Me Yves Pratte, sont définitives et que ce dernier demeure à la disposition des parties concernées pour négocier, à l'intérieur des propositions monétaires définitives, certains réaménagements.

Enfin, M. Johnson a fait appel à tous les dirigeants syndicaux pour faire respecter la loi et pour que le retour au travail s'effectue sans plus de délai. Des télégrammes de même nature ont également été expédiés à M. Paul-Emile Olivier, négociateur pour l'Association des hôpitaux du Québec, à M. Louis Laberge, président de la FTQ, et à Mlle Gertrude Hotte, présidente de la Fédération des syndicats professionnels des infirmières. Toutefois, dans les deux derniers cas, le premier ministre note que les cotisants de ces syndicats ne sont pas en grève et que leurs négociations avec leurs employeurs se poursuivent normalement. La Fédération des travailleurs du Québec groupe environ 4,000 employés d'hôpitaux parmi ses membres, répartis dans une vingtaine d'institutions. Quant à la Fédération des syndicats d'infirmières, elle comprend environ 3,000 adhérentes.

Dans une dernière communication remise à la presse, hier soir, le premier ministre précise que le montant total des offres faites aux employés, qui peuvent être syndiqués, représente pour l'Etat pour une période de 30 mois, une dépense additionnelle de $85 millions sur le budget de l'assurance-hospitalisation. Ainsi, par rapport à l'année 1965, le gouvernement devra débourser $21,400,000 pour la présente année, $39,700,000 en 1967 et $24,300,000 pour les six premiers mois de 1968.

Selon cette proposition, ajoute-t-on, aucun employé d'hôpital ne gagnera moins de $3,016 par année à partir du 1er juillet 1967.

Le destin de la nation canadienne-française doit primer sur le sort de la Confédération (M. Johnson)

Dans la causerie qu'il devait prononcer au congrès de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada, à Chicoutimi, hier soir, M. Johnson proclame le droit de toute nation, petite ou grande, à l'autodétermination.

Le premier ministre québécois étant retenu dans la capitale provinciale à cause du conflit, dans les services hospitaliers, c'est M. Jean - Noel Tremblay, député de Chicoutimi et ministre des Affaires culturelles, qui a lu le texte de cette causerie.

M. Johnson affirme que le droit à l'autodétermination est conforme à l'évolution actuelle du droit international et qu'il est notamment consigné dans la charte des Nations unies.

Définissant la nation comme une communauté naturelle dont les droits sont inscrits dans la nature avant de l'être dans les textes, le premier ministre estime qu'il faut changer les textes quand ces derniers contredisent le droit naturel.

Le chef de l'Union nationale explique que c'est pour cette raison qu'il a fait tout ce qui dépendait de lui pour écarter définitivement la formule Fulton-Favreau.

M. Johnson dit qu'il propose une nouvelle alliance qui permettrait aux communautés canadienne-française et anglo-canadienne de s'épanouir librement, chacune dans le sens de sa culture particulière, et de coopérer ensemble, dans l'égalité, à la question de leurs intérêts communs.

Se disant parfaitement conscient des impératifs de l'interdépendance et disposé plus que quiconque à la coopération, M. Johnson ajoute toutefois qu'il n'y a pas de structure juridique, qu'il n'y a pas de constitution qui tienne contre la vie d'une nation.

"Pour trouver quelque provocation dans cette attitude, il faudrait être intéressé à voir disparaître la nation canadienne-française", dit-il.

C'est en vertu du même principe que le gouvernement du Québec refuse de rejeter à priori la solution de l'interdépendance, précise-t-il.

"Si, comme je refuse encore de le croire, cette solution s'avérait la seule compatible avec la survie et l'épanouissement de la nation canadienne-française, il faudrait y recourir", dit-il.

M. Johnson, tout en admettant que l'entière souveraineté du Québec n'est ni la seule, ni la meilleure solution pour concilier les libertés essentielles du Canada français et les impératifs de l'interdépendance avec la communauté anglo-canadienne, estime qu'il manquerait à son devoir en renonçant d'avance à toute autre option, "fut-elle du dernier recours".

La langue française

Le Québec étant le principal foyer de la nation canadienne-française, doit assumer et exercer tous ses droits et toutes ses responsabilités d'un véritable Etat national, dit le premier ministre.

Ainsi, la langue française doit avoir le statut et le prestige d'une langue nationale, explique-t-il.

"Tout ce qui serait tenté pour restreindre le champ de compétence ou la liberté fiscale de l'Etat du Québec serait, par la force des choses, entrepris ou tenté contre la nation canadienne-française", a poursuivi le premier ministre.

Aux hebdomadaires de langue française, M. Johnson demande de développer une conscience régionale, et, tous ensemble, de travailler à la maturation d'une véritable conscience nationale.

Le premier ministre québécois estime que la presse hebdomadaire est sans contredit la plus proche du peuple, la plus enracinée dans le milieu, la mieux intégrée à la pâte québécoise.

"La citadelle que vous maintenez est en définitive celle de la liberté humaine", concluait-il dans sa causerie lue par M. Jean-Noel Tremblay, ministre des Affaires culturelles.

Accompagnés par le quatuor à cordes du Mont Orford, de gauche à droite, Messieurs A.G. Kniewasser, gérant général de l'Expo 67, John Lind, président du comité sur les affaires canadiennes de la Portland Cement Association, et Léopold Simoneau, commissaire pour le pavillon "L'Homme et la Musique" des Jeunesses Musicales du Canada, se sont réunis pour retirer la première pelletée de terre du site où s'élèvera le pavillon "L'Homme et la Musique" sur la Jetée Mackay à l'Expo 67. Les membres canadiens de la Portland Cement Association sont responsables des fonds requis pour la construction de ce pavillon.

Parmi les neuf construits au pays

Un centre de communication électronique à Sherbrooke

MONTREAL (PC) — La Construction du réseau de commutation des forces armées du Canada-le système de communication le plus rapide et le plus perfectionné — est commencé. Le ministère de la Défense nationale a accordé ses contrats aux membres du Réseau téléphonique transcanadien pour obtenir des machines de commutation électronique.

Des centres de commutation électronique seront construits dans neuf localités: Haney, C.-B. Lethbridge, Alb, Regina, Sask., Portage-la-Prairie, Man., Fort William, Sudbury et Smith Falls, Ont., Sherbrooke, Qué., et Fredericton, N.-B.

La commutation électronique, un des progrès révolutionnaires de la technique du téléphone, compte plusieurs nouvelles caractéristiques. Celles du Réseau de commutation canadien comprendront les lignes qui font sonner le téléphone voulu aussitôt que le combiné est décroché; les appels multiples, établis de sorte qu'une seule touche permet d'appeler jusqu'à 25 numéros; et les appels prioritaires, par lesquels des personnes ayant un message de nature urgente peuvent obtenir la priorité sur tous les autres usagers. De plus, le réseau aura des appareils qui permettront la transmission des données à très grande vitesse et dans les deux sens, ainsi que des téléphones à boutons-poussoirs au lieu du cadran ordinaire.

Ces compagnies de téléphones seront les propriétaires de l'équipement de commutation et , en assureront l'entretien, mais elles le loueront à long terme à l'Aviation royale canadienne.

Lorsqu'il sera parachevé en 1968, le Réseau canadian pourra s'intégrer parfaitement à l'Automatic Voice Network (AUTOVON), réseau international qui permettra aux dirigeants militaires de faire des appels téléphoniques partout dans le monde presque instantanément.

Déterminée à poursuivre la lutte

La CSN renonce à la grève générale

MONTREAL (PC) — La Confédération des syndicats nationaux a renoncé à la grève générale, mais elle est déterminé plus que jamais à poursuivre la lutte, apprenait-on hier soir à la suite de la réunion du bureau confédéral de la centrale syndicale dans la métropole.

Durant plus de cinq heures, le bureau a étudié la situation de la grève des hôpitaux pour en venir à adopter à l'unanimité quatre recommandations qui indiquent la détermination des dirigeants syndicaux de poursuivre la lutte.

Le bureau confédéral, qui groupe les dirigeants de toutes les fédérations et de toutes les régions syndicales du Québec, a réitéré son appui sans réserves aux grévistes des hôpitaux. Ainsi une cotisation exceptionnelle de $3 sera prélevée à tous les membres de la CSN pour venir en aide soit aux syndiqués des hôpitaux, soit aux grévistes du textile.

Le bureau demande en outre à tous ses officiers des conseils centraux de rencontrer les élus du peuple pour les informer de la situation et connaître leurs opinions. Il leur recommande de tenir ensuite des assemblées d'information publique.

De plus, l'exécutif de la CSN s'est engagé "à convoquer une assemblée extraordinaire des officiers de la CSN lorsqu'il la jugera opportune, afin de prendre les mesures appropriées dans les circonstances".

Au cours de la réunion, le président général de la CSN, M. Marcel Pépin, a lancé un appel pressant pour la reprise des négociations.

Reprise des négociations

MONTREAL (PC) — Les négociations entre les représentants des 119 hôpitaux et des 32,500 grévistes doivent reprendre aujourd'hui à Montréal, a annoncé tard hier soir un porte-parole de la CSN.

Les pourparlers reprendront entre les négociateurs de la Fédération nationale des services et le médiateur provincial, Me Yves Pratte, qui doit rencontrer après les représentants des institutions hospitalières.

La décision de réengager les négociations cet après-midi à 1h30 a été prise lors d'une réunion d'urgence des dirigeants syndicaux.

Selon le porte-parole, certains changements auraient été apportés aux offres patronales. Il n'a toutefois pas voulu en dévoiler la teneur.

L'annonce de la reprise des entretiens a été faite à la suite de la décision du premier ministre du Québec de convoquer une session spéciale jeudi prochain.

Aux Etats-Unis

La grève des mécaniciens de l'aviation est terminée

WASHINGTON (AFP) — La grève des mécaniciens de l'aviation qui paralysait cinq des principales compagnies aériennes américaines et les deux tiers du trafic aérien aux Etats-Unis depuis trois semaines est terminée, a annoncé vendredi soir le président Johnson.

Le chef d'Etat américain qui était intervenu personnellement vendredi matin dans la grève qui paralyse depuis trois semaines cinq des principales compagnies aériennes des Etats-Unis a annoncé dans la soirée qu'un accord avait été conclu entre les représentants du Syndicat des mécaniciens et ceux des compagnies mettant fin à la grève.

"L'accord qui a été conclu ne sera pas inflationniste," a déclaré le président qui a ajouté que les détails de cet accord seraient annoncés plus tard lorsque les membres du syndicat se seront prononcés par un vote.

Le président du Syndicat, M. P. L. Siemiller a déclaré de son côté être convaincu que l'accord serait ratifié par les mécaniciens qui tiendront dimanche une réunion dans ce but.

Le président Johnson a annoncé la fin de la grève à la télévision. Il avait convoqué les principaux réseaux de télévision à la Maison Blanche. "Nous sommes très satisfaits que ces messieurs se soient mis d'accord, a-t-il déclaré."

A Drummondville et Joliette

Vendredi tragique: 8 morts

DRUMMONDVILLE (PC) — Quatre citoyens de la région des Cantons de l'Est ont été tués dans la collision d'un camion et d'une automobile, vendredi, à un carrefour aux limites de Drummondville, ville située à 60 milles au nord-est de Montréal.

Les victimes sont M. Michel Auclair, 39 ans, et M. Daniel Lamarre, 19 ans, tous deuf de Sherbrooke, M. Vincent Dumoulin, 18 ans, de Scott Corner, et M. Joseph St-Cyr, de St-Martyr.

JOLIETTE (PC) — Quatre membres d'une même famille ont perdu la vie et un cinquième a été gravement blessé dans la collision d'une automobile et d'un camion de 25 tonnes, près de Joliette, à 35 milles au nord de Montréal, vendredi.

La Sûreté du Québec a identifié les victimes comme étant M. et Mme Robert Sylvestre, 24 et 20 ans, Mme Félicien Sylvestre, 48 ans, et Mlle Pierrette Sylvestre, 25 ans, tous de Repentigny, au Québec.

Yvon Sylvestre, 21 ans, a été grièvement blessé dans l'accident.

Un porte-parole de la SPQ a fait savoir que le camion était utilisé sur les chantiers de construction d'une route, à trois milles de Joliette. L'automobile a été complètement écrasée sous le choc.

Routhier accusé du meurtre de sa femme

RIMOUSKI (PC)—Louis - Philippe Routhier, 65 ans, de Rimouski, a été accusé de meurtre qualifié de son épouse, vendredi après-midi, devant le juge Georges-Etienne Blanchard.

Routhier avait été tenu criminellement responsable par un jury du coroner, à Rimouski, de la mort de son épouse, également agée de 65 ans.

La victime fut trouvée sans vie à son domicile, le 6 juillet dernier.

Avec calme, M. Routhier a raconté à l'enquête, les circonstances de la mort de son épouse.

Il a dit qu'à la suite d'une querelle, il a frappé celle-ci à coups de poing avant de lui asséner des coups de marteau à la tête.

DE GRAVES EFFETS SUR L'ÉCONOMIE RHODÉSIENNE

OTTAWA (PC) — Le premier ministre de Grande-Bretagne a déclaré vendredi soir que les sanctions économiques prises contre le régime Smith en Rhodésie avaient eu de graves effets sur l'économie de ce pays mais que jusqu'à présent elles n'avaient pas modifié sa politique ni sa constitution.

Au cours d'une conférence de presse à Ottawa, à la suite d'un entretien avec le premier ministre du Canada, M. Pearson, M. Harold Wilson a affirmé que la question rhodésienne est "un problème extrêmement difficile et intransigeant".

En plus des passeports d'entrée, l'Expo offre des livrets-primes

MONTREAL- PC - L'expo lancera le 1er août la seconde phase de son programme de prévente et offre maintenant, en plus des passeports d'entrée, des livrets-primes.

En annonçant la nouvelle, le directeur du programme de prévente, M. Jean-Paul Lussier, a fait savoir qu'il serait bientôt en mesure de faire connaître les résultats de la période initiale de prévente. Il a précisé que la seconde période durerait jusqu'au 28 février de l'an prochain.

Les livrets-primes sont des livrets de coupons servant de billets d'entrée ou permettant d'acheter, à prix réduit, des repas, des breuvages ou encore le guide officiel ou la carte souvenir de l'exposition. Reliés en carnets, ces coupons offrent aussi des rabais importants sur l'entrée ou la participation à diverses attractions.

Les adultes pourront se procurer deux sortes de livrets-primes, selon qu'ils possèdent ou non leur passeport d'entrée. Tous les livrets-primes sont conçus pour deux personnes. La première sorte comprend deux passeports d'un jour, un coupon permettant de se procurer un guide officiel ou une carte souvenir, deux coupons pour une représentation du festival mondial, deux coupons de repas, huit coupons de transports et quatre coupons donnant accès aux manèges du parc d'attractions de la Ronde. Un tel livret, d'une valeur de $12 se vendra $8. L'autre sorte de livret, offert aux visiteurs qui ont déjà leur passeport, contient les mêmes coupons sauf les passeports. Evalués à $5.25, il se vendra $3.80. Il y a aussi un livret sans passeport pour enfants qui est évalué à $4 et se vendra à $2.90. A Seattle, en 1962, les livrets-primes ont constitué 60 pour-cent des recettes de la prévente. M. Lussier a expliqué que l'immense popularité de ces livrets-primes est confirmée par le fait qu'à Disneyland, 75 pour-cent des visiteurs s'en procurent avant d'entrer sur le terrain.

Expérience décevante

M. Lussier a fait remarquer que la direction de la foire de New York n'avait pas jugé bon d'offrir des livrets-primes et qu'elle avait confié cette tâche à une trentaine d'entrepreneurs privés. L'expérience n'eut que peu de succès à cause de la confusion créée chez les concessionnaires comme chez les visiteurs par cette multiplicité des livrets. M. Lussier a ajouté que la Compagnie de l'Exposition avait décidé de garder le contrôle de l'impression des livrets-primes et que ceux-ci seraient vendus par les comptoirs officiels qui offrent déjà les passeports de l'Expo.

Demande au gouvernement

MONTREAL (PC)— La Chambre de Commerce du Québec a demandé au gouvernement d'étendre à tous les hôpitaux touchés par la grève les procédures jusqu'ici limitées à 18 institutions pour malades chroniques.

Dans un télégramme adressé vendredi à M. Johnson, M. Jacques Caron, président de la Chambre de Commerce, réclame toutes les mesures qui s'imposent pour faire respecter les injonctions prises contre les travailleurs.

Il n'a toutefois pas précisé la nature des mesures qu'il préconisait.

Le président de la Chambre de Commerce déclare également que la grève "ne devrait plus être permis pour les employés des services publics essentiels". Il qualifie le présent conflit "d'attentat à la santé et à la sécurité de la population".

Contrat avec 12,000 ouvriers du vêtement

MONTREAL (PC) — Douze mille ouvriers du vêtement pour dames dans le Québec ont obtenu vendredi 48 heures à peine avant l'expiration de leur présent contrat, une hausse générale de salaire variant entre $0.30 et $0.75 l'heure et plusieurs avantages marginaux substantiels, inscrivant ainsi un record de 26 années sans grève.

La nouvelle convention collective de travail qui entre en vigueur le 1er août, a été négociée par l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames au nom des ouvriers de la robe et du vêtement sport employés dans quelque 250 ateliers de la région de Montréal et à Acton Vale, Chambly, , Disraeli, Drummondville , Granby, Lavaltrie, Louiseville, St-Dominique-de-Bagot, St - Samuel, (Frontenac), Ste-Thérèse et Trois - Rivières. Les employeurs étaient représentés par la Guilde des manufacturiers de la robe et du vêtement sport de Montréal.

Le vice-président de l'UIOVD, M. Bernard Shane, a rapporté que l'entente est survenue après une rupture des négociations qui a incité l'UIOVD à recourir aux services de conciliation du ministère du Travail du Québec. Les pourparlers ont été repris après une première rencontre avec le conciliateur le 2 juillet.

EDITORIAL DE

La Voix de l'Est

GRANBY, SAMEDI, LE 30 JUILLET 1966

Le juge Wells approuve la conduite du gouvernement

L'affaire Spencer qui avait provoqué une violente controverse aux Communes est enfin classée. Le juge Wells considère que, dans les circonstances, le gouvernement a traité avec justice l'ancien employé du ministère des Postes, accusé d'espionnage.

Spencer avait commis une faute grave en transmettant des renseignements à l'Union soviétique. Ces renseignements, en l'occurence, concernaient les mesures de sécurité prises dans les bureaux de poste, et ils auraient pu servir pour des fins d'espionnage.

Spencer avait aussi fourni sur les fermes en vente, les pipe-lines et les groupes ethniques de la Colombie britannique des renseignements qui, éventuellement, auraient pu constituer un dossier pour l'établissement d'un réseau d'espionnage à ramifications internationales. Pour ce faire, il avait reçu de $3,200. à $6,800. des agents russes.

C'est enfin à sa demande, l'an dernier, qu'il avait été surveillé par la police fédérale, qui l'avait "traité avec bienveillance", Spencer n'ayant plus, alors, que quelques mois à vivre. Le juge Wells conclut que Spencer n'a pas en somme violé la loi des secrets officiels et doute qu'il aurait été condamné s'il avait été poursuivi en justice.

Le gouvernement a donc bien agi en le démettant de ses fonctions, en le privant de sa pension et en lui remettant simplement ses versements à la caisse de retraite.

"Je pense, dit-il, avoir bien indiqué que Spencer a été traité avec justice. S'il était encore en vie, et dans le besoin, en tenant compte de sa condition physique et de ses années de services, on pourrait songer à l'assister financièrement, pour remplacer la pension qu'il a perdue, mais il n'y aurait là qu'une mesure de pitié et de bienveillance. A mon avis, le gouvernement ne serait pas obligé de le faire. Il a reçu tout ce à quoi il avait droit."

Le rapport est donc concluant: dans la conduite du gouvernement dans l'affaire Spencer, il n'y avait même pas matière à enquête. C'est pour satisfaire l'opposition, et surtout un M. Diefenbaker désireux d'avoir la tête du ministre de la Justice, que le gouvernement l'avait créée. Or, la conclusion: tout est dans l'ordre. Le gouvernement a pris les dispositions nécessaires, dans les circonstances, pour mettre fin aux activités de Spencer et le punir selon la gravité de ses actes.

Le poursuivre? Il ne pouvait en être question. Le juge Wells est clair sur ce point: Spencer n'aurait probablement pas été condamné par le tribunal. Au surplus, menacé de paralysie cérébrale, Spencer avait peu de temps à vivre. La preuve en est qu'il est mort quelques jours à peine après le début de l'enquête. "Poursuivre en justice un homme dans cette condition eut été indécent", dit le juge Wells.

M. Diefenbaker est-il satisfait du rapport de l'enquêteur? Nullement. Il ne sera jamais satisfait de rien, du reste. Pour sa part, M. Fulton reproche au gouvernement de ne pas avoir formé plus tôt cette commission. Dans son opinion, on aurait ainsi évité une controverse et économisé beaucoup de temps et d'argent.

Quant à M. Douglas, il maintient que, si le gouvernement ne pouvait poursuivre Spencer, il se devait de lui payer une pension.

Ces déclarations ne riment à rien. L'opposition veut tout simplement sauver la face. Quand, dans le simple but de se faire du capital politique, on soulève une violente controverse au sujet d'une affaire dont, pour des raisons de sécurité, le gouvernement ne peut révéler les dessous, on cherche naturellement ensuite à justifier sa conduite. C'est ce que fait l'opposition.

Si le Parlement a perdu un temps précieux, s'il s'est inutilement donné en spectacle, s'il a forcé le gouvernement à ordonner une enquête coûteuse, il faut en blâmer, non pas MM. Pearson et Cardin, mais M. Diefenbaker et ses lieutenants, dont la conduite dans cette affaire est loin d'être exemplaire. Car le rapport Wells est clair: il n'y a pas de quoi fouetter un chat dans toute cette affaire.

Roland GAGNE.

Il importe d'analyser la cause des échecs scolaires

On fait beaucoup de bruit au sujet des résultats scolaires des onzième et douzième années du cours secondaire. Il ne saurait en être autrement. On n'accepte pas que la majorité des étudiants subissent un échec.

Or, la situation est-elle aussi grave qu'on le prétend? Des précisions s'imposent. 23.4 pour cent des 53,331 étudiants du secteur francocatholique de la province réussissent leurs examens de fin d'année et 16.7 pour cent les ratent complètement.

Quant aux autres étudiants, ils ont droit aux examens de reprise en août, et selon le ministère de l'Education, ces examens permettront à environ soixante-quinze pour cent des jeunes de réussir leur année et de recevoir leur certificat. Plusieurs n'auraient raté qu'un ou deux examens et, pour d'autres, leurs notes ne seraient pas assez élevées.

Si tel est le cas, la situation n'est pas aussi désespérante que l'avait laissé croire le premier rapport, selon lequel la grande majorité des étudiants avaient complètement raté leur année.

Il est normal que des élèves subissent un ou deux échecs à la fin de leurs études, et il est juste et raisonnable qu'un système leur permette de reprendre ces examens.

Les résultats de juin de devraient pas moins donner lieu à une étude approfondie des causes des échecs et des moyens de les éviter l'an prochain. Il y a certainement des manquements quelque part. Des professeurs ne font probablement pas tout leur devoir. Peut-être ne suit-on pas assez attentivement le programme d'études. Enfin, il importe d'analyser la situation dans son ensemble et tous les cas particuliers, afin d'y remédier dans toute la mesure du possible.

R.G.

La Voix de l'Est — Journal fondé en 1935

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136, rue Principale, Granby.

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Par jour	Semaine		1 an
Par camelot	$0.10	$ 0.60		$30.00
Par la poste	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	$1.75	$4.75	$ 9.00	$15.00
Etats-Unis		$8.00	$14.00	$25.00
Autres pays			$14.00	$25.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

Horst Buchholz, qui fait une carrière internationale, est revenu dans son pays natal pour réaliser un rêve, dans l'émission de télévision allemande "Zwischenstation". Sous la direction du célèbre chorégraphe John Cranko, il a pu danser avec Marcia Haydée, danseuse étoile brésilienne du théâtre de Stuttgart, partenaire du prince dans le lac des Cygnes, de Tchaikovsky. Cette émission de télévision se spécialise dans la réalisation de rêves formulés par des particuliers ou des vedettes et la révélation de talents inconnus de vedettes. Le producteur était lui-même étonné de voir qu'un acteur comme H. Buchholz ait encore un rêve non réalisé. Cet acteur a, en effet, joué presque tous les rôles dont on puisse rêver.

La Guyane française compte 30,000 citoyens

C'est en effet par la loi du 20 mars 1946 que la Guyane française est devenue un département jouissant de la même administration qu'un département métropolitain.

Cette même loi a réuni à la Guyane proprement dite, située sur les rives de l'Atlantique, le territoire d'Inini, qui occupe la partie sud du pays et qui en avait été séparé en 1930; depuis 1951, l'Inini est un arrondissement de la Guyane.

Sur les 91 000 km2 de ce département, soit le sixième environ de la superficie de la France, vit une population très claisemée (30 000 hab.), composée en majorité de fonctionnaires français et d'Antillais, avec, en outre, quelques Chinois et des autochtones. Près de la moitié est concentrée dans la capitale, Cayenne, à l'embouchure du fleuve du même nom (environ 13 000 habitants); la seconde ville, Saint-Laurent, sur le fleuve Maroni, où résidait jadis l'administration pénitentiaire, ne compte que 2 000 habitants. Le territoire d'Inini (75 000 km2) a un peu plus de 3 000 habitants.

Le long des 300 km de côtes, les eaux sont très poissonneuses et sont parsemées d'îles. Dans le groupe des îles du Salut, l'île du Diable, îlot rocheux couvert de palmiers, a été, jusqu'en 1945, un lieu de détention célèbre.

La principale industrie du pays est celle de l'or, qui se développe rapidement. Des dépôts de bauxite ont aussi été mis en exploitation.

Les forêts, qui couvrent 80 000 km2, soit 90 p. 100 du territoire; sont à peine exploitées, par suite du manque de routes; malgré cela, le bois fournit à l'exportation (6 700 m3) le plus fort contingent en valeur après l'or. Une essence très appréciée en parfumerie est extraite du bois de rose et exportée en France (en moyenne 4 t).

Le sol est fertile, mais à peine 4 000 ha sont en culture sur la côte; la canne à sucre couvre 430 ha et produit 92 000 t de sucre, et le rhum tient une place importante dans les exportations. La plupart des autres cultures sont réservées à la consommation locale (riz, mais, manioc, cacao, bananes, tabac).

Il n'y a pas de chemin de fer, mais 274 km de routes nationales dans la zone côtière, qui communique par eaux avec l'Inini; les rivières, en dépit des rapides, sont navigables. Plusieurs lignes d'aviation font escale en Guyane.

Le commerce se fait, pour la plus grande partie, avec la France, tant à l'importation qu'à l'exportation; il y a également quelques échanges avec les Antilles et autres dépendances françaises avec les dépendances britanniques, avec les Etats Unis et le Brésil.

(Extrait du tome 3 de la "Géographie Universelle Larousse".)

L'opinion des quotidiens de langue anglaise

Sélection d'éditoriaux puisés dans les journaux du Canada anglais et traduits par la Presse Canadienne

Une tâche longue et pénible

Le News, St-Jean, T.-N. — On s'attendait à ce que le nouveau premier ministre du Québec ne perde pas de temps à soulever le problème d'une revision de la constitution. Mais, avec la répudiation, par son prédécesseur, de la formule Fulton-Favreau, aucune proposition pratique n'a encore été formulée au sujet de cette question des plus importantes.

Ce qui est nécessaire, évidemment, c'est une revision complète de plusieurs des clauses de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en tenant compte de l'expérience et des changements du siècle passé. Les Pères de la Confédération s'étaient attelés à la tâche de trouver un compromis de nature à concilier les antagonismes et les craintes de l'époque. On ne pouvait certainement pas s'attendre à ce qu'ils prévoient que l'accent serait éventuellement mis sur la responsabilité des gouvernements fédéral et provinciaux et sur la portée que cela aurait sur la nature du partage de l'assiette fiscale.

Cependant, la nécessité d'une revision fondamentale de la constitution, pour en faire une base plus réaliste et plus flexible sur laquelle bâtir l'avenir de la nation canadienne, est loin de constituer une garantie que quelque chose sera fait à ce sujet dans un avenir immédiat. Le sentiment français est indécis, les conflits d'idées entre les autonomistes provinciaux et les tenants du pouvoir central devront être réglés et plusieurs provinces font des réserves spéciales quant à l'éducation et d'autres questions au sujet desquelles leurs droits sont consacrés par l'AANB.

De quelque façon qu'on s'y prenne pour reviser la constitution, tout porte à croire que ce sera une tâche aussi longue que pénible. Et il y a encore un grand nombre de Canadiens qui, lorsqu'ils songent aux scissions qui existent au Canada présentement, estiment qu'il serait préférable de ne pas éveiller le chien alors qu'il est assoupi. - Le 18 juil.

Sudbury et la politique

L'Examiner, Peterborough Ont. --- Le livre qui sortira sous peu des Presses Laurentiennes, "Les citoyens de Sudbury et la politique", sera d'un grand intérêt pour les partis politiques. Ce livre est une étude entreprise par les élèves de sciences politiques du professeur J. E. Havel sur une campagne électorale à Sudbury. L'enquête fait un certain nombre de constatations basées sur un échantillonnage de 616 questionnaires et laisse entendre, comme cela a été suggéré à maintes reprises dans le passé, que les élections sont très peu influencées par les journaux.

Le livre fait également un certain nombre de conjectures basées sur les constations de l'enquête. L'une de ces conclusions c'est que les partis politiques ne s'intéressent pas suffisamment aux immigrants. "Pour l'émigré, écrit le professeur Havel, le choix du candidat est difficile à faire. Pour lui, c'est souvent une décision prise à tâtons, mais une fois que son choix est fait, il continuera à voter de cette façon à l'avenir. De sorte que quelque soit le parti qui le gagne à sa cause, il sera assuré de son vote et de celui des membres de sa famille à tout jamais."

Bien que les techniques de sondage à l'aveuglette du professeur Havel aient de graves lacunes, sa façon de procéder à une enquête politique sera de plus en plus utilisée. Ce n'est pas par hasard, par exemple, que le président Johnson accorde une attention particulière aux sondages d'opinion. Les techniques de plus en plus perfectionnées pour sonder l'opinion publique et l'utilisation qu'on fait de ces sondages pour faire des prédictions sur les résultats des scrutins, modifieront considérablement les campagnes électorales futures. Aucun parti intéressé à obtenir le pouvoir ne peut se permettre de négliger ces techniques — pas plus qu'une compagnie à la recherche de marchés pour de nouveaux produits ne peut se passer d'échantionnages quelconque. . .

De telles enquêtes feront beaucoup pour dissiper les suppositions traditionnelles sur lesquelles les hommes politiques se basent. Elles rendront également les campagnes électorales moins assommantes et plus efficaces. Les renseignements obtenus grâce à ces sondages et à d'autres techniques destinées à sonder l'opinion publique contribueront à faire disparaître l'aveuglement partisan qui caractérise bon nombre de quotidiens et notre vie politique. -- Le 19 juil.

Lois désuètes et préjugés

Le Star-Phoenix, Saskatoon, Sask. — L'utilisation du français comme langue d'instruction dans l'enseignement du français sera peut-être autorisée par la loi si une recommandation à cet effet est acceptée par la législature de la Saskatchewan. Cette recommandation est contenue dans le rapport du comité de l'enseignement des langues autres que l'anglais. La langue française ne serait utilisée qu'une heure par jour.

Cette recommandation semble être une façon craintive d'aborder un question importante.

Une façon logique mais audacieuse de faire face au problème consisterait à autoriser par la loi la création d'écoles publiques de langue française en Saskatchewan. Dans cette province qui compte une population francophone relativement peu élevée, quelques écoles suffiraient à répondre aux besoins.

Il est cependant raisonnable de supposer que des écoles publiques de langue française attireraient un grand nombre d'élèves de langue anglaise désireux d'étudier le français pour des raisons culturelles ou autres. Dans la province de Québec, il n'y a rien d'irrégulier pour des parents de langue anglaise d'envoyer leurs enfants à une école publique de langue française pendant deux ou trois ans du cours élémentaire.

En Saskatchewan, à l'heure actuelle, le français est enseigné dans les écoles publiques et séparées en utilisant l'anglais comme langue d'enseignement. Cette pratique est l'une des raisons qui explique que l'enseignement du français donne des résultats médiocres. . .

Si des amendements étaient apportés à la loi scolaire pour permettre la création d'écoles publiques de langue française, il ne serait plus nécessaire à la minorité francophone de fonder des écoles privées, ce qui se fait actuellement à l'heure actuelle à Saskatoon.

Ce serait un grand pas vers la maturité politique si la Saskatchewan adoptait une attitude éclairée dans sa politique officielle en ce qui a trait au problème du français. Dans le domaine de la politique véritablement éducationnelle et culturelle, il n'y a rien de plus rétrograde que de refuser aux écoliers de la Saskatchewan l'occasion—et le droit — d'apprendre le français dans leur propre langue.

La langue française est reconnue de par le monde comme la langue de la culture, tout comme l'anglais jouit de la même réputation dans le monde des affaires. Néanmoins, ici en Saskatchewan, nous perpétuons une loi ancienne, étayée par des lois et des règlements et par des préjugés contre une langue. Il est renversant de trouver un véritable blackout du français dans les statuts de cette province.

Dans l'esprit de la Confédération, il est bien plus raisonnable d'avoir des écoles basées sur la reconnaissance des deux langues officielles que d'avoir des écoles publiques et privées basées sur des différences religieuses. — Le 15 nuil.

Un bureau fédéral de l'éducation

Le News, Medecine Hat, Alta. — Il était agréable de lire que la Fédération canadienne des instituteurs préconisait la création d'un bureau fédéral de l'éducation.

La recommandation a été adoptée à l'issue d'un vote de 21 à 16, une vive opposition étant venue de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique.

L'opposition du Québec est traditionnelle et compréhensible dans une certaine mesure. Il est plus difficile d'accepter l'opposition des autres provin-

(SUITE A LA PAGE 15)

LA GRÈVE DES HÔPITAUX ... ET LES AUTRES

La grève des hôpitaux constitue un palier particulièrement tragique dans l'escalade de la guerre froide que nous connaissons ces dernières années en matières de relations patronales ouvrières. Tragique, ce conflit l'est par l'importance même des secteurs où il se joue et par les drames humains qu'il peut provoquer. On nous assure que la situation est sous contrôle, que les cas d'urgence reçoivent toute l'attention requise, qu'on peut éviter des désordres graves pendant quelques jours encore.

Quelques jours. . .et la santé, peut-être la vie de nombreuses personnes sont en jeu. La partie syndicale pratique en ce moment aux dépens de la population, une politique de "brinkmanship" extrêmement dangereuse, et la grève des hôpitaux, n'est, nous le répétons, qu'une étape dans l'affirmation d'un esprit de revendication qui ignore de plus en plus la voix de la raison.

Quand il fut question d'accorder le droit de grève aux employés de l'Etat et de certains services essentiels, l'API, sans nier la validité de ce droit pour certains groupes de fonctionnaires, a fait trois mises en garde portant sur les points suivants:

1.- L'API doutait que les syndicats sachent résister à la tentation d'abuser de ce droit. En effet, il était évident que le syndicalisme québécois compte dans ses rangs une forte proportion de membres pour qui la revendication est un principe et un objectif plutôt qu'un moyen d'assurer une juste répartition des revenus. Jeunes, dynamiques, mais dépourvus de certaines traditions et d'expérience des situations économiques, les syndicats concernés ont joué leur rôle avec une énergie évidente. Il leur reste tout de même à faire la preuve d'une maturité et d'une clairvoyance sans lesquelles leurs victoires resteront problématiques: pour ne parler que des problèmes monétaires, la hausse du coût de la vie annule en grande partie les gains dus à la négociation.

2. - L'API s'inquiétait également de l'absence de structures de négociations "PATRONALES" dans les secteurs public et para-public. Cette déficience est en voie d'être rapidement comblée, mais les équipes de négociation ne sont évidemment qu'en voie de rodage même si, compte tenu des circonstances, elles semblent bien s'acquitter de leurs tâches. Mais la nouveauté ou l'ampleur des problèmes en jeu, et dans certains cas, la multiplication de ces facteurs l'un par l'autre, constituent un bloc de difficultés, bloc qui dépasse de beaucoup les intérêts des groupes impliqués. Au cours de l'hiver dernier, des informations très sérieuses mentionnaient que les augmentations de salaire réclamées par les syndicats de la fonction publique, de l'enseignement et de l'hospitalisation s'élevaient à $. 500.000.000.oo pour l'année courante, soit 25% du budget du Québec pour 1965. On ne peut manifestement accepter des concessions aussi coûteuses sans se poser les questions suivantes: qui paiera, et comment Quelles seraient les répercussions d'une hausse pareille des dépenses publiques (sans compter celles des années subséquentes) sur l'expansion économique seule garantie réelle du progrès social?

3. - En 1964, l'API prévoyait que les correctifs (nécessaires dans une certaine mesure) apportés aux conditions de travail dans les secteurs public et para public, feraient rapidement place à des revendications excessives et affecteraient le niveau de la rémunération du secteur privé. Nous en sommes là, et depuis de nombreux mois.

Il est assez révélateur de se rappeler que les porte parole syndicaux déclaraient il y a très peu de temps, que leur objectif était de rattraper les niveaux de salaires payés, par exemple, en Ontario. Depuis peu, on entend un autre son de cloche: "Au nom de quel principe empêcherait-on les ouvriers Québécois de gagner davantage que les Ontariens ou les Américains" C'est de la dialectique pure, sinon de la pure démagogie.

Or, même si le Québec a connu ces dernières années un développement considérable, celui de l'Ontario connaît un rythme beaucoup plus rapide, de sorte que, entre les deux, le fossé s'accroît constamment. La surenchère entre les secteurs public et privé menace de faire passer nos coûts de production à un niveau tel que nous pourrions devenir de plus en plus tributaires de la province voisine, plus puissante, ou de régions ou pays plus sobres et plus mesurés que nous.

Le Québec est en pleine effervescence sociale, économique et politique. Dans l'orientation nouvelle, le syndicalisme a joué un rôle beaucoup plus actif que le patronat et il en a profité dans une mesure proportionnelle: il en a retiré une force très grande. Cette situation est normale. Le syndicalisme est une nécessité de notre temps et il faut l'accepter de fait.

Mais ce qui est anormal, assurément, c'est le silence, l'abstention du monde patronal. Une force patronale capable d'équilibrer la puissance du syndicat devient une nécessité pressante. Non pas une force aveugle négative, réactionnaire, bouseuse, mais un organisme éclairé, bien structuré et muni des hommes et des moyens nécessaires pour fournir à la nation:

- une pensée patronale positive et représentative, des renseignements précis sur les faits économiques;
- une conception du pouvoir et et des responsabilités de l'Etat du patronat et des forces populaires;
- ses propres perspectives sur les objectifs communs et sur les moyens de les atteindre.

Les associations patronales actuelles ne possèdent pas les ressources matérielles qui leur permettraient de jouer un rôle aussi étendu; leurs mandats respectifs au surplus, ne le leur permettent pas. Cette tâche relève d'une confédération représentant toutes les gammes de l'entreprise et dont les membres seraient les associations patronales exerçant des activités au Québec. Mais la confédération patronale, pour produire des résultats valables dans un temps relativement bref, doit compter sur une participation généreuse des associations particulières. Or, celles-ci dans l'ensemble, peuvent à peine absorber le coût d'activités déjà trop limitées.

La responsabilité finale d'apporter des solutions valables aux conflits sociaux retombe donc sur les épaules du chef d'entreprise lui -même. Il s'agit d'une double responsabilité: celle de créer des équipes assez nombreuses et compétentes; celle de leur donner les moyens d'accomplir le travail qu'on attend d'elles. On sait que le principal obstacle à la réalisation de cet objectif c'est l'individualisme de l'homme d'affaires, son indifférence devant l'action collective.

L'organisme patronal sera nécessairement d'un fonctionnement dispendieux. Mais moins dispendieux que la hausse désordonnée des coûts et des taxes de toutes sortes, moins dispendieux certainement que les désastres économiques ou financiers auxquels l'actuelle escalade nous conduira inévitablement si l'entreprise ne réagit pas.

Seule une véritable politique patronale pourra procurer au gouvernement, non pas nécessairement des alternatives, mais des éléments sérieux de négociation entre les aspirations populaires et une évolution ordonnée. Il se joue au Québec, à l'heure actuel-

(SUITE A LA PAGE 15)

Theatre VENISE St-Cesaire

Samedi, dimanche, lundi

-également à l'affiche-

"SECRET DE L'EPERVIER NOIR"

Lex Barker - Couleurs

Horaire: dimanche 2h. p.m.
Samedi et lundi 8h. p.m.

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis

La Voix de Granby

POUR VOUS RENSEIGNER
LISEZ
La Voix de l'Est
VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

SAMEDI, LE 30 JUILLET 1966

M. MICHEL DENAULT vient d'être élu parmi les gouverneurs du Collège des Optométristes de la province de Québec. On sait que le nouvel élu est président du club des Francs, à Granby. Il a déjà été président de l'Académie de l'optométrie. Les autres membres du bureau de direction du collège sont MM. le Dr Pierre Crevier, de Montréal, président; les Drs Gérald Cloutier, de Saint-Jean, J.-L. Desrosiers, de Mont-Joli, vice-présidents et les gouverneurs les Drs Bernard Lafortune, Guy Monette, Jean Richard, Lionel Brochu, René Bertrand et Martin Giasson. Le conseil comprend en outre le Dr Claude Gareau, régistraire et le Dr Claude Monette, trésorier.

Les étudiants ont été informés de leur échec ou de leur réussite

Résultats des examens de fin d'année rendus publics en août

GRANBY- Les commissaires de la Régionale Meilleur devront prendre connaissance des résultats des examens de fin d'année dans nos écoles, avant que ces chiffres ne soient rendus publics. Chaque étudiant a cependant été avisé individuellement de sa réussite ou de son échec.

Au niveau des onzième et douzième années, où la Régionale compte quelque 525 élèves, les examens de fin d'année ont été préparés et corrigés par le ministère de l'Education. Après avoir reçu le rapport de Québec, M. Lucien Lambert, directeur général des études, a fait parvenir un résultat individuel à chaque étudiant.

Quelques-uns de ces résultats étaient accompagnés de diplômes attestant la réussite, tandis que d'autres témoignaient d'un échec partiel ou total. Les élèves qui ont droit aux reprises ou aux cours de rattrapage peuvent donc étudier pendant les vacances avant de se présenter aux nouveaux examens en vue d'une promotion. Quant aux autres, ils devront se résoudre à reprendre leur année scolaire, tout en souhaitant de meilleurs résultats l'an prochain.

Même s'il nous a été impossible d'obtenir les chiffres précis quant aux résultats, il semble que les étudiants de Granby auraient fait bonne figure en réussissant à obtenir des résultats au-dessus de la moyenne générale des autres villes à travers la province. Ceci au niveau des 11e et 12e années alors que les examens étaient les mêmes pour toutes les maisons d'enseignement sous la juridiction du ministère de l'Education.

De son côté, M. Lucien Lambert, rejoint à sa résidence, nous a affirmé que les statistiques détaillées des résultats scolaires des étudiants du secondaire seraient rendues publiques dès que les commissaires en auraient pris connaissance, soit vers la mi-août. "C'est une politique de la Régionale Meilleur de ne pas dévoiler ces chiffres avant que les commissaires en aient été informés", de déclarer le directeur des études.

De légers accrochages

GRANBY- La Sûreté municipale de Granby signale quelques légers accrochages qui sont survenus dans les limites de notre ville.

Le premier s'est produit en face du numéro civique 87, rue Principale, à Granby, vers 9 h.45 de l'avant-midi, lorsqu'une automobile a heurté un camion de l'Hydro-Québec.

La voiture appartenant à Claude Charpentier Auto, R. R. 4, Granby, était conduite par M. Normand Pépin, du 13, rue Montagne, à Granby. Les dommages du véhicule, une Ford 1964, se chiffrent à quelques $250.

Un camion avec remorque appartenant à l'Hydro-Québec a aussi été impliqué. Il était conduit par M. Louis Buck, demeurant sur la rue Principale, à West Shefford. On ne déplore aucun dommage au camion qui se trouvait immobilisé au moment de l'accident.

Parc et Dufferin

Un autre accrochage est survenu vers 3h. 50 p.m., jeudi, impliquant deux voitures, à l'intersection des rues Dufferin et Ave du Parc, à Granby.

Le premier véhicule était conduit par son propriétaire, M. Yvan Lavoie, 28 ans, un citoyen de l'Ontario. Son automobile, une Dodge 1962 a été avariée pour environ $125. Celle-ci était immobilisée au moment de l'impact.

M. André Lajoie, du 6e Rang, à Roxton Falls, était au volant de sa voiture, une Renault 1963, qui a été endommagée pour près de $150.

Les deux véhicules circulaient du sud au nord sur la rue Dufferin lorsqu'est survenue la collision.

Bénéfices américains

GRANBY- Des arrangements ont été faits pour qu'un représentant de la Sécurité Sociale des Etats-Unis soit à l'Hôtel de Ville, Sherbrooke, Québec, mercredi, le 3 août, de 10:30 a.m. à 2:30 p.m. Les personnes qualifiées qui désirent réclamer des bénéfices ou obtenir de l'information regardant des bénéfices à venir peuvent profiter de ce service. Il n'y a pas de charge.

Ceux qui sont incapables de se rendre à Sherbrooke peuvent continuer de réclamer des bénéfices et demander de l'information par la poste ou visite personnelle au bureau de l'Administration de Sécurité Sociale, Burlington, Vermont.

Les bénéfices de Sécurité Sociale sont basés sur le travail fait aux Etats-Unis après 1936. Ils sont payables aux personnes assurées à l'âge de 62 ans, et en cas de décès, à certains membres de la famille.

Le grand concours lancé par la Compagnie Imperial Tobacco dans le cadre du centenaire du Canada a été bien accueilli dans les dix provinces canadiennes. Quelque 1,000 Canadiens, dont l'âge varie de 12 à 82 ans, s'y sont inscrits, dont plus de 150 d'expression française. Ici, Mlle Gynette Thibeault et Mme Jeannette Lazure semblent ensevelies sous l'avalanche des inscriptions. On sait que le grand prix de ce concours sera la somme de $33,000. Les dix finalistes seront connus cet automne.

Les comptoirs de renseignements touristiques seront règlementés

GRANBY -- Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'honorable Gabriel Loubier, vient d'annoncer que le Conseil exécutif du Québec a adopté des règlements à l'égard des comptoirs de renseignements touristiques. La Loi de l'Hôtellerie sanctionnée le 10 juillet 1963 prévoyait que le lieutenant-gouverneur en conseil aurait l'autorité de "définir ce qui constitue un bureau d'informations touristiques ou un kiosque de guides touristiques, en réglementer ou en prohiber l'usage avec ou sans exception".

Depuis longtemps déjà, ceux qui se préoccupent de l'essor de l'industrie touristique se plaignaient avec raison de l'existence de certains kiosques qui installés aux abords des routes, notamment dans les environs de la ville de Québec, invitent les voyageurs à s'arrêter sous prétexte de leur donner des renseignements alors que, trop souvent, leur but véritable est de profiter directement ou indirectement de leur clientèle.

Dès que le nouvel arrêté ministériel aura paru dans la "Gazette officielle", aucun organisme ne pourra tenir un bureau de renseignements touristiques sans avoir au préalable obtenu un permis à cette fin du ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche. Les règlements prévoient en outre que de tels permis ne pourront être émis qu'à des corporations investies du pouvoir d'administrer un territoire légalement reconnu comme municipalité ou qu'à des corporations sans buts lucratifs dont l'un des objets est de promouvoir le tourisme.

Chaque permis expiera le 30 avril suivant le jour où il aura été délivré et toute demande de renouvellement devra être présentée avant le 15 février de chaque année. Le permis devra être placé en évidence près du comptoir de réception. Les règlements prévoient également que nul, sauf le détenteur d'un permis ne pourra exposer une enseigne ou une affiche suggérant que l'on tient un bureau de renseignements touristiques. Enfin, il sera défendu à tout détenteur de permis, soit directement, soit par son préposé ou par un tiers de donner sciemment de faux renseignements, de faire preuve de discrimination au détriment d'un établissement hôtelier et de demander ou d'accepter une rénumération en retour des renseignements donnés.

L'adoption de ces règlements a souligné l'honorable Gabriel Loubier, a pour objet de protéger le visiteur et d'éviter qu'il ne soit exploité. Le Québec accueillera un nombre sans précédent de touristes à l'occasion de l'Exposition universelle de 1967 et nous devons tout mettre en oeuvre pour que ces visiteurs, lorsqu'ils seront retournés chez eux, deviennent en quelque sorte des ambassadeurs de notre industrie du tourisme.

LE DIMANCHE
comme la semaine
Pharmacie FRONTENAC
378-2422
CENTRE D'ACHAT
FRONTENAC - GRANBY

Profession perpétuelle

GRANBY -- Dimanche, le 31 juillet, à 3 heures de l'après-midi, Soeur Marie-des-Neiges (Simonne Bernier, de Québec) se consacrera définitivement au service de l'Eglise, par la profession perpétuelle, au cours d'une messe concélébrée sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Gaston Hains, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe. La cérémonie aura lieu en l'église St-Joseph de Granby.

Tous les amis des Soeurs Auxiliatrices, et spécialement les zélatrices et les membres de l'Association, sont chaleureusement invités à cette célébration.

47 permis de construction d'une valeur de $169,700, en juillet

GRANBY - Le bureau des services techniques de la cité de Granby a accordé 47 permis de construction d'une valeur totale de $169,700 au cours du mois de juillet, ce qui est de beaucoup inférieur à la période correspondante en 1965, alors que la valeur totale des 48 permis émis atteignait $320,955.

Au cours du mois qui s'achève, six permis ont été accordés pour la construction de maisons unifamiliales au coût total de $78,000, neuf permis pour la construction de garages au coût de $5,450. 32 permis d'une valeur totale de $86,250 furent également accordés pour des réparations.

En juillet 1965, les chiffres étaient les suivants: huit permis pour la construction de maisons unifamiliales au coût total de $108,500; deux permis pour l'érection de commerces au coût de $70,000; un permis de $22,000 pour agrandissement industriel; six permis totalisant $4,000, pour la construction de garages; 30 permis d'une valeur totale de $56,455 pour réparations; un permis de $60,000 pour la construction d'un musée.

Il est de 10 pouces sous la normale

Le niveau du lac baisse mais moins rapidement

GRANBY - Les pluies des derniers jours et la bonne coopération des citoyens de Granby ont ralenti de façon appréciable l'abaissement du niveau d'eau du lac de Granby. Hier, le niveau était d'environ 10 pouces en bas de la normale.

Au tout début de la semaine, l'eau du lac était de sept pouces en bas de son niveau normal. L'abaissement s'est poursuivi, mais de façon moins rapide, en raison de l'interdiction d'arroser les jardins et pelouses, de laver les trottoirs et de remplir les piscines.

De jeudi à vendredi, le niveau de l'eau a baissé d'un demi-pouce. La situation aurait cependant pu être pire s'il n'avait pas plu et si les citoyens n'avaient pas respecté l'interdiction des autorités municipales.

Cette situation n'est pas alarmante et il n'y aurait pas encore à craindre en autant, bien entendu, que les Granbyens continuent à accorder leur bonne coopération en évitant l'arrosage des jardins et pelouses de même que le remplissage des piscines.

Des loisirs nombreux pour les jeunes de la paroisse Saint-Joseph

GRANBY -- Le président du comité des loisirs de la paroisse St-Joseph, M. Georges Bernier, a souligné le travail de tous ceux qui ont la responsabilité d'organiser des loisirs pour les jeunes de la paroisse.

"Tout fonctionne à merveille grâce au dévouement de quelques personnes, et les enfants participent activement et nombreux aux activités qui sont préparées à leur intention", de dire M. Bernier.

Parmi ces activités récréatives mises sur pied dans la paroisse St-Joseph, on note une équipe de baseball mineur qui s'aligne sur la ligue formée par les Loisirs de Granby pour tous les jeunes joueurs de la ville.

Autres nouvelles de Granby à lire en page 8

Les activités, du 1er au 5 août

Les terrains de jeux maintiennent les normes d'excellence établies

GRANBY -- Les Loisirs de Granby Inc. continuent leurs activités sur les terrains de jeux de la cité. Une fois de plus, les programmateurs: Mlle Ginette Berthiaume, section féminine et M. Réjean Dion, section masculine, ont élaboré à l'intention des enfants, un intéressant et divertissant programme, dont voici le sommaire pour la semaine du 1er au 5 août.:

Pour les filles d'abord, lundi, dans l'avant-midi, le parc Robert réserve une surprise . . . tandis que le parc Yamaska cédule de la danse et du mime. Dans l'après-midi le parc Yamaska donne du bricolage et le parc Robert met à l'affiche une véritable raffle de bingo.

La journée de mardi sera entièrement consacrée à l'excursion, durant toute la journée et sur tous les terrains. Mercredi, dans l'avant-midi, au parc Robert, un défilé en costume d'indienne aura lieu

Le parc Immaculée - Conception met à l'affiche, jeudi, dans l'avant-midi, du bricolage, la même chose est cédulée pour le parc Robert, dans l'après-midi, alors que les filles du parc Yamaska se rendront faire une visite industrielle.

Vendredi, dans l'avant-midi, du bricolage est prévu pour le parc Victoria. Dans l'après-midi, le parc Robert ira au bain du parc Avery, le parc Yamaska tiendra, pour les 5, 6 et 7 ans, un concours de "gomme baloune", on est prié d'apporter sa poupée; un concours de "sucette", pour les 8 et 9 ans et enfin du bingo pour les 10 et 11 ans.

Les garçons, lundi, dans l'avant-midi, tous les parcs ont des activités organisées par les moniteurs des terrains. Dans l'après-midi, le parc Avery tient sa séance de bricolage. Mardi, tous les parcs partent en excursion. On apporte son dîner et son costume de bain, Théofret et Calorieu seront de la partie.

Du bricolage est à l'affiche, mercredi, avant-midi, au parc Horner. Jeudi, dans l'avant-midi, du bricolage tiendra l'attention des enfants au parc Immaculée-Conception, tandis que dans l'après-midi, des activités spéciales seront organisées par les terrains. Vendredi sera une journée spéciale sur tous les terrains de jeux

Il est à noter, qu'au cours de la semaine, il y aura une grande surprise qui sera très appréciée des enfants. Pour pouvoir être certains de participer à cette surprise, les enfants doivent venir à tous les jours sur les terrains de jeux, car le jour et le temps de cette surprise . . . demeurent mystérieux.

Témoignage à CHEF

GRANBY - Plusieurs personnalités seront entendues à l'émission Témoignage, sur les ondes de C.H.E.F., 1450 tous les matins à 7 heures. Au cours de la semaine du premier au six août, vous pourrez entendre:

LUNDI, 1er août: Grégoire Marcil: "Plus fou que les autres"

MARDI, 2 août; Marcel Marcotte, s.f.: "Pour que grandisse l'amour".

MERCREDI, 3 août; Jean Galot, s.j.: "Le lanceur de pierre" (M.-C. Pichaud).

JEUDI, 4 août; Gustave Thibon: "Le conflit des générations".

VENDREDI, 5 août; Gustave Thibon: "Hier et aujourd'hui"

SAMEDI, 6 août; Joseph Squadroni, s.j.: "Au pays des oiseaux colorés".

Pour l'automne

Exposition d'oeuvres du peintre R. Picard

GRANBY -- Le peintre Roger Picard travaille présentement à la préparation d'une exposition de quelques-unes de ses oeuvres les plus récentes qui sera présentée au début de l'automne, soit à la Galerie Lulu, ou dans un hôtel de la ville.

Le jeune peintre granbyen dont le public a déjà reconnu le talent et le travail pour la recherche d'une expression juste dans la forme et la couleur travaille pendant de longues heures pour progresser dans son art. A l'exposition actuellement en préparation on pourra admirer des peintures et des pastels qui ont été exécutés depuis quelques mois.

Sur la grève des hôpitaux

Opinion de la véritable Mme Marissal, de Granby

GRANBY - Lors d'une récente interview dans la rue, sur la grève des hôpitaux, Mme Marissal, qui avait donné son opinion, n'était pas la vraie Mme Marissal. La personne interviewée, dont on ignore l'identité véritable, nous avait donné pour nom Mme Marissal. La déclaration que nous avait alors faite la supposée Mme Marissal ne correspond, en aucun point, avec l'opinion de la véritable Mme Marissal, qui s'est empressée de rectifier les faits en nous faisant la déclaration suivante:

"Je suis infirmière, non-syndiquée, employée à l'hôpital St-Joseph de Granby. Je suis étrangère et établie depuis neuf mois au Canada. Je ne connais pas bien les griefs qui opposent les employés d'hôpitaux à l'administration. Une chose est cependant certaine, c'est que je désapprouve la grève dans son principe général. Je suis donc loin d'être à 100% pour les grévistes. Ne faisant pas partie du syndicat, je déplore le fait que l'on m'empêche de travailler. Depuis le 16 juillet dernier, à 8 heures a.m., heure à laquelle j'ai quitté mon service, je n'ai eu aucun contact avec les médecins, je serais donc bien en peine de donner leur avis".

CAMPING BON-JOUR
à 3 milles de Granby, chemin St-Paul
. Terrain sablonneux
. Bonne eau de puits artésien
. A l'ombre des bouleaux
. Vaste terrain pour tentes et roulottes
. Tables à pique-nique
SPECIAL pour DIMANCHE 31 JUILLET
RAFRAICHISSEMENTS POUR TOUS
Bienvenue au Camping Bon-Jour
C. E. Boileau, propriétaire

M. Jean SENEY, de Granby, a opté pour l'art dentaire. Il est l'un des finissants du Séminaire de St-Hyacinthe.

Campement 4-H

GRANBY -- En collaboration avec le ministère de l'Education l'Association forestiere québécoise tient présentement des camps de formation pour les chefs de son mouvement 4-H. Les camps ont débuté le 11 juillet et se termineront le 16 août.

Que.ques 500 jeunes, garçons et filles venant des quatre coins de la province, suivront des cours sur la technique 4-H et sur la conservation des forêts aux deux centres provinciaux de campement de l'AFQ, soit à la Réserve de Parke (Kamouraska) pour l'est de la province, et à Harrington (Argenteuil) pour l'ouest de la province.

Les études portent sur le thème: "4-H, AMI DE L'ARBRE" qui est en même temps le sujet de tout le programme d'activités pour l'année 4-H qui débutera en septembre.

M. G. Bélanger, de Waterloo, est décédé à l'âge de 91 ans

GRANBY - M. Georges Bélanger, époux de feu Emma Ouellette, demeurant à 437, rue Court, à Waterloo, est décédé à l'âge de 91 ans, jeudi le 28 juillet, à Waterloo.

Le défunt laisse dans le deuil: ses enfants: MM. Wilfrid, Alexis et Lucien Bélanger, ainsi que Mlle Alice Bélanger et Mme Walter Guay (Lucienne), tous de Waterloo.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Léo - Paul Ledoux, à 454, rue Foster, à Waterloo.

Les funérailles auront lieu à 10h. a.m., lundi le 1er août, à l'église St-Bernardin de Waterloo. L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

LES LACORDAIRE AU CAP, FIN AOÛT

GRANBY- Le cercle Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc de Granby tiendra un pèlerinage au sanctuaire national du Cap-de-la-Madeleine, à la fin d'août. La date officielle n'est cependant pas encore connue, mais elle le sera durant les prochains jours.

Les membres sont priés d'en prendre note et sont invités à y assister.

Hôtel Mont Shefford Présente
SAMEDI
MARGOT
Chanteuse
DANSE CONTINUELLE
ADMISSION GRATUITE
ENSEMBLE Gerry Blais

CINEMASCOPE
THEATRE PALACE GRANBY
FR 2-4466
DIMANCHE
A
SAMEDI
31 JUILLET - 6 AOUT

Adolescents de 10 ans et plus
admis dimanche jusqu'à 2.30 hres p.m.
SAMEDI, 30 Juillet - DERNIER SOIR!
UN FILM DE JEAN LUC GODDARD
UNE FEMME MARIEE
Aussi: Mabuse attaque Scotland Yard.

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

Corporation formée

ORFORD -- Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation sans capital - actions, désignée sous le nom de "Camp J.M.C. Orford".

Le but sera d'exploiter un camp musical et artistique.

Le siège social de la corporation est au Parc Provincial du Mont-Orford, Magog, district judiciaire de St-François.

Le montant auquel eut limitée la valeur des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est de deux millions de dollars.

Révérend Père Jacques PICARD, c.s.c., sera l'un des deux prédicateurs de la neuvaine d'action de grâces qui se déroulera à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal, du 1er au 9 août. Il a choisi de démontrer que notre Dieu est un Dieu joyeux. Le Père Picard prêchera tous les jours à 2 heures 30 p.m.

Autres nouvelles régionales à lire en page 8

FLEURS
FLORISTS' TELEGRAPH DELIVERY F.T.D. INTERFLORA - WORLDWIDE
Fleurs livrées partout dans le monde
Maison Montcalm
FLEURISTE
votre fleuriste F.T.D. depuis 21 ans
210 York Granby
372-3925

Nécrologie

BELANGER - A Waterloo, le 28 juillet 1966, à l'âge de 91 ans est décédé M. Georges Bélanger, époux de feu Emma Ouellette, demeurant à 437, rue Court, à Waterloo. Les funérailles auront lieu le lundi 1er août. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Léo - Paul Ledoux, 454 rue Foster, pour se rendre à l'église paroissiale St-Bernardin, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard Ltée
SALONS 223 PRINCIPALE
FUNERAILLES 170 DUFFERIN
Ambulances — Lits de malades
Rue Principale — Granby
FR. 2-4498 — FR. 3-3422
(19-1-64)

Granby Granite enr.
ANDRE MENARD, prop.
Lettrage et Réparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby

J.-A. LESIEUR ENR.
Directeur de funérailles
Service d'AMBULANCE
SALONS FUNERAIRES MODERNES
Granby, P.Q. Tel. 372-3309
255 Principale - 411 Notre Dame
Bureau : Rue Parc

C. DAIGLE
Monuments enr.
Manufacturier
Lettrage au cimetière.
918 Principale Granby
Tél: 378-7388
353 Girouard St-Hyacinthe
774-4137

UNE SOIREE BARTOK, en l'honneur du compositeur hongrois Béla Bartok, mort en 1945, est présentée, dimanche soir, au camp JMC du mont Orford, par le Quatuor Orford et le violoniste Lorand Fenyves. Sur la photo, autour de M. Fenyves, assis, on reconnaît les membres du Quatuor Orford, Marcel Saint-Cyr, violoncelle, Terry Helmer, alto, Kenneth Perkins, violon, et Andrew Dawes, violon.

Dimanche soir, le 31 juillet

Le violoniste L. Fenyves et le Quatuor Orford chez les JMC

MONT ORFORD -- Un des meilleurs quatuors à cordes au Canada, le Quatuor Orford, se joindra au grand violoniste hongrois, Lorand Fenyves, pour présenter une soirée Bartok, dimanche soir, le 31 juillet, en la salle de concert du camp des Jeunesses musicales canadiennes du Mont-Orford.

On interprètera alors trois oeuvres du compositeur contemporain d'origine hongroise Béla Bartok.

Monsieur Lorand FENYVES, violoniste d'origine hongroise professeur au Conservatoire, de Musique de Toronto et professeur de violon au Camp Musical JMC depuis trois ans présentera, avec le Quatuor Orford (Andrew DAWES, Kenneth PERKINS, violons, Terry HELMER, alto et Marcel SAINT-CYR, violoncelle) trois oeuvres marquantes de l'évolution de Bartok.

Le quatuor numéro 2 opus 17 date de 1915-1917, première période de l'oeuvre de Bartork.

Monsieur Lorand Fenyves a créé les duos pour violons d'après le manuscrit en 1932.

Ces duos, inspirés par des thèmes folkloriques de différents pays sont caractéristiques de la seconde période de Bartok.

La sonate pour violon seul a été commandée à Bartok en 1934 par Yehudi Menuhin, Le compositeur termina cette oeuvre en 1944 et elle est considérée, avec le concerto pour piano comme la dernière oeuvre du maître, mort en 1945.

C'est la première fois que les Jeunesses Musicales consacrent une soirée entière à un compositeur contemporain.

Monsieur Fenyves a cru bon de demander au quatuor de répéter le Quatuor numéro deux en fin de programme pour permettre au public d'apprécier davantage cette oeuvre difficile.

PROGRAMME

Quatuor numéro 2 opus 17 (1915-17) (repris en fin de programme)

Sonate pour violon seul (1944) (Lorand Fenyves, violon)

Extraits des 44 Duos pour deux violons (1932) - (Lorand Fenyves et Andrew Dawes)

Les commissaires de Rougemont vont accorder les contrats de transport

ROUGEMONT- Les membres de la Commission scolaire St-Michel de Rougemont étudient présentement les deux soumissions qui ont été présentées pour les contrats de transport des élèves de cette municipalité.

Après avoir pris connaissance des offres, les commissaires, réunis sous la présidence de M. Jules Bessette, ont décidé de reporter l'accord des contrats à leur prochaine assemblée régulière, soit le 8 août.

Les deux soumissionnaires sont MM. Armand Rondeau et Donat Bergeron, de Rougemont, qui ont présenté chacun des offres pour quatre des huit circuits de transport, sans que les deux soumissionnent pour le même circuit en aucun cas. Ces deux personnes étaient déjà détenteurs des contrats de transport l'an dernier à la Commission scolaire de Rougemont.

M. Rondeau a présenté une soumission au montant de $7,800 et M. Bergeron a soumis une offre de $5,500. La différence entre les deux montants, chacun pour quatre circuits, est expliquée par le fait que les circuits choisis par M. Rondeau comportent le transport de plus d'élèves sur une plus grande distance.

Des ententes avec Meilleur et Honoré Mercier

Rougemont n'est pas affilié à une Régionale pour cette année

ROUGEMONT- La Commission scolaire St-Michel de Rougemont ne sera pas affiliée à aucune Commission scolaire régionale pour 1966 - 67. Selon ce que nous déclarait le président de Rougemont, M. Jules Bessette, "une décision finale à ce sujet devra cependant être prise par les commissaires au cours de la prochaine année, afin que cette affiliation soit conclue pour septembre 1967".

Pour permettre à ses écoliers de niveau primaire de fréquenter des maisons d'enseignement publiques reconnues par le ministère de l'Education, la Commission scolaire de Rougemont a toutefois pris des ententes, comme par les années passées, avec la Régionale Meilleur de Granby et la Régionale Honoré Mercier de St-Jean. "Les parents n'ont donc pas à s'inquiéter, de préciser M. Bessette. Tous les élèves fréquenteront une école secondaire, que ce soit à Marieville, St-Césaire ou Granby".

Il y a quelques mois, les commissaires de Rougemont avaient déjà adopté une résolution pour demander leur affiliation à la Régionale Meilleur. A Granby, les administrateurs de la Régionale ont été favorables à cette demande, et se sont dits prêts à recevoir en tout temps, la Commission scolaire de Rougemont. La demande d'affiliation devait cependant être rejetée, en raison d'un article de la résolution de Rougemont qui spécifiait: "Rougemont consent à s'affilier à la Régionale Meilleur en autant que celle-ci assure les commissaires de Rougemont qu'une école polyvalente sera construite à St-Césaire", qui est située à quelques milles seulement de Rougemont.

A cette clause les commissaires de la Régionale ont répondu à 4 contre 3, qu'ils ne pouvaient pas se plier à une telle demande conditionnelle et que l'affiliation serait acceptée dès que Rougemont consentirait à effacer ce paragraphe de sa résolution. Rougemont est toutefois demeuré sur ses positions, et ne sera affiliée à aucune des Régionales environnantes pour la prochaine année scolaire, que ce soit Meilleur de Granby, Honoré Mercier de St-Jean, ou Missisquoi de Cowansville.

La prévention des feux de forêt est la responsabilité de chacun

COWANSVILLE -- Tous les ans, les feux de forêt causent des milliers de dollars de dégâts à nos surfaces boisées. Parfois, ces incendies ont des causes naturelles, mais le plus souvent, ils sont attribuables à la négligence. Certaines personnes ne pensent pas au danger que présente la sécheresse de l'été dans les régions très boisées.

Les cigarettes, les allumettes et les feux de camp sont évidemment les causes les plus fréquentes de ces désastres. Une cigarette ou une allumette mal éteinte qui tombe sur un tas de feuilles ou d'aiguilles de pin sèches, provoque rapidement des flammes qui s'étendent à une vitesse alarmante à travers la forêt désséchée par le soleil d'été. De même, les feux de camp qu'on a allumés dans des clairières insuffisamment dégagées, ou qu'on n'a pas éteints convenablement après usage causent bien vite des incendies désastreux.

On doit écraser les mégots de cigarettes sur le sol même et non sur une surface parsemée de feuilles. Il serait encore mieux de les éteindre dans l'eau. On doit prendre les mêmes précautions en ce qui concerne les allumettes qui, pour plus de précautions, devraient être cassées, en deux après usage. De plus, on devrait noyer les feux de camp avec des seaux d'eau et les recouvrir de terre.

Les campeurs et les amateurs de pique-nique doivent veiller à ne pas laisser de bouteilles cassées dans les endroits de récréation. Les tessons de bouteilles peuvent concentrer les rayons du soleil et mettre le feu aux brindilles ou aux feuilles.

Les vacanciers doivent avant tout lire attentivement les avertissements touchant les feux de forêt à l'entrée des parcs et des lieux de plaisance. Ces panneaux leur diront si le danger de feu de forêt est grand ou non, afin qu'ils soient particulièrement vigilants là où les risques sont les plus grands.

Si l'on prend les précautions voulues, les feux de forêt diminueront considérablement. On épargnera la vie des oiseaux et de la faune et on protégera contre les flammes destructrices des biens et des parcs de valeur.

Ce projet est accepté par les commissaires de Rougemont

Certains contribuables s'objectent à l'agrandissement de l'école centrale

ROUGEMONT- Les nouveaux locaux que les commissaires de Rougemont veulent ajouter à l'école St-Michel, dans le village, pourraient être utilisés dès septembre 1967. Les plans pour cet agrandissement de quatre locaux de classes ont été acceptés par les membres de la Commission scolaire et ont été soumis, il y a quelques semaines, à l'approbation du ministère provincial de l'Education.

C'est un fait connu que certains contribuables de cette municipalité scolaire s'objecteraient à une telle dépense, que plusieurs jugent "trop élevée".

Il semble que ces personnes (dont deux pères de famille qui ont fait connaître ouvertement leurs objections) demeureraient à la campagne et souhaiteraient voir se continuer la formule des écoles de rang, système d'enseignement que plusieurs commissions scolaires ont aboli depuis de nombreuses années.

Les commissaires de Rougemont, sans nécessairement être "dans l'vent", sont toutefois à l'avant-garde de l'éducation telle que conçue en 1966, et réalisent pleinement qu'il faudra en venir, un jour, à la centralisation totale de l'enseignement primaire, pour permettre aux écoliers de jouir d'un système d'enseignement à la hauteur de ce qui est dispensé ailleurs. Dans cette ligne de pensée, les commissaires ont décidé de centraliser, dès septembre prochain, toutes les classes du niveau de première année. Ceci afin de mettre à la portée de tous les écoliers de ce niveau, les nouvelles méthodes actives d'enseignement du français et de l'arithmétique.

Les bancs des quatre écoles de rang continueront cependant à user les "culottes" de 90 écoliers des niveaux de deuxième, troisième, quatrième et cinquième années. La construction de l'agrandissement ne pouvant physiquement pas être terminée pour la prochaine année scolaire, l'utilisation de ces écoles de campagne devient indispensable pour recevoir tous les élèves du primaire pour 1966-67.

Cependant, l'année prochaine, on verra peut-être quelques-unes, sinon toutes ces petites écoles si typiques fermer leur porte, et tous les élèves se rendront à l'école centrale du village pour y recevoir un enseignement plus adéquat aux recommandations du rapport de la commission Parent et aux applications du ministère de l'Education.

Hausse de taxes

Les contribuables qui s'objectent à l'agrandissement de l'école St-Michel, dans le village de Rougemont, appuient leurs revendications, principalement sur le fait que cela impliquerait une hausse du taux de la taxe scolaire. Il est vrai que pour financer ces travaux, la Commission scolaire devra exiger plus de chaque contribuable. Ainsi on peut s'attendre à ce que le taux de la taxe soit haussé de $0.15, et passe de $0.85 à $1,00 sur le cent dollars d'évaluation foncière.

La majorité de ces contribuables sont pomiculteurs et allèguent qu'ils ne peuvent supporter, cette année, une hausse de taxes. On sait que les pomiculteurs de Rougemont ont été victimes, il y a quelques semaines, d'une violente tempête de grêle qui a détruit la récolte de pommes prévue pour l'automne, dans une proportion pouvant aller de 90 à 100 pourcent.

On peut donc prévoir que des groupes de citoyens feront de nouvelles représentations auprès des commissaires, pour demander de retarder à l'an prochain, les travaux d'agrandissement de l'école St-Michel.

Même si les commissaires ont accepté ce projet, ils devront demander des soumissions publiques, dès l'autorisation de Québec, et , à ce moment, les objections se feront peut-être nombreuses de la part de certains contribuables.

L'hon. Jean-Jacques Bertrand s'adressera à 200 Américains

MONTREAL (PC)—Le ministre de la Justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, adressera la parole aux quelque 200 délégués américains de la National Conference of Commissioners on Uniform State Laws ce matin, le 30 juillet, au Reine-Elizabeth.

C'est la première fois que cet organisme tient un congrès au Canada; il fête cette année son 75ème anniversaire de fondation. Du 30 juillet au 5 août, la conférence doit étudier et adopter des projets de loi qui seront ensuite soumis aux 50 législatures des Etats-Unis.

Le président de la National Conference, M. William A. McKenzie, de Cincinnati, Ohio, adressera également la parole samedi matin. Il énumérera alors les 14 projets que les membres seront appelés à étudier.

En tête de liste seront les projets de loi concernant la non-discrimination, la défense des indigents, les codes de crédit au consommateur, les ventes frauduleuses de terrains entre états et les codes d'homologation.

La National Conference est formée d'avocats et de juges nommés par les gouverneurs des divers états. Parmi d'anciens membres de cet organisme, on relève plusieurs noms célèbres comme le juge Louis D. Brandeis, de la Cour suprême des Etats-Unis, et Woodrow Wilson.

L'organisme est affilié à l'Association du barreau américain. Ce congrès sera d'ailleurs suivi par celui du Barreau américain dont environ 20,000 membres se réuniront à Montréal du 8 au 11 août.

L'adoption dans 47 des 50 états américains d'un code commercial uniformisé est, de l'avis des directeurs de la conférence, la plus grande réussite depuis sa fondation. C'est depuis 1940 que les commissaires en soumettaient le projet aux diverses législatures.

Les dirigeants de la conférence s'attendent à ce que le nombre des participants cette année soit le plus élevé de son histoire, malgré la grève des compagnies aériennes qui sévit actuellement aux Etats-Unis.

Trois coups faits en une seule nuit

COWANSVILLE- Des cambrioleurs ont pris pour cibles trois établissements commerciaux de Cowansville, dans la nuit de jeudi à vendredi.

Vol

Un ou des cambrioleurs se sont introduits au Restaurant Tasty Food, sur la rue Rivière, faisant main basse sur une somme de $30 et causant quelques dommages.

Outre la vitre de la porte arrière qu'ils ont brisée pour entrer, les voleurs ont démoli les deux tiroirs-caisses du restaurant, réussissant à en n'ouvrir qu'un seul, semble-t-il, au moyen d'un levier quelconque.

Me Jacques MEUNIER, de Cowansville, licencié en Droit de l'Université de Montréal, a été admis à l'exercice de la profession d'avocat par le Barreau de la province de Québec. Il se joindra à une étude légale de Cowansville.

Tentatives

Un ou des voleurs ont saccagé les bureaux de l'Hydro Québec, sur la rue Principale, après s'y être introduit par effraction.

Leurs recherches ont été vaines puisqu'ils n'ont rien emporté.

Par ailleurs, on a tenté de s'introduire à la Pharmacie Varin, sur la rue Sud, mais la porte de l'établissement a résisté aux entreprises des voleurs.

La Sûreté municipale enquête dans ces trois affaires.

Ce soir à 8h.30

Le gala Orford avec les maîtres du camp

MONT ORFORD -- Un concert des plus intéressants est présenté, ce soir à 8h30, en la salle de concert du camp d'été des JMC au mont Orford. Les maîtres du camp, soit les professeurs, se réunissent en effet pour présenter un récital de choix.

Le public aura alors l'occasion d'applaudir des artistes de réputation internationale dans l'interprétation d'oeuvres choisies parmi les meilleures dans le répertoire de la musique classique.

Demain soir, le Quatuor à cordes Orford, et le violoniste Lorand Fenyves, interprèteront quelques compositions de Béla Bartok, compositeur contemporain d'origine hongroise.

Les mélomanes seront également intéressés à assister au concert du mercredi 3 août, alors que les deux enfants du grand musicien Paul Tortelier Yan Pascal, violoniste, et Pau Tortelier, pianiste, se réuniront sur la scène de la salle de concerts.

Affaire de tentative de vol devant la cour

COWANSVILLE- Un individu de Granby sera envoyé à son procès pour tentative de vol si aucun élément ne vient jouer en sa faveur d'ici son examen volontaire, fixée au cinq août par le Tribunal, au palais de Justice de Sweetsburg, à Cowansville.

C'est Armand Choinière qui a subi son enquête préliminaire devant le juge Guy Genest, de la cour des sessions de la paix.

Plusieurs témoins, dont la présumée victime de la tentative de vol, M. William Castle, de Cowansville, sont venus à la barre décrire les aspects de cette affaire.

M. Castle a déclaré à la Cour avoir été alerté par les jappements de son chien, aux environs de 10 heures 30 p.m., le 28 juin.

Sortant de chez lui, M. Castle aperçut, selon ses dires, une automobile stationnée sur le chemin menant à sa cabane à sucre; un homme se tenant à plusieurs centaines de pieds de l'auto; et son tracteur miniature, qu'il se rappelait avoir laissé loin de l'endroit où il se trouvait, près d'une grange.

Le cultivateur, toujours selon ses propres avancés, s'est approché de l'homme et lui a demandé s'il était en train d'essayer de voler son tracteur.

M. Castle a par ailleurs enjoint à l'individu d'attendre l'arrivée de la Police, mais celui-ci n'a pas semblé comprendre et a filé avec son automobile, dans laquelle prenait place un autre individu.

A ce moment, le fils de M. Castle, Sydney, a pu prendre le numéro de licence du véhicule, une Austin, dans laquelle on ignore si on aurait pu transporter le tracteur miniature d'une pesanteur approximative de 150 livres.

Par la suite, Sydney Castle a corroboré le témoignage de son père, identifiant par son allure Armand Choinière comme étant l'homme aperçu sur les lieux de la tentative de vol.

En dernier lieu, M. Guy Gaboriault, du détachement de la Sûreté provinciale à Cowansville, qui a enquêté sur cette affaire, a révélé à la Cour les déclarations de Choinière à l'occasion de son interrogatoire sur cette affaire.

M. Gaboriault a indiqué que le prévenu lui a déclaré être entré à la Taverne Centrale, à Granby, le 28 juin, aux environs de deux heures 30 de l'après-midi, où il est demeuré jusqu'a minuit. Choinière a cependant ajouté être sorti de l'établissement une fois au cours de la soirée pour s'apercevoir que son automobile n'était plus à l'endroit où il l'avait stationnée. Choinière ne s'en est pas formalisé, à cause du modèle ancien de son auto et qu'un ami aurait pu la prendre pour faire une ballade. A minuit, il devait cependant la retrouver sur le terrain de stationnement de l'autobus, à proximité de la Taverne.

L'affaire pourrait connaître des rebondissements le cinq.

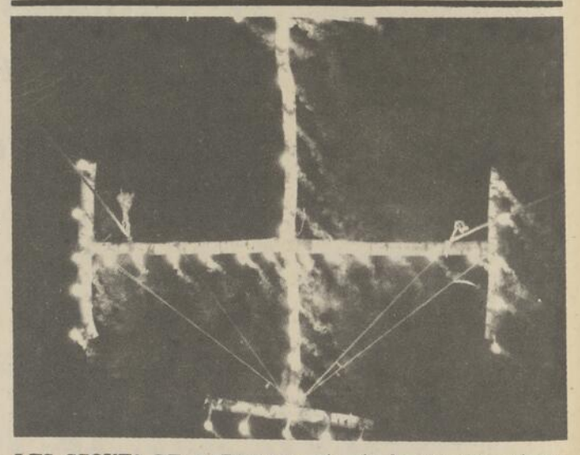

LES SCOUTS DE FARNHAM ont pris les moyens nécessaires pour illuminer la croix qui identifie leur mouvement alors qu'ils recevaient la visite des membres du comité des amis des scouts de Farnham, à leur camp de l'Ange-Gardien. Le comité, après avoir siégé, a pu assister à un feu de camp et aux saynètes jouées par les jeunes scouts. Les amis des scouts ont distribué des friandises avant de quitter les lieux. (Photo Marc Robitaille)

TASTEE FOOD
Root Beer "Hires" pour apporter
2 Pintes 85¢
Gallon 1.50
Aussi Hot Dogs, Hamburgs
Patates Frites pour apporter
Crème Glacée Molle essences assorties.
354 Rivière Tél. 263-3362 Cowansville.

COMET CONSTRUCTION INC.
Entrepreneur Général - General Contractor
Comet Construction Inc.
RECOUVREMENT EN ASPHALTE DE
. COURS
. STATIONNEMENTS
. TROTTOIRS
. ENTREES
Pour résidences et tout autre genre de commerce
Gilman's Corner TEL: 263-0858 West Brome

ABONNEZ-VOUS A "LA VOIX DE L'EST"
COMPOSEZ PR-3 - 2516
ou encore PR-3 - 9865
ET SOYEZ DES MIEUX RENSEIGNES

La Voix Maskoutaine

SAMEDI, LE 30 JUILLET 1966

POUR VOUS RENSEIGNER
LISEZ
La Voix de l'Est
VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

Echos maskoutains

ST-HYACINTHE - Selon plusieurs connaisseurs, aucune exposition du Québec ne peut se vanter d'avoir des bâtiments pour accueillir les animaux aussi bien entretenus et propres que ceux de l'Exposition régionale de St-Hyacinthe.

****

La flûte semble ces jours-ci, en lune de miel avec son pire ennemi. On dit toujours "Fontaine je ne boirai pas de ton eau" ou encore "Tant va la cruche à l'eau qu'elle se noie"...

****

Un astronome de St-Hyacinthe s'occupait dernièrement à ajuster le viseur d'une lunette sur l'une des croix de la Cathédrale. Malgré tous ses efforts, son équipement refusait de fonctionner normalement jusqu'au moment où il découvrit avec stupeur que la Cathédrale avait deux clochers et aussi deux croix. Sa lunette était ajustée sur l'une des croix tandis que le viseur pointait sur l'autre...

Malgré l'injonction prise contre eux par le gouvernement Johnson

Les employés de l'Hôtel-Dieu ont décidé de rester en grève

SAINT-HYACINTHE- Les syndiqués à l'emploi de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe ont appuyé par un vote dans une proportion de 89 pour-cent le maintien de leur arrêt de travail . On sait qu'ils sont l'objet d'une injonction de la part du gouvernement unioniste de M. Daniel Johnson.

Le piquetage continue donc autour de l'institution destinée à accueillir les malades chroniques.

La proportion des partisans de la grève a quelque peu baissé en comparaison du premier vote pris avant l'arrêt de travail . A ce moment plus de 95 pour cent des 250 syndiqués de l'Hôtel-Dieu avaient appuyé la mesure. Seulement 11 d'entre eux avaient voté contre. Le pourcentage élevé des pro-grévistes semble toutefois démontrer une attitude ferme de la part de ce syndicat. On sait que 556 pensionnaires demeurent encore à l'Hôtel Dieu malgré la grève.

Les dirigeants syndicaux nous ont signalé que la lettre concernant la prise d'injonction contre les grévistes maskoutains par le gouvernement Johnson est bien parvenue à qui de droit.

Selon les renseignements que nous avons pu obtenir, 11 syndiqués ont obtenu la permission de travailler à l'Hôtel-Dieu, à la suite d'une entente survenue entre les deux parties. Nous ignorons cependant s'il s'agit des 11 employés qui ont voté contre la grève avant sa concrétisation.

La vie dans le Service féminin de l'Armée canadienne est si passionnante que deux soeurs jumelles ont choisi d'entrer au service du 6e Bataillon du Royal 22e Régiment, à St-Hyacinthe. Le soldat France Gagné, à gauche, et sa soeur jumelle Francine, à droite, du 670 rue Desmarais, St-Joseph, St-Hyacinthe, apparaissent avec le caporal-suppléant Jacqueline St-Jean, 5130 Rigaud, St-Hyacinthe, et le sergent Lucie Hamel, 240 blvd Cartier, Beloeil, toutes les deux du 6e Bataillon du Royal 22e Régiment. Sur la photo, prise au camp Bouchard, 35 milles au nord de Montréal, on les voit s'entraîner au fonctionnement du radio CPRC-26, pour communications dans un rayon d'un mille et demi.

Proprios de vaches laitières victorieux, à l' exposition

DOUVILLE- La vache Beacon's Radar Bousquet (357984), propriété de M. Jean-Paul Dubuc, de Douville, a remporté le concours du meilleur pis, à l'Exposition régionale de St-Hyacinthe.

Les autres gagnants sont: Alderwood Cornation Mary, (47-1374), Clément Beauchemin, Verchères, Clarkholm Jane V (462300) M. Roland Pigeon, Verchères; Marquise de St-Adelphe (441714) Marcel Bourgeois, St-Ours; Des Radar Beauté Rosée Master (1552115) Hilaire Michon, La Présentation; Dolly Dale Morning Maid, (417115) J. P. Lagacé, St-Hyacinthe; Elmden Reflection Babe (1557-795) Normand Fontaine, St-Marc: Des Pins Verts Lady Michelle (454732) Roland Daoust, Ste-Victoire; St-André Lucia (475349) Irénée Boulay, St-Thomas d'Aquin; Grand Rang Vallée (1422161) Hubert Bousquet, La Présentation; Wilsendale D Lola (1469428) Clément Létourneau, St-Césaire; Lisette (151-3036) Hermel Giard, St-Simon; Roseadale Susy (287297) Denis Savoie, St-Jude; De Ste-Victoire Dollo 2 (460904) Armand Péloquin; Ste-Victoire; Modeste des Etangs (32145) Jules Nichols, La Présentation; Etang Brigitte Impérial (1599750) Gustave Michon, La Présentation; Linda (41754) Wilfrid Sansoucy, St-Ours.

12 producteurs de sucre se signalent

ST-HYACINTHE - Douze producteurs de sucre ont remporté des prix à l'Exposition régionale agricole de St-Hyacinthe.

Dans la section pour 5 pains d'une livre de sucre d'érable pur, le premier prix a été gagné par M. Rosaire Tanguay, de St-Pie - de - Bagot. Les autres prix ont été gagnés par MM. Marcel Lemonde, du 4e rang, à St-Simon et Arthur Benoit de St-Denis-sur-Richelieu.

Dans la section requérant 6 demi-bouteilles de sirop d'érable, le premier prix a été gagné par M. Adrien Messier, de St-Charles - sur - Richelieu. Les autres gagnants sont MM. Rosaire Tanguay, de St-Pie et Marcel Lemonde, de St-Simon.

Dans la section requérant 3 verres d'un demiard de beurre d'érable, le premier prix a été décerné à M. Rosaire Tanguay, de St-Pie. Les autres prix ont été gagnés par MM. Arthur Benoit, de St-Denis et Maurice Hébert de St-Hugues.

Dans la section requérant une collection des produits de l'érable, le premier prix a été remis à M. Marcel Lemonde de St-Simon. Les autres gagnants sont MM. Rosaire Tanguay de St-Pie et Rosaire Chagnon de St-Antoine.

Douze apiculteurs se qualifient à l'expo

SAINT-HYACINTHE- Douze apiculteurs de la région ont remporté des prix, à l'Exposition régionale de Saint-Hyacinthe. Nous publions donc la liste des gagnants.

Section1: 6 bocaux d'une livre de miel blanc: 1er prix: Yves Gauvin, La Providence; 2e prix: Charles Auguste Gauvin, La Providence; 3e prix, Albert Girouard, St-Antoine.

Section 2: 6 bocaux d'une livre de miel doré ou ambré: 1er prix, Yves Gauvin, La Providence; 2e prix, Charles Auguste Gauvin, La Providence; 3e prix, Albert Girouard, St-Antoine.

Section 3: Collection: cire, miel, gâteau etc.: 1er prix, Albert Girouard, St-Antoine, 2e prix: Charles Auguste Gauvin, La Providence, 3e prix, Yves Gauvin, La Providence.

Section 4: Ruche d'observation: 1er prix: Charles Auguste Gauvin, La Providence, 2e prix: Albert Girouard, St-Antoine, 3e prix: Yves Gauvin, La Providence.

Plusieurs porcs Yorkshire ont été primés à l'expo régionale

ST-HYACINTHE - Plusieurs propriétaires de porcs de race Yorkshire ont vu leurs bêtes remporter des prix à l'Exposition régionale agricole, qui se déroule actuellement à St-Hyacinthe.

VERRATS

La section numéro un concerne les verrats du 1er juillet 1964 au 30 juin 1965. Le gagnant du premier prix est le porc Lone Oak 1067 (622601), pripriété de M. Rolland Nichols, de La Présentation. Les deuxième et troisième prix ont été remportés par les cochons suivants: Sylvestre A 5W (622-543), propriété de M. Maurice Sylvestre, de St-Pie, et Mastio 400, propriété de M. Marcel Sylvestre, de St-Hyacinthe.

La section numéro deux concerne les porcs du 1er juillet 1965 au 31 décembre 1965. Le premier prix va au verrat Lone Oak 91W (627983), propriété de M. L.-A. Sylvestre, de St-Simon. Les second et troisième prix ont été gagnés par les verrats Sylvestre M. 59W, propriété de M. Marcel Sylvestre, de St-Hyacinthe, et Ferme Maurice 12W (636649), propriété de M. Maurice Sylvestre, de St-Pie de Bagot.

La section numéro trois concerne les bêtes nées en 1966. Il est spécifié que les porcs doivent être propriété de leurs exposants. Le gagnant du premier prix est le cochon Jacques-O. 4X, propriété de M. Ovila Jacques, de St-Thomas d'Aquin. Les deux autres prix ont été gagnés par les verrats Sylvestre M 10X, propriété de M. Marcel Sylvestre, de St-Hyacinthe, et Nichols R. 261, propriété de M. Rolland Nichols, de La Présentation.

Le championnat mâle a été gagné par la bête de M. L.-A. Sylvestre, de St-Simon, dans la catégorie junior, et l'animal de M. Ovila Jacques, de St-Thomas, pour la réserve. Le championnat sénior a été gagné par le porc de M. Rolland Nichols, de La Présentation, pour la catégorie sénior, et celui de M. Maurice Sylvestre, de St-Pie, pour la réserve.

Le grand champion toutes catégories est le porc de M. Rolland Nichols, de La Présentation.

Trop de bruit dans nos rues

SAINT-HYACINTHE - - La Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe désire aviser les automobilistes que ses agents seront particulièrement sévères en ce qui concerne les silencieux défectueux des automobiles.

Cette mesure sera prise à la suite de plusieurs plaintes portées par des citoyens locaux à l'hôtel de ville. Les billets de contravention concernant ce genre d'infraction seront donc distribués en grand nombre aux automobilistes pris en défaut, si la situation demeure la même.

Les policiers séviront également en ce qui concerne les autos de modèles sport dont le moteur est trop bruyant, même si les silencieux de ces dernières n'ont aucune défectuosité.

Les agents donneront également des contraventions à ceux qui font crier les pneux de leurs voitures et véhicules en tournant aux intersections des rues.

La journée d'étude astronomique aura lieu pour le 28 août

SAINT-HYACINTHE - Un porte parole du Club d'astronomie populaire de Saint-Hyacinthe a annoncé qu'un journée d'étude astronomique provinciale et régionale aura lieu pour dimanche 28 août à Saint-Hyacinthe Une centaine d'astronomes professionnels et non professionnels sont attendus à cette occasion. Les participants viendront de tous les coins de la province et particulièrement de la région montréalaise.

Le but de cette manifestation est d'améliorer les connaissances des participants sur les dernières découvertes de l'astronomie moderne. Il sera question de Quasars, galaxies bleues et de la conquête de l'espace. Les organisateurs espèrent favoriser les contacts amicaux entre les groupements de diverses localités.

Le programme de la journée comprendra des conférences, colloques et séances cinématographiques. Le lieu de la manifestation n'a pas encore été fixé.

Le nouveau parc de stationnement coûtera $14,975

SAINT-HYACINTHE-- La ville de Saint-Hyacinthe a accordé un contrat de $14,975 à la compagnie de Pavages Maska, seul soumissionnaire pour l'aménagement du nouveau parc de stationnement qui sera situé entre l'église Notre-Dame-du-Rosaire et le Centre Notre-Dame, sur la rue Bourdages.

La résolution à cet effet a été votée à la dernière séance du conseil municipal local.

A l'Exposition régionale

65 horticulteurs gagnent des prix

ST-HYACINTHE - Quelque 65 horticulteurs de la région ont vu leurs efforts récompensés par les juges de l'Exposition régionale de St-Hyacinthe, laquelle se déroule actuellement.

CLASSE NO 70

Section 1 - Dahlias: 1 fleur
1er prix: Mme Albert Girouard, St-Antoine, Cté Verc.
2e prix: Mme Paul-Emile Michon, 258 St-Thomas d'Aquin.
3e prix: Mme Alfred Ducharme, 482 Bas Rivière, St-Damase.

Section 2 - Giroflée: 6 tiges en fleurs
1er prix: Mme Paul-Emile Michon, 258 St-Thomas d'Aquin.
2e prix: Mme Adrien Messier, St-Charles.
3e prix: Mme Paul-Emile Côté, St-Thomas.

Section 3 - Mufliers (gueules de loup): 6 tiges en fleurs
1er prix: Mme Alfred Ducharme, 482 St-Damase.
2e prix: Paul-Emile Michon, St-Thomas d'Aquin
3e prix: Mme Bernard Cossette, St-Hyacinthe Annexe.

Section 4 - Oeillets fleuristes: 6 fleurs
1er prix: Mme Paul-Emile Michon, St-Thomas d'Aquin.

Section 5 - Oeillets d'Inde (Marigold): 6 fleurs
1er prix: Lucien Drapeau, La Présentation.
2e prix: Adrien Messier, St-Charles.
3e prix: Mme Paul-Emile Michon, St-Thomas d'Aquin.

Section 6 - Pensées: 6 fleurs
1er prix: Mme Alfred Ducharme, St-Damase.
2e prix: Mme Bernard Cossette, St-Hyacinthe.
3e prix: Mme Paul-Emile Michon, St-Thomas d'Aquin.

Section 7 - Pétunias (St-Joseph): 6 fleurs simples
1er prix: Mme Alfred Ducharme, St-Damase.
2e prix: Charles-Auguste Gauvin, La Providence.
3e prix: Mme Paul-Emile Michon, St-Thomas d'Aquin.

Section 8 - Pétunias doubles: 6 fleurs
1er prix: Mme Paul-Emile Michon, St-Thomas d'Aquin.
2e prix: Lucien Drapeau, La Présentation.
3e prix: Mme Bernard Cossette, St-Hyacinthe.

Section 9 - Zennias: 6 fleurs
1er prix: Mme Albert Girouard, St-Antoine.
2e prix: Mme Paul-Emile Michon, St-Thomas.
3e prix: Mme Bernard Cossette, St-Hyacinthe.

CLASSE NO 71
COLLECTION BOUQUETS (fleurs coupées)

Section 1 - Glaieuls: 1 tige
1er prix: Mme Albert Girouard, St-Antoine.
2e prix: Paul-Emile Côté, St-Thomas.

Section 2 - Glaieuls: 3 tiges
1er prix: Mme Paul-Emile Côté, St-Thomas.
2e prix: Mme Paul-Emile Michon, St-Thomas.

Section 3 - Glaieuls: 8 tiges
1er prix: Mme Paul-Emile Côté, St-Thomas.

Section 4 - Bouquets de fleurs coupées
1er prix: Adrien Messier, St-Charles.
2e prix: Mme Paul-Emile Côté, St-Thomas.
3e prix: Mme Bernard Cossette, St-Hyacinthe.

CLASSE NO 72
PLANTES DE MAISON

Section 1 - Jardin Japonais: 1 vase
1er prix: Mme Paul-Emile Michon, St-Thomas.
2e prix: Delphis Cayer, Chambly-Bassin.
3e prix: Mme Bernard Cossette, St-Hyacinthe.

Section 2 - Collection de plantes: 3 récipients
1er prix: Mme Albert Girouard, St-Antoine.
2e prix: Charles-Auguste Gauvin, La Providence.
3e prix: Irénée Archambault, Ste-Christine.

CLASSE NO 73
CENTRE DE TABLE (maximum 10" hauteur)

Section 1 - Arrangement avec une seule espèce de fleurs
1er prix: Mme Paul-Emile Michon, St-Thomas.
2e prix: Charles-Auguste Gauvin, La Providence.
3e prix: Adrien Messier, St-Charles.

Section 2 - Arrangement avec différentes espèces de fleurs
1er prix: Mme Paul-Emile Michon, St-Thomas.
2e prix: Charles-Auguste Gauvin, La Providence.
3e prix: Mme Alfred Ducharme, St-Damase.

CLASSE NO 74
ETUDE FLORALE

Section 1 - Arrangement avec une seule espèce de fleurs
1er prix: Mme Paul-Emile Michon, St-Thomas.
2e prix: Mme Paul-Emile Côté, St-Thomas.
3e prix: Mme Bernard Cossette, St-Hyacinthe.

Section 2 - Arrangement avec différentes espèces de fleurs
1er prix: Mme Paul-Emile Michon, St-Thomas.
2e prix: Charles-Auguste Gauvin, La Providence.
3e prix: Mme Alfred Ducharme, St-Damase.

CLASSE 80: FRUITS

Section 1 - Collection de fruits, fraises, framboises, etc...
1er prix: Mme Paul-Emile Michon, St-Thomas.
2e prix: Mme Rosaire Chagnon, St-Antoine.
3e prix: Henri Barbeau, St-Thomas.

CLASSE NO 81: LEGUMES

Section 1 - Collection Légumes-racines: ail, betterave, etc...
1er prix: Henri Barbeau, St-Thomas.
2e prix: Mme Paul-Emile Michon, St-Thomas.
3e prix: Mme Rosaire Chagnon, St-Antoine.

Section 2 - Collection Légumes-fruits: aubergine, blé d'Inde...
1er prix: Henri Barbeau, St-Thomas.
2e prix: Mme Paul-Emile Michon, St-Thomas.
3e prix: Mme Rosaire Chagnon, St-Antoine.

Section 3 - Collection générale: légume-feuille, légume-racine, légume-fruit
1er prix: Henri Barbeau, St-Thomas.
2e prix: Mme Rosaire Chagnon, St-Antoine.
3e prix: Mme Paul-Emile Michon, St-Thomas.

LES ATTRACTIONS foraines originales ne manquent pas à l'Exposition régionale agricole de St-Hyacinthe. Les jeunes et moins jeunes peuvent y trouver des manèges ou installations du genre destinées à leur procurer des émotions fortes. Jusqu'à présent des milliers de personnes ont visité l'Expo. (Photo Bouchard)

CE TROUPEAU a valu à son propriétaire le premier prix des éleveurs de race canadienne, à l'Exposition régionale agricole, à St-Hyacinthe. On reconnaît, sur la photo, dans l'ordre habituel, l'heureux propriétaire, M. Jules Nichols, son épouse, Mme Nichols, et ses enfants, Christiane et Michel Nichols, tous de La Présentation. (Photo Bouchard)

CE N'EST PAS UNIQUEMENT DU SABLE – L'Afrique du Nord n'est pas uniquement affaire de sable et d'Arabes. Les régions côtières ressemblent davantage à une continuation de l'Europe méridionale qu'au commencement du continent africain. Les touristes peuvent encore y trouver une casbah – à gauche – mais ils découvriront également la ville moderne d'Alger et de magnifiques plages sablonneuses de la Méditerranée. (Photo PC d'après PA)

Moscou avait coutume de donner des directives; il consulte maintenant

Par JOHN BEST
De la PRESSE CANADIENNE

"Il est devenu très ardu de parler aux Roumains; il est plus difficile de s'adresser à ces derniers qu'aux Russes. Quant aux Chinois, il n'est pas du tout question de leur adresser la parole."

Ces remarques faites en passant par un éditeur de Prague en disent long sur les tensions et les conflits qui secouent l'édifice même du mouvement communiste mondial.

Tous les efforts faits jusqu'ici pour camoufler les fissures semblent plus faibles et moins convainquants chaque fois qu'une nouvelle crise éclate. Pour essayer de conserver un semblant d'unité, l'Union soviétique a remplacé les directives que le Kremlin avait coutume de donner à ses satellites par des "consultations".

Le grand manitou du soviet suprême, M. Leonid Brejnev, s'envolé pour Prague, Bucarest ou Varsovie au moindre avis pour y discuter des différents problèmes.

Il va sans dire que les leaders communistes de l'Europe de l'Est apprécient cette façon d'agir. On rapporte que les Tchèques, par exemple, sont enchantés chaque fois que M. Brejnev se dérange pour venir conférer avec le gouvernement de Prague.

Ces visites, inaugurées par Nikita Khrouchtchev, sont un symptôme éloquent de l'insistance des pays satellites pour être entendus dans les questions où il y va de leur propre intérêt.

Plus de menaces

L'époque où les leaders communistes de l'Europe de l'Est étaient tout simplement convoqués à Moscou pour se faire dicter la conduite du Kremlin est maintenant révolue.

Parfois, cette "nouvelle attitude" dans la diplomatie interparti du Kremlin a l'apparence d'une abdication de la part de l'Union soviétique dans son rôle de leader du monde communiste. Il arrive plus rarement maintenant d'entendre dans les déclarations officielles des allusions "au mouvement communiste international et aux partis des travailleurs dirigés par le glorieux parti communiste de l'Union soviétique".

L'accent est plutôt mis sur l'égalité souveraine de tous les partis communistes. Il ne peut y avoir de parti "père" et de parti "fils", affirment les Roumains. Et d'autres partis communistes moins revendicateurs que les Roumains ont fini par adopter la même attitude.

Le trouble avec l'URSS c'est qu'elle est devenue respectable. Alors qu'à l'époque staliniste ou même qu'au début de l'ère de Khrouchtchev, le Kremlin n'aurait probablement pas hésité à mettre la Roumanie à sa place en ayant, pour ce faire, recours à la force; aujourd'hui, le Kremlin a en quelque sorte les mains liées, ayant à défendre une réputation.

Jalouse de sa réputation

Acquise lentement et non sans peine avec les années, sa réputation de puissance responsable et modérée, possesseur restrainte d'une grande puissance militaire, grand champion du mouvement d'indépendance nationale mais également un tenant sincère de la coexistence pacifique avec les différents Etats, doit maintenant être préservée. L'Union soviétique ne pourrait se permettre de sacrifier son influence tant respectée dans le "tiers monde" non-engagé de l'Afrique et de l'Asie en commettant un geste condamnable à l'endroit d'un supposé allié.

Nationalisme

Une autre difficulté fondamentale pour la Russie réside dans le nationalisme même dont elle s'est faite la grande championne dans les régions du globe où cela pouvait aider à sa cause tout en nuisant aux puissances "coloniales" telles que la Grande-Bretagne.

Les théoriciens marxistes ont longtemps tenu mordicus à la notion voulant que le nationalisme disparaîtrait lorsqu'il se heurterait à la vitalité irrésistible d'un mouvement révolutionnaire mondial appuyé par la masse des peuples. Au lieu de cela, le nationalisme a survécu pour entraîner la perte de l'unité du processus historique qui devait entraîner sa disparition.

Quelqu'un a déjà dit que "les partis communistes ne pourront jamais être complètement dénationalisés."

Encore communistes

On peut arguer que même là, les partis demeurent communistes et foncièrement opposés au capitalisme occidental et que lorsque viendra le moment alors que l'Ouest ne sera pas sur ses gardes, ils pourraient rapidement redécouvrir leur ancienne cohésion et serrer les coudes pour parvenir à la réalisation du triomphe communisme mondial.

Cet argument peut reposer sur de faux espoirs. Car le communisme évolue même en Union soviétique. En Yougoslavie, il a évolué au point où le communisme ne se ressemble plus du tout. Lorsqu'on discute avec des hauts fonctionnaires yougoslaves, on a plutôt l'impression de discuter avec des fonctionnaires occidentaux qu'avec ceux de l'école de Lénine. La conversation se déroule strictement sur une base pragmatique et d'affaires. Et, qui plus est, les individus qui dirigent le pays affirment qu'il doit en être ainsi.

Il en sera bientôt ainsi en Tchécoslovaquie également. Avant longtemps, vous ne pourrez plus distinguer les acteurs des matches Est - Ouest sans avoir un programme.

En d'autres mots, lorsque viendra le moment pour les partis communistes de se serrer les coudes, il se pourrait que l'équipe communiste ne joue plus du même côté.

Nationaliste d'abord

La question qui se pose est de savoir si un homme est Tchèque, Polonais ou Roumain d'abord et un communiste en second lieu. A en juger par tout ce qui s'est produit en Europe de l'Est au cours des 10 dernières années, il vous faut conclure que le patriotisme ou le nationalisme l'emporte sur la doctrine.

Il va sans dire que les vrais communistes voient la question d'une façon différente. A Varsovie, j'ai demandé à un haut fonctionnaire: "Croyez-vous que les sentiments et les intérêts nationaux triompheront toujours sur l'idéologie?" Il n'a pas hésité à répondre "qu'il croyait que dans l'idéologie communiste, il y avait place pour le jeu des intérêts nationaux.

A Belgrade, un porte-parole du parti communiste tchèque m'a dit presque exactement la même chose. Dans les deux cas, les discussions portaient sur le Vietnam et mes interlocuteurs communistes soutenaient que si les communistes sortaient vainqueurs, ils revendiqueraient éventuellement leur indépendance de Pékin tout autant que de Moscou.

Mais cette remarque n'est pas signification pour l'Europe de l'Est.

Demain: L'URSS suit l'exemple de ses alliés dans les réformes économiques.

Un jeune couple d'Ottawa n'a pas été surpris de la révolte du Ghana

Par MARILYN ARGUE

OTTAWA (PC) — La révolte du Ghana, qui s'est soldée par le limogeage du président Kwame Nkrumah, n'a aucunement surpris un jeune couple d'Ottawa arrivé au Ghana 18 mois avant que n'éclate cette révolte dont il entendit parler pour la première fois de la part du boucher.

"Lors de notre première journée au Ghana, le boucher nous a annoncé que le président Nkrumah n'en avait plus pour longtemps à la tête du pays", relate Lyse Larose, qui est revenue récemment avec son mari Marc et leur bébé âgé de quatre mois, Alexandre, après un séjour de deux ans au Ghana sous les auspices du Service universitaire canadien outremer.

Au cours de ces deux années, Lyse et Marc Larose ont enseigné à un pensionnat mixte à Tarkwa, localité située à 200 milles d'Accra, la capitale ghanéenne.

Il n'y a pas eu d'actes de violence en dehors de la capitale lorsque le président Nkrumah a été déposé "mais il y a eu des réjouissances générales partout".

"Personne n'a travaillé pendant deux semaines et tout le monde criait sa joie. Les Noirs ont brûlé des cercueils sur lesquels ils avaient inscrit le nom Kwame et certains Noirs ont même tenté de brûler des billets de banque parce que ceux-ci portaient l'effigie du dictateur," a relaté Lyse.

Né un dimanche

Elle est jolie et vive, elle a les yeux bruns et de longs cheveux de la même teinte. Agé de 25 ans, Marc a les cheveux noirs et il a d'autant plus l'air sérieux qu'il porte la barbiche et des verres avec monture en corne. Il se propose de continuer à enseigner le français dans une école secondaire de la région d'Ottawa à compter de septembre.

Tous deux originaires d'Ottawa et diplômés de l'Université d'Ottawa, Marc et Lyse se sont épousés six jours avant de partir pour le Ghana en 1964.

Je craignais que le bébé naisse un samedi parce qu'il m'aurait alors fallu l'appeler Kwame' — ce qui signifie 'né le samedi', a précisé la jeune femme âgée de 24 ans. Mais il est né un dimanche et ses amis l'ont surnommé "Kwesi".

Il a reçu un accueil délirant à son arrivée à la maison de retour de l'hôpital. Les 300 élèves de l'institution se pressaient pour l'accueillir alors que la jeune maman pénétrait dans la maison avec son poupon dans les bras.

"Durant la première année de notre séjour, les Noirs s'inquiétaient parce que je n'avais pas de bébé de sorte qu'on ne cessait de m'offrir des fétiches de fertilité."

Les professeurs

Le couple occupait un bungalow de deux chambres à coucher. Des 20 professeurs que comptait l'institution, un seul autre était canadien. Il s'agit de Clayton Van Dyck, de Saskatoon. Quatre autres instituteurs possédaient un diplôme universitaire alors que les autres étaient des étudiants africains qui travaillaient pour payer leurs études universitaires.

Pourquoi Lyse et Marc Larose se sont-ils enrôlés dans le Service universitaire canadien outre-mer?

"J'avais beaucoup de raisons, mais je les ai toutes oubliées", avoue Lyse. "De toute façon, j'y suis allée, j'ai accompli mon travail et j'ai bien aimé mon séjour.

"Nous aimerions y retourner, mais je veux d'abord déguster des 'milk shakes'."

Les congés des tuberculeux hospitalisés sont à motiver

QUEBEC – Le directeur de la Division de la tuberculose au ministère de la Santé vient de commenter les directives émises récemment par sa division, concernant les permissions de sortie des malades hospitalisés dans les sanatoriums. Le docteur Guy Cardinal insiste sur le fait que les nouvelles mesures ne visent pas à nier le besoin de sortir des tuberculeux séjournant dans un sanatorium, mais à accorder les congés selon les besoins individuels des patients.

Les nouveaux règlements ne visent qu'à restreindre les congés prolongés et trop fréquents qui sont accordés sans raison importante. Il est d'ailleurs prouvé que ces longues sorties sont préjudiciables au traitement des tuberculeux et retardent leur guérison de plusieurs mois tout en augmentant les dangers de contamination pour la population.

Les raisons motivant l'absence doivent maintenant figurer au dossier du patient pour fins de contrôle. Elles peuvent être d'ordre familial, social ou thérapeutique, permettant ainsi une grande latitude au malade. Les directives ne concernent pas les courtes sorties accordées pour fins de distraction et l'on estime même que ces congés deviennent une partie du traitement dans certaines circonstances.

Le Québec dispose actuellement de 13 sanatoriums pouvant accommoder 1,524 patients. Ces hôpitaux jouissant du même régime que ceux de l'Assurance-hospitalisation, il appartient au gouvernement de prendre les mesures nécessaires afin de réduire le coût de gestion de ces institutions et de permettre l'utilisation maximum des lits réservés aux tuberculeux.

La Dame volante ennuyée par le climat anglais

LONDRES (PC)—La dame la plus âgée à survoler l'Atlantique était un peu ennuyée par le climat de l'Angleterre, en fin de semaine dernière. Agée de 74 ans, Mme Marion Hart, surnommé "la grand-mère volante", se trouvait à Londres, mais la température saisonnière de juillet la retenait au sol.

Mme Hart a déclaré que ce retard l'empêchera sans doute de se rendre en Russie, mais elle espérait du moins continuer jusqu'en Turquie, avant de retourner chez elle à Washington.

Elle avait effectué son premier vol transatlantique en 1953, avec une femme co-pilote, pour faire le chemin de retour en 1954. En 1939, elle tenait le gouvernail d'un yacht de plaisance pour une croisière de 30,000 milles autour du monde. Cette femme globe-trotter raconte que ses amis de New York lui disent qu'elle perd la tête. Mais il n'en est rien, et Mme Hart espère voyager encore par avion lorsqu'elle sera centenaire.

Gibraltar, municipalité britannique?

LONDRES (AFP) — Le gouvernement espagnol n'a pas encore répondu" de manière formelle" aux propositions britanniques sur une modification éventuelle du statut de Gibraltar tout en conservant la souveraineté de la Grande-Bretagne, indique-t-on de source proche de Whitehall.

On précise en effet, en dépit du mutisme officiel, que le gouvernement britannique a remis le 13 juillet à la délégation espagnole un document dans lequel il propose que Gibraltar devienne une municipalité britannique et qu'un représentant du gouvernement espagnol soit nommé à Gibraltar pour y traiter des affaires consulaires et des "questions d'intérêt commun".

Cependant, on souligne également, qu'il ne serait pas question dans ce document de placer sous contrôle commun anglo-espagnol le port et l'aérodrome de Gibraltar.

LISEZ ET
FAITES LIRE
LA VOIX DE L'EST

En dépit des marées nationalistes

Qu'est-ce qui maintient l'Europe de l'Est attachée à l'Union soviétique?

Par JOHN BEST
de la Presse Canadienne

Qu'est-ce qui, plus que n'importe quoi, maintient l'Europe de l'Est attaché à l'Union soviétique en dépit des marées nationalistes qui ont obligé le Kremlin à relâcher son emprise depuis quelques années? Le commerce.

Dans quel domaine les pays de l'Europe de l'Est désirent-ils développer des liens avec L'Ouest?

Le commerce.

Pour la plupart des pays du bloc soviétique, les relations commerciales avec l'URSS sont une question de survie économique. Le marché soviétique est énorme, insatiable, régulier et pas tellement exigeant quant à la qualité. Peu importe qu'il ne vous procure pas des devises occidentales convertibles. D'une certaine façon, c'est une bonne chose que les roubles russes soient devenus un moyen d'échange commun - l'équivalent pour le bloc de l'Est du dollar américain ou de la livre sterling. Vous ne pouvez acheter quoi que ce soit dans l'Est avec des roubles, mais, dans l'Est, ils ont autant de valeur que les dollars dans l'Ouest.

Par contraste avec les marchés soviétiques, ceux de l'Ouest sont exigeants et dans certains cas, inaccessibles. Certains pays de l'Europe de l'Est se plaignent amèrement de la "discrimination" commerciale dont ils sont victimes dans l'Ouest, où on leur impose des contingentements et des tarifs élevés.

Discrimination commerciale

Même la Roumanie, le plus revendicateur de tous les pays de l'Europe de l'Est, en ce qui a trait à l'autonomie nationale, fait 60 p.c. de son commerce avec le bloc de l'Est et la plus grosse partie de ses échanges commerciaux est avec l'Union soviétique.

"La raison, on la retrouvera dans la discrimination pratiquée par certains pays de l'Ouest, affirme un directeur de la Chambre de commerce roumaine.

Certains pays capitalistes sont plus flexibles que d'autres, dit-il, mentionnant particulièrement l'Allemagne, la France et l'Italie. Le Canada, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont au nombre de ceux qui font preuve de discrimination à l'endroit des produits hongrois.

La Russie, de son côté, accepte ce que les pays de l'Europe de l'Est ont à lui offrir et en réclamera même davantage. Généralement, il s'agit de produits de qualité supérieure à ce que les Russes produisent ou pourraient produire.

La présence de ce marché fiable procure une assurance considérable aux pays de l'Europe de l'Est et constitue en même temps un important facteur psychologique de nature à diminuer le ressentiment au sujet de la domination politique de Moscou.

Ca favorise la paresse

Cela a tendance à provoquer une euphorie qui est bien décrite par un économiste hongrois lorsqu'il affirme: "C'est trop avantageux pour la Hongrie; cela nous rend paresseux".

Un sentiment un peu semblable a été exprimé par un haut fonctionnaire yougoslave alors que ce pays n'appartient plus au bloc soviétique et fait la plus grande partie de ses échanges commerciaux avec l'Ouest. Or, ce n'est pas sans un sentiment d'inquiétude que les autorités yougoslaves ont constaté que leurs échanges avec l'Est avaient augmenté au cours des dernières années.

Voilà en effet l'un des plus gros obstacles que les économistes libéraux et les autres individus progressistes des pays de l'Europe de l'Est rencontrent lorsqu'ils tentent de convaincre leur gouvernement de prendre des mesures radicales pour réformer et stimuler l'industrie.

Le professeur Otakar Sik, auteur de la réforme économique qui a été adoptée en Tchécoslovaquie, affirme que "l'idée que le développement actuel de la production, les conditions de consommation et du niveau de vie sont suffisamment bonnes, que nous ne devrions pas nous comparer avec les pays les plus industrialisés, est non seulement danger pour le développement socialiste".

SAINT-HYACINTHE
LE PARIS
2340 AVENUE ST-JOSEPH TEL.: PR 3-9492
HORAIRE: Samedi et sur semaine 6 hrs 30
Dimanche: midi et trente continuel

Une femme accuse... et décide de venger l'homme qu'elle aimait.
GÉRARD BLAIN
FRANÇOISE SPIRA
CLAUDE BRASSEUR
GUY BEDOS
SOUPE AUX POULETS

EGALEMENT A L'AFFICHE
Tout un monde en marge avec ses aspirations, ses vices et son désespoir.
FRANÇOISE ARNOUL
MICHEL PICCOLI
FRANÇOIS PATRICE
ROSSANA SCHIAFFINO
LE BAL DES ESPIONS

Entièrement climatisé - Fuyez les chaleurs de l'été au cinéma Le Plaza
CINEMA LE PLAZA
Plaza Granby Tel. 378-2455
Maurice Chevalier . Sandra Dee
Robert Goulet . Andy Williams
"2 FIANCES sur les bras"
EN COULEUR
C'est formidable
Aussi comédie en couleurs
Programme tout en couleurs
Yvonne Furneau DANS
"Semiramis Déesse de l'Orient"
EN COULEURS! CINEMASCOPE!
Le cinéma "Le Plaza" donne des représentations continuelles tous les jours de 1h.30 de l'après-midi à 11 heures du soir. Pour connaître les heures de présentations téléphonez à 378-2455.
Prix d'entrée: Dimanche toute la journée et semaine en soirée: $1.00. L'après-midi sur semaine: $0.75.
Les jeunes (10 ans et plus) sont admis tous les jours (excepté le dimanche). Un film approuvé et comédie. entrée $0.50.
Aujourd'hui pour les jeunes: "Sémiramis Déesse de l'Orient" et comédie.

COMMENCANT CE SOIR
GINA LOLLOBRIGIDA
SEAN CONNERY
RALPH RICHARDSON
UNE FEMME DE PAILLE
IN MICHAEL RELPH AND BASIL DEARDEN'S PRODUCTION
FROM THE NOVEL BY CATHERINE ARLEY
ALSO STARRING ALEXANDER KNOX
SCREENPLAY BY ROBERT MULLER AND STANLEY MANN
PRODUCED BY MICHAEL RELPH DIRECTED BY BASIL DEARDEN
EASTMANCOLOR
RELEASED THRU UNITED ARTISTS
AU MEME PROGRAMME
L' INVASION SECRETE
STEWART GRANGER RAF VALLONE MICKEY ROONEY EDD BYRNES and HENRY SILVA as Durrell
introducing MIA MASSINI Written by R. WRIGHT CAMPBELL Produced by GENE CORMAN Directed by ROGER CORMAN
COLOR by DE LUXE PANAVISION
Released thru UNITED ARTISTS
HORAIRE: DIMANCHE continuel 12.15 semaine 6.15
LES MEILLEURS SPECTACLES DE LA REGION!
MASKA
475 rue HOTEL-DIEU ST HYACINTHE

Les annonces classées de
La Voix de l'Est
rapportent. Essayez-les
tél. FI 7-7596

La Voix DE ST-JEAN ET IBERVILLE

SAMEDI, LE 30 JUILLET 1966

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis

Si la grève s'éternise à l'hôpital St-Jean

Les malades et les vieillards devront être placés dans une autre institution

ST-JEAN - "La situation est devenue vraiment pénible.." Ces paroles, le Dr J. M. Côté, directeur médical de l'hôpital St-Jean devait les prononcer lorsque notre représentante à St-Jean lui demanda de résumer ses impressions.

Certes, le moral des 90 garde-malades et des 18 religieuses de l'hôpital ainsi que celui des quelques personnes non syndiquées qui se rendent à l'ouvrage et celui des médecins reste bon, malgré les difficultés surgissant à chaque instant.

Mais, du côté hygiène, entretien, cuisine et autres services utilitaires indispensables, le surmenage des personnes assurant le service, fait, que si aucun règlement ne survient dans la crise actuelle, il faudra envisager le transfert des 45 malades hospitalisés et des 15 vieillards restés à l'hospice dans une autre institution.

Depuis onze jours, les urgences et les cas extérieurs furent toujours reçus. Personne n'eut à souffrir de la carence du personnel, mais la résistance de ceux qui se dévouent, même s'ils le font de bon gré, a une limite.

Tout le monde met la main à la roue et les médecins, afin d'éviter le développement de certaines infections microbiennes, de bonne grâce vont à la buanderie ou, afin d'assurer les repas, acceptent d'éplucher les pommes - de - terre...

Mais... si dans les premiers jours la situation était passable parce que provoquant une expérience inusité, à la longue elle devient intenable...

Mlle Gisèle SAVAGE, fille de M. et Mme René Savage, de St-Valentin, qui vient de terminer son cours d'Institut Familial à Ste-Martine, et s'est mérité, avec "grande distinction" le diplôme de technicienne en sciences familiales. Nous lui souhaitons bonne chance pour septembre prochain, alors qu'elle enseignera dans une maternelle au Cap-de-la-Madeleine.

LA COMMISSION INTER-MUNICIPALE du Haut-Richelieu, présidée par M. Fernand Roy, maire suppléant de la cité de St-Jean, vient d'accepter le panneau publicitaire de 4' x 8' qui sera placé aux endroits stratégiques des municipalités mentionnées sur ce panneau. C'est une réalisation des publicistes Jean Bruneau et Albert Tremblay. Des recherches appliquées ont été faites pour l'authenticité des costumes et autres particularités. On remarquera que l'attention est portée sur ce qui caractérise tel ou tel endroit, comme par exemple, la cabane à sucre pour St-Grégoire et Noyan, église historique de L'Acadie, la navigation à St-Jean, Iberville et St-Paul. En bas, à droite, c'est le sigle officiel de la région du Haut-Richelieu.

De juin 1965 à mai 1966

Le Service social a aidé plus de cent mères célibataires

ST-JEAN- Durant la période allant de juin 1965 à mai 1966, plus de cent mères célibataires se sont présentées au "Service des mères célibataires" du Service social du diocèse de Saint-Jean.

Pour la région de Saint-Jean seulement, on rapporte trente-six cas. De ce nombre, on compte vinq-quatre naissances dans divers hôpitaux du diocèse, et douze naissances à venir. Dix mères célibataires ont décidé de garder leur enfant et quatorze l'ont abandonné, en vue d'adoption.

Durant les six derniers mois, quarante-deux mères célibataires se sont présentées à la responsable du bureau de Jacques-Cartier, Et, pendant cette même période, vingt jeunes filles demandaient de l'aide au bureau régional de Laprairie. De ce dernier chiffre, huit jeunes filles n'ont pas encore leur bébé. Il est à noter que parmi les douze autres cas, dix ont gardé leur bébé, une l'a réservé et l'autre l'a donné pour l'adoption.

Aide financière

Habituellement, les jeunes filles enceintes se présentent dans les bureaux du Service social pour demander une aide financière, être orientées au sujet de leur accouchement, être guidées dans leur décision au sujet de l'enfant ou pour être réconfortées face à leur conflit.

Dès la première entrevue, la travailleuse sociale essaie de découvrir comment la jeune fille envisage son problème. Elle lui fait part des différents services mis à sa disposition et la laisse libre de prendre le médecin de son choix et le mode de vie qu'elle juge approprié à son état.

Aides ménagères

Lorsque la future maman doit cesser son travail régulier, vers le 5e, 6e ou 7e mois, le Service social tente de la placer dans une maison privée, comme gardienne à plein temps, avec quelques responsabilités ménagères.

Dans les demandes d'aides ménagères, les foyers offrent généralement entre $15 et $25 par semaine aux futures mamans.

Lorsque le "Service aux mères célibataires" doit fournir une aide financière, il le fait habituellement pour une courte durée. rarement pour plus de deux mois.

Une tâche considérable

Enfin le rôle de la travailleuse sociale n'est pas terminé lorsque l'enfant est né. La naissance de ce dernier n'amène pas la fin des difficultés. En effet, que la jeune maman garde ou non son enfant, il lui restera une tâche considérable à accomplir: elle devra se réintégrer dans la société qui l'a rejetée, rentrer dans son milieu, affronter ses amis et connaissances, et retrouver le respect d'elle-même.

Le président communiste nage longtemps

TOKYO (Reuter) — Mao Tse-tung, le président du parti communiste chinois, âgé de 75 ans, a nagé sur une distance de neuf milles et demi sur le fleuve Yang-Tseu-Kiang, le 16 juillet, rapporte aujourd'hui Radio Pékin.

Mao aurait participé avec 5,000 autres personnes au tournoi annuel de nage d'une rive à l'autre de la rivière.

L'ATELIER DE LOISIRS DU CAMP D'ETE permet aux Cadets de l'air stationnés à St-Jean de s'initier à différents travaux, sous la direction d'instructeurs compétents. Sur la photo, de gauche à droite, le cadet B. Vaughn, de Pointe-Claire, les instructeurs civils J. Toy, de Lachine, et A. Gallant, de Montréal, et le cadet A. Crawford, de Pointe-Claire. (Photo Défense Nationale)

Un nouveau commandant au Collège militaire

ST-JEAN - Le lieutenant - colonel R.A. Reid, âgé de 45 ans, de Montréal, vient d'être nommé commandant du Collège militaire royal de St-Jean.

Avant cette nomination, il était officier d'état - major au Collège d'état - major de l'Armée canadienne, à Kingston, Ontario.

Le lieutenant - colonel Reid succède au colonel J.A. Ross, 48 ans, de Rimouski et Ottawa, dont le nouveau poste sera annoncé plus tard.

Le lieutenant - colonel Reid avait obtenu son brevet d'officier dans le Régiment de Maisonneuve en 1942, et, passé capitaine, il s'était rendu outremer en 1944. Blessé au combat dans le nord - ouest de l'Europe, il a reçu la Croix militaire en récompense de sa bravoure.

Après la guerre, il a occupé plusieurs emplois d'état - major au Canada, et de 1948 à 1951, il a exercé les fonctions d'officier d'administration adjoint au Royal Military College, de Kingston, en Ontario.

Promu au grade de major, le lieutenant - colonel Reid a servi en Corée, en 1951 d'abord dans le 2e Bataillon du 22e Régiment et, ensuite, dans la 1ère Division du Commonwealth.

En 1952, il a suivi le cours du College d'état - major de l'Armée canadienne et, une fois son diplôme obtenu, il est devenu officier d'état - major au quartier général de la région militaire du Québec, à Montréal.

En 1956, il passait à l'état-major du quartier général de la 1ere Brigade d'infanterie canadienne et, en 1957, il revenait à la région du Québec, à titre d'officier d'état - major.

Au cours de la visite royale en 1959, le lieutenant - colonel a été écuyer de la Reine, et, la même année, il accédait au grade de lieutenant - colonel et prenait le commandement du 2e Bataillon du Royal 22e Régiment.

Lt-colonel REID

En 1962, il se rendait à Paris, pour occuper un poste au quartier général suprême des forces alliées en Europe et, en septembre 1965, il était affecté au Collège d'état - major.

Pour une capacité de 25 tonnes

St-Luc demande la construction d'un pont pour l'Ile Ste-Thérèse

ST-LUC (DNC) – Le conseil municipal de St-Luc demandera au ministère fédéral des Transports de construire un nouveau pont reliant l'Ile Ste-Thérèse à Talon, pouvant supporter une capacité de tonnage de 25 tonnes.

On sait que, la semaine dernière, un lourd camion a complètement détruit le pont numéro 9 de l'Ile Ste-Thérèse.

Ce pont numéro 9 avait une capacité de 9 tonnes.

Lors de la séance spéciale du conseil, les échevins de St-Luc ont été d'avis que cette demande de construction d'un pont d'une capacité de 25 tonnes était très raisonnable, en vue du développement de cette île.

Selon M. C. Camaraire:

Le problème des servitudes serait facile à régler pour la venue de la Dominion Rubber pour Saint-Jean

ST-JEAN- Faisant suite à un article paru dans un hebdomadaire local concernant le fait que la compagnie Dominion Rubber ne s'établierait pas à Saint-Jean, le commissaire industriel de la ville de Saint-Jean, M. Conrad Camaraire, a affirmé, hier, à notre représentant local, que les dirigeants de cette importante compagnie devaient rencontrer le premier magistrat de la cité, M. L.N. McMillan, pour régler certains problèmes avant la signature éventuelle de l'acte de vente de terrain dans le parc industriel.

M. Camaraire a déclaré en outre que le secrétaire de la Dominion Rubber, M. Paul Smith, était actuellement en vacances annuelles.

Par ailleurs, le commissaire industriel de la cité a déclaré le fait que la cité prévoyait entamer des pourparlers avec l'Hydro-Québec et la compagnie de Bell Téléphone, pour obtenir les déplacements éventuels des servitudes nécessaires, en vue de la construction de la future usine de la Dominion Rubber.

On sait que cette compagnie devait fournir des pneus pour l'usine de la compagnie General Motors, à Sainte-Thérèse.

Or, l'an dernier, la Dominion Rubber, une filiale de US Royal, des Etats-Unis, avait dû retarder la construction de l'usine, au coût approximatif de $10 millions, à cause des restrictions imposées par le gouvernement américain, concernant les investissements dans les pays étrangers.

Il est plus que probable que Son Honneur le maire, M. L. N. McMillan, apportera certaines précisions lundi soir, le 1er août, lors de l'assemblée statutaire du conseil municipal.

Sera-t-il en mesure de refuter cette nouvelle parue dans cet hebdomadaire ou encore donner des précisions quant à la venue éventuelle de la Dominion Rubber, à Saint-Jean?

102 grèves au Canada en 1 mois

OTTAWA (PC)—Il y a eu 102 grèves au pays en juin, soit sept de plus qu'en mai mais sept de moins qu'en juin 1965, a rapporté hier le ministère du Travail dans un relevé.

Les grèves de juin ont immobilisé 42,519 travailleurs et entraîné une perte de 380,730 jours-homme. Au cours du mois de mai, 28,465 travailleurs avaient fait la grève entraînant une perte de 332,450 jour homme tandis que les chiffres pour juin de l'an dernier étaient respectivement de 43,310 travailleurs et 275,530 jours-homme.

Les jeunes ont élu leur maire et leur mairesse dans les 6 terrains de jeux de la cité de Saint-Jean

ST-JEAN -- Les maires et mairesses des six parcs de la cité de Saint-Jean sont élus et le Service de la récréation nous en a communiqué les noms afin qu'ils soient portés au tableau d'honneur, comme il se doit en pareille circonstance.

Pour le parc de la Cathédrale, le maire de la saison 1966 est le jeune Fernand Gosselin et la mairesse, Diane Bellerose.

Le maire du parc de Notre-Dame Auxiliatrice est Luc Ménard et la mairesse Manon Roy.

Notre-Dame de Lourdes a élu Jean-Marc Scott comme maire et Lucie Benjamin comme mairesse.

Saint-Edmond a dorénavant Normand Gagné comme maire et Mireille Cadieux comme mairesse.

Au parc Saint-Gérard Magella Claude Larose comme maire accompagné de Danielle Paré comme mairesse alors qu'à Saint-Eugène les suffrages sont allés à Mario Samoisette comme maire et à Christiane La noue comme mairesse.

L'injonction contre la cité est ajournée au 1er août

ST-JEAN -- L'honorable juge Paul Trépanier, siégeant en Cour supérieure pour le district judiciaire d'Iberville, a ajourné l'injonction prise par la compagnie Holton Investment contre la cité de Saint-Jean jusqu'à lundi, le 1er août.

Le juge Trépanier a demandé, au cours de l'après-midi d'hier, que les procureurs fassent entendre leurs arguments de points de droit par écrit.

On sait que la compagnie Holton Investment, représentée par Me François-Michel Gagnon, de Montréal, a pris une injonction contre la cité de Saint-Jean, afin d'empêcher celle-ci d'homologuer le rôle pour l'année fiscale 1966.

La cité de Saint-Jean est représentée par Me Roland Tremblay.

A l'Ile-Sainte-Thérèse

M. Régent Jauniaux sauve de la noyade M. Régis Duchatel

ST-JEAN -- M. Régis Duchatel, un restaurateur de l'Ile Sainte-Thérèse, dans le comté de Saint-Jean, a été, cette semaine, sauvé de la noyade par un nouvel arrivé dans l'Île M. Régent Jauniaux.

M. Duchatel s'adonnait à son sport favori, soit la natation sous - marine. Ayant endossé son équipement d'homme-grenouille et ajusté ses réservoirs d'air, il plongea, comme il le fait très souvent.

Or, cette fois, un témoin qui surveillait ses évolutions en prenant le frais, M. André Lafaille, devait se rendre rapidement compte que les manoeuvres du plongeur étaient par trop inhabituelles pour être normales.

N'étant pas assez bon nageur pour se jeter seul à l'eau et porter secours à M. Duchatel il attira l'attention de son voisin, M. Régent Jauniaux, qui sans hésiter se jeta à l'eau et ramena l'homme en difficulté sur le bord.

Dès ce moment une chaîne de secours se noua. Un autre spectateur prit une embarcation et vint à son tour prêter main forte à M. Jauniaux.

Les témoins de cet acte de civisme au mépris du danger personnel, ont tenu à nous aviser de ce fait divers.

Chaque année de nombreuses personnes secourent ainsi leurs prochains, sans même prendre la peine de demander le nom de celui qui fut secourru et qui, ainsi, contracte une dette d'un genre difficile à rembourser.

A tous ceux-là, les bénévoles du sauvetage, un hommage est dû qu'il nous fait plaisir de leur rendre à cette occasion.

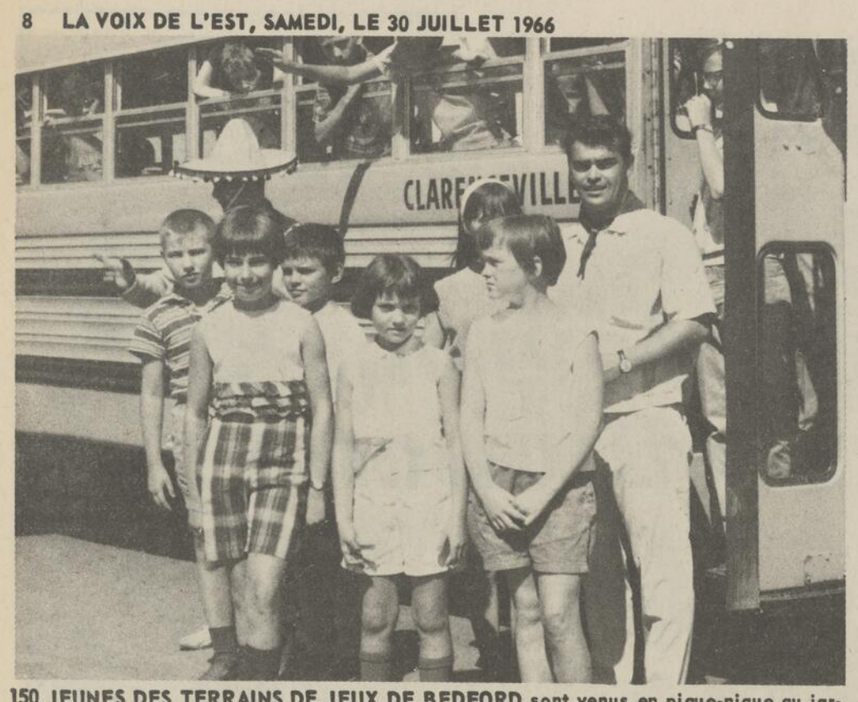

150 JEUNES DES TERRAINS DE JEUX DE BEDFORD sont venus en pique-nique au jardin zoologique de Granby, au cours d'une belle journée. Ce groupe était sous la direction de M. Pierre Garand, moniteur en chef. Il en a profité pour visiter les différentes attractions du zoo. Sur notre photo, une partie du groupe de jeunes s'apprêtant à retourner chez eux enchantés, semble-t-il, de leur excursion. On remarque Mlle Marie-Josée Larocque, mairesse du terrain de jeux, ainsi que Yvonne Messier, Monique Méthé, Maurice Beauvais, et Jean Messier, tous entourés de leurs moniteurs, M. Michel Fontaine, Mlle Micheline Audette, et M. Pierre Garand, moniteur en chef.

LE COURS de radio, téléphone et communications militaires est suivi avec beaucoup d'attention par les cadets à l'entraînement au camp militaire de Farnham.
(Photo Défense Nationale)

INSPECTION des cadets de la Jamaique, à leur arrivée au camp de Farnham, par le colonel Berthiaume et le lieutenant-colonel Taschereau et par les majors jamaicains Gérald Hall et Samuel Francis. Un groupe de 27 cadets, accompagnés de deux officiers et du sergent-chef Milford Bernard, séjournent actuellement au camp de Farnham. Durant les prochaines quatre semaines, ces jeunes Jamaicains poursuivront le même entraînement que nos cadets canadiens, en plus de visiter plusieurs endroits du Québec. Cette visite fait partie d'un programme d'échange de cadets entre le Canada et les Antilles.

A St-Théodore d'Acton

Un atelier de découpage de bois est rasé par le feu

ACTON VALE (DNC) -- "C' est le travail de toute une vie que l'incendie d'aujourd'hui a réduit en cendres . . .", C'- est à peu près le langage que tenaient quelques spectateurs attardés devant les ruines fumantes de ce qui avait été, quelques heures plus tôt, une petite industrie prospère de St-Théodore d'Acton: l'Atelier ès Arts, propriété de M. Miclette.

L'incendie a débuté vers 10 heures 45 de l'avant-midi et à 11 heures, les pompiers d'Acton Vale étaient sur les lieux afin d'aider les volontaires de St-Théodore. Selon un témoin oculaire, rien n'a pu être sauvé des flammes, qui se sont propagées beaucoup trop rapidement bloquant ainsi toutes les issues.

Tous les modèles-échantillons pour le découpage de bois, qui se trouvaient à l'intérieur, ont été perdus dans l'incendie ainsi que tous les plans de ces modèles qui représentaient une valeur inestimable. Plusieurs travaux manuels sur bois, de très grande valeur, ont aussi été réduits en cendres par le sinistre.

Le montant des dommages n'est pas encore déterminé et sera difficile à évaluer en raison de la valeur des pièces détruites.

DES ANNEES DE TRAVAIL reposent sous les débris de ce qui avait été une petite industrie prospère de St-Théodore d'Acton, dans le comté de Bagot. Cette industrie se spécialisait dans la fabrication de plans pour le découpage du bois. Plusieurs travaux manuels sur bois de grande valeur étaient exposés dans une salle, contiguë à la bâtisse, mais tout a été complètement détruit.
(Photo Roger Gagnon)

En bref

Fanatique nageur

LONDRES (AFP) — Mao Tsé Toung fait école à Londres: dans une motion déposée hier à la chambre des Communes, un député travailliste, âgé de 79 ans, M. Hector Hughes, fanatique nageur, suggère aux députés de suivre son exemple ainsi que celui du leader chinois.

En soulignant que Mao Tsé Toung a qualifié l'eau du Yang Tsé de "douce au palais", le parlementaire demande au gouvernement de "rendre les eaux de la Tamise — dont le degré de pollution est très élevé — douces et pures afin de permettre aux hommes politiques britanniques de réaliser des exploits semblables."

■ ■ ■

Escroc à 35 ans

VIENNE (AFP)—M. Thomas Georg Fielder, homme d'affaires de Toronto, âgé de 35 ans, a été arrêté jeudi à l'aéroport de Vienne, alors qu'il partait pour Londres, pour escroquerie.

L'homme d'affaires a effectué à Vienne divers achats, notamment de bijoux, avec une carte de crédit du "Diner Club" non couverte. Il a opéré de la même manière dans d'autres villes européennes, dont Paris.

■ ■ ■

Colis radioactifs

BERNE, Suisse (AFP) — La direction des PTT suisses confirme un communiqué qui vient d'être publié, la saisie par les postes néerlandaises de colis radioactifs expédiés de Suisse et destinés à la Chine populaire. Ces colis contiennent du radium pour cadrans de montres. Le communiqué des PTT suisses précise que ces colis étaient correctement emballés, selon les prescriptions suisses, mais que les prescriptions néerlandaises pour ce genre d'envoi sont plus sévères.

■ ■ ■

Un accord

WASHINGTON (AFP) — La Société de satellites de communications (COMSAT) a conclu un accord avec l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace prévoyant le lancement par cette dernière, pour le compte de COMSAT, de deux satellites de communications l'automne prochain. Le lancement de chaque satellite et sa mise sur orbite coûtera $3,570,000.

Comme dans le cas du satellite Oiseau matinal, les deux nouveaux satellites appartiendront au consortium international de satellites de télécommunications qui groupe 52 nations membres.

■ ■ ■

Brûlures

SILLERY (PC) — Six adolescents ont échappé de justesse à l'électrocution, vendredi dans un terrain de jeux de cette banlieue de Québec.

Ils ont subi des brûlures plus ou moins graves lorsqu'un mat métallique, qu'ils étaient à descendre afin d'y placer un drapeau, a touché un fil à haute tension de 12,000 volts.

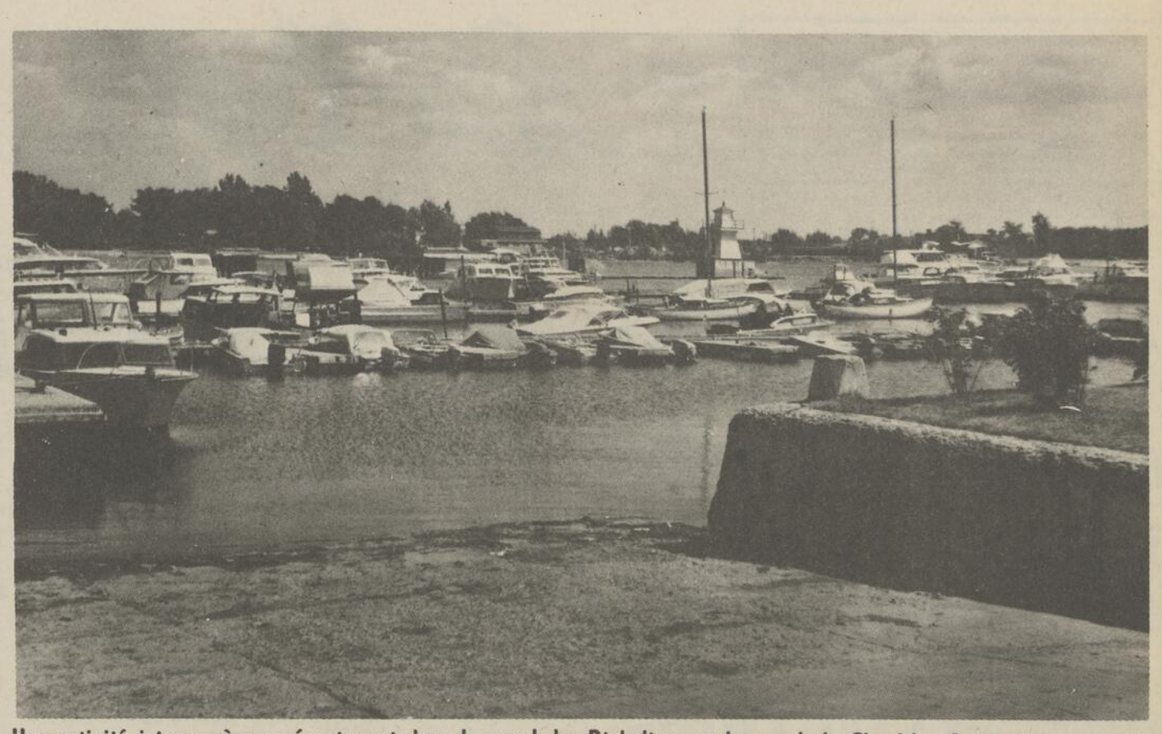

Une activité intense règne présentement dans le canal de Chambly et aussi dans la rivière Richelieu. Grâce à une température des plus clémentes, les amateurs du yachting, les bateaux de croisière montent régulièrement la rivière Richelieu et le canal de Chambly. Cette photo nous démontre bien l'activité qui y règne continuellement dans les bassins du Club Nautique de St-Jean.

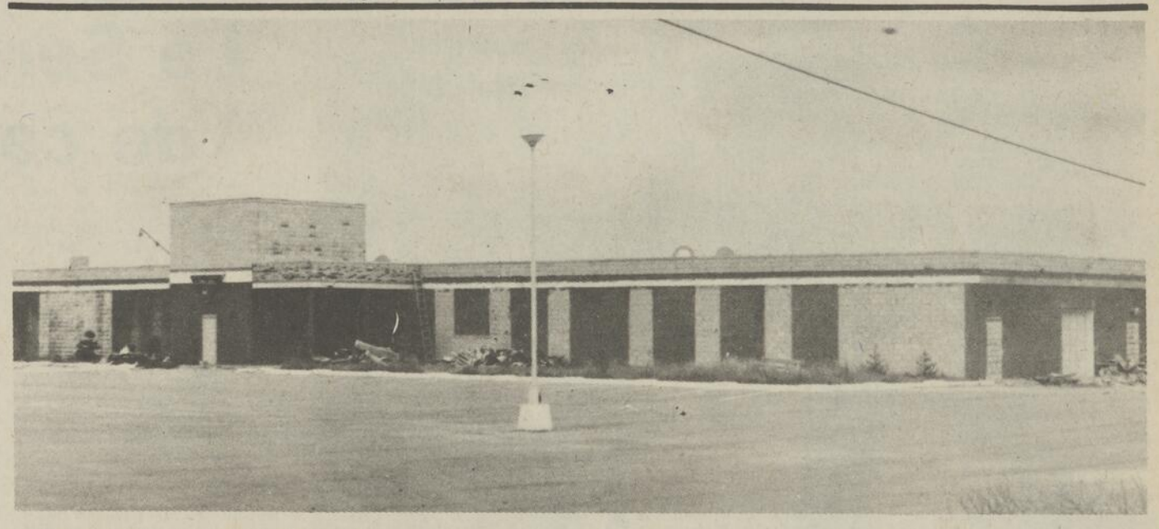

DES TRANSFORMATIONS MAJEURES ont été entreprises depuis quelque temps à l'ancienne salle de quilles "Richelieu" à St-Luc, alors que s'ouvrira en septembre prochain, un super centre d'achats de la compagnie Lasalle Bond.

Télégramme à la Dominion Textile

Les députés Allard et Fréchette ont demandé réponses à 13 questions

MONTREAL (PC)—Les députés fédéral et provincial de Sherbrooke ont adressé vendredi un télégramme au président de la société Dominion Textile lui demandant de répondre à 13 questions relativement à la grève qui se poursuit depuis le début de mars aux usines de Magog, Montmorency, Drummondville et Sherbrooke.

MM. Maurice Allard et Raynald Fréchette expliquent leur geste comme suit:

"Devant la prolongation de la grève et l'attitude rigide et avare de votre compagnie durant les négociations en cours, notre devoir de députés nous dicte les actes que nous posons, soit d'informer objectivement le public et de vous inviter à régler le plus tôt possible ce différend."

Le télégramme envoyé à M. F.R. Daniels lui demande de faire savoir publiquement s'il est exact que le "taux de profit de la Dominion Textile est supérieur à la moyenne dans l'industrie manufacturière canadienne et que les profits de la société ont augmenté de 1955 à 1965 de 300 pour cent".

"Est-il exact, demandent les deux députés, qu'en 1965, le salaire moyen payé dans l'industrie manufacturière canadienne était de $91.33, alors que le salaire payé par la Dominion Textile se fixait de $21.00 à $25.00 de moins que cette moyenne, tout en tenant compte que dans vos usines la majorité des employés doivent travailler à un rythme de 125 pour cent?"

Déclarations cavalières

Le député de Sherbrooke aux Communes, M. Maurice Allard, et le député du même comté à l'Assemblée législative québécoise, M. Raynald Fréchette, ont fait savoir dans ce télégramme qu'ils répondaient à la lettre du 27 juillet du président de la Dominion Textile ainsi qu'aux "déclarations cavalières" de ses représentants à la radio et à la télévision.

"Vous laissez entendre, disent-ils, que nous sommes intervenus dans le conflit qui vous oppose depuis quatre mois à vos employés, pour nous gagner du capital politique. Mais vous oubliez que, dans le passé, soit de 1958 à 1962, à plusieurs reprises, des officiers supérieurs de votre compagnie ont fait appel à l'un des soussignés, Maurice Allard, afin qu'il intervienne à Ottawa en faveur de l'industrie du textile. A l'époque, selon les vues de vos officiers, s'intéresser à vos problèmes pour un député, cela ne constituait pas un gonflement de ballon politique?".

Avertissement

Dans une autre de leurs questions, les deux députés demandent à M. Daniels s'il est vrai "qu'avant la grève et durant la grève, votre compagnie ou ses principaux actionnaires, directement ou indirectement, ont importé au Canada des produits de textiles étrangers".

MM. Allard et Fréchette somme le président de la Dominion Textile de répondre publiquement et adéquatement à toutes ces questions.

Un professeur lave la vaisselle, un homme d'affaires nettoie les planchers, d'autres à la cuisine

MONTREAL (PC) — Un professeur d'université qui lave la vaisselle, un homme d'affaires qui nettoie les planchers, quelques jeunes affairés autour de l'incinérateur, tel est le spectacle qu'offrent les volontaires dans les hôpitaux du Québec touchés par la grève des 32,500 employés non-professionnels.

A l'hôpital Royal Victoria de Montréal, 100 volontaires et même plus vont aider chaque jour à faire le travail des cuisines, de la buanderie, de l'entretien.

Les volontaires — hommes d'affaires en vacances, étudiants, professeurs — travaillent huit heures, parfois 12 par jour, certains font même 24 heures de suite. Ils ne sont pas payés et passent sans difficulté les lignes de piquetage.

Au Royal Victoria, les infirmières ne sont pas en grève, et après leur travail habituel on les retrouve elles aussi aux cuisines ou à la buanderie.

La situation est la même dans tous les hôpitaux touchés par la grève.

Un traité

TOKYO (AFP) — Un traité consulaire entre le Japon et l'URSS a été signé vendredi par le ministre japonais des Affaires étrangères, M. Etsusaburo Shiina et son homologue soviétique, M. Andrei Gromyko, en visite officielle à Tokyo.

Aux termes de cet accord, le premier du genre signé par Tokyo avec un pays communiste, un consulat soviétique est établi à Osaka et un consulat japonais dans le port extrême oriental soviétique de Nakhodka.

Le traité prévoit également que l'arrestation de pêcheurs japonais dans les eaux territoriales soviétiques sera portée par Moscou à la connaissance de Tokyo dans un délai maximum de dix jours.

La Voix de l'Est

Hockey...baseball..football..courses...tennis...natation...
pêche...chasse...golf...curling...lacrosse...pétanque...boxe...
lutte... soccer... cyclisme...quilles...balle-molle...ski...judo...

SPORTS

Visitez notre salle d'échantillons de tente et articles de camping au coin de Laval et Cowie à l'ancien local de Dominion Brush.
GRONDIN SPORT ET CAMPING INC.

Acton Vale vs Granby demain soir

CHEF
ici et là dans les SPORTS
AVEC Bernard Brodeur

UNE ENQUETE QUI S'IMPOSAIT!

Depuis quelques semaines, on parle de la tenue d'une enquête gouvernementale sur les relations "un peu froides" qui existent actuellement entre le hockey professionnel et amateur au Canada. Les dirigeants de la CAHA qui ont brisé leur entente avec la ligue Nationale ne cessent de se plaindre du mauvais traitement que l'organisme - mère du hockey amateur au Canada subit des professionnels.

Les "raids" des professionnels parmi nos jeunes constituent aussi un autre sujet de discussion actuellement, et avec la venue de six nouvelles équipes dans la ligue Nationale en 1967-68, il faut prévoir que ces "raids" seront encore plus nombreux, et que notre sport national, côté amateur, encaisse de durs coups qui pourraient bien l'anéantir à tout jamais.

On se rappelle trop bien des agissements des ligues majeures de baseball envers les ligues mineures il y a une quinzaine d'années, et qui ont entraîné la mort de plusieurs circuits de calibre mineur qui jouissaient alors d'une grande popularité. Qu'il suffise de rappeler que Montréal, la plus grande ville du Canada, a été victime du baseball majeur avec le résultat qu'aujourd'hui il n'y a plus de baseball de calibre à Montréal.

Et bien, le hockey amateur, ou plus précisément la CAHA ne veut pas que le hockey amateur subisse le même sort, et devienne une proie facile pour les gros magnats qui ne recherchent que la piastre.

Nous appuyons entièrement la décision du gouvernement de mener une enquête, voir même d'établir des lois qui empêcheront les "gros" d'écraser les "petits". Peut être pourrons-nous éviter le désastre du baseball mineur. Ca ne coûte rien d'essayer.

Il ne fait aucun doute que les magnats du hockey professionnel attirés par les millions que rapporteront les cachets de la télévision américaine dans une couple d'années, ne pensent plus du tout aux ligues mineures. Ils les exploiteront au maximum afin de s'assurer les meilleurs "acteurs" pour la télévision. On se moquera bien de priver une équipe mineure d'un de ses meilleurs joueurs, si ce joueur peut rapporter quelque chose.

C'est justement cette injustice que la CAHA veut contourner ou éviter. Il est temps plus que jamais que les équipes de la ligue Nationale paient pour ce qu'ils obtiennent. Les grandes organisations ont de nombreux clubs-fermés, mais des milliers d'autres équipes au Canada ne sont pas affiliées aux clubs de la ligue Nationale, de sorte que tous leurs joueurs sont à la merci des "gros" sans le moindre espoir de soutirer une compensation, si jamais un joueur-vedette se laisse tenter par de grosses offres.

La nouvelle équipe de St-Louis s'est implanté dans les Cantons de l'Est. Il ne fait plus de doute que toutes nos organisations de hockey mineur seront espionnées sans cesse et dépouillées de plusieurs joueurs d'avenir. Ces organisations bénévoles déboursent de l'argent pour récréer et entraîner ces jeunes, mais ne retirent absolument rien des gros bonnets lorsqu'ils embauchent un prospect.

La CAHA ne doit pas lâcher prise, elle doit poursuivre sa lutte contre le hockey professionnel. C'est la seule façon d'assurer son existence. Le gouvernement et son comité spécial chargé d'enquêter sur les relations entre les deux groupements, se devront de trouver une solution qui favorisera avant tout nos jeunes. Les enquêteurs devront s'attaquer à l'item repêchage avant tout, et fixé des règles sévères qui empêcheront les professionnels d'agir à leur guise. Nous ne sommes pas contre le fait qu'un jeune puisse un jour signer pour une organisation professionnelle, au contraire. Mais, il faudra que ce jeune prospect, en signant une formule professionnelle soit au moins assurer de son éducation scolaire afin que s'il échoue, il ne devienne pas un membre inutile dans la société, aux frais des payeurs de taxes. C'est en quelque sorte une protection pour les jeunes comme pour les parents que le dit comité gouvernemental tentera de trouver, de concert avec tous les organismes qui régissent notre sport national.

Il est temps plus que jamais qu'on agisse dans ce sens, afin d'éviter que notre hockey devienne un commerce d'esclaves. . . .

"MISS QUEBEC" AUTREFOIS "ESCAPADE" retourne cette année à la compétition active. En janvier dernier "Miss Québec" a participé aux "Régates de Miami". Son propriétaire, étant membre du "Club Nautique de Beloeil - St-Hilaire Inc.", on peut donc dire qu'il représentera le Club Nautique, ainsi que la merveilleuse région en entier, dans toutes les régates auxquelles il participera. BONNE CHANCE

"Je suis prêt à affronter Sparks n'importe où et n'importe quand"

BAIE STE-ANNE, N.-B. (PC) — "Je suis prêt à affronter Sparks n'importe où et n'importe quand et, s'il me donne une râclée, je le reconnaîtrai comme le véritable champion," a déclaré, hier, Joey Durelle, de Trois-Rivières, à son arrivée au Nouveau-Brunswick en vue du match qu'il livrera vendredi soir contre Arnold Sparks, de Montréal, à l'aréna de Shippagan.

Le promoteur de boxe Ron Brothers, de St-Jean, N.-B., avait déclaré récemment qu'il songeait à organiser un match titulaire entre Durelle et Lennie Sparks, d'Halifax, champion actuellement reconnu par la Fédération canadienne de boxe professionnelle.

Brothers avait souligné qu'il était pratiquement assuré de l'assentiment de Sparks, mais qu'il n'avait pas abordé la question avec Durelle.

Rejoint par téléphone à Baie Ste-Anne, d'où il est originaire, Joey, qui est le cousin de l'ancien champion canadien et de l'Empire britannique des poids mi-lourds, Yvon Durelle, ne s'est pas gêné pour faire savoir qu'il n'avait pas digéré la décision de l'ex-président de la Fédération, Dick Pearson, de St-Jean, qui l'avait dépouillé de son titre des poids mi-moyens l'année dernière.

"Bonne nouvelle"

Durelle a ajouté qu'il avait appris avec "beaucoup de joie" la nouvelle que Pearson avait remis sa démission comme président de l'association. On sait qu'il a été remplacé à la tête de l'organisme par Eugène Horsman, de Moncton.

Pearson avait pris cette décision après que Durelle eut refusé de défendre son titre contre Peter Schmidt, de Toronto, en raison du décès de son père.

"J'avais offert au promoteur de réduire ma bourse de $1,000 pour retarder le match de deux semaines, afin de me remettre, a révélé Durelle, mais Pearson n'a pas voulu coopérer".

"Ce même Pearson était toujours après moi pour que je défende ma couronne en dedans de 60 jours, mais il n'a jamais voulu sanctionner le match que j'ai livré contre Armand Savoie, à Montréal.

"Par contre, il n'a pas hésité à donner son "OK" au match Lennie Sparks-Peter Schmidt, par suite duquel Sparks a été couronné le champion de la Fédération.

"De plus, Sparks n'a pas défendu sa couronne depuis plusieurs mois, tandis qu'on voulait me forcer de le faire en moins de 60 jours."

Toujours champion

Durelle a tenu à souligner qu'il se considère toujours le champion canadien de la division des poids mi-moyens, et ce tant qu'il n'aura pas perdu son titre dans l'arène.

Joey devait arriver à Shippagan plus tôt cette semaine afin de poursuivre son entraînement en vue de son match contre le Montréalais Arnold Sparks, mais des circonstances incontrôlables l'ont retardé jusqu'à hier.

Il se rendra à Shippagan ce matin afin de se préparer pour son match de 10 rounds qui sera l'attraction principale lors du programme de cinq combats qui sera présenté demain soir.

Dans une semi-finale de huit rondes, Kid Hamel, de St-Boniface, affrontera K.O. Boisvert, de Montréal. Trois autres combats, mettant à l'oeuvre des boxeurs locaux, compléteront le programme.

Qui détiendra la 1ère position lundi...? - Une longue série

GRANBY -- Une course au championnat des plus contestées, quoi de mieux pour l'amateur de baseball. Après les parties de jeudi soir, dans la **ligue Provinciale, trois clubs** étaient sur un pied d'égalité en tête et deux autres suivant à 1 et 2 1/2 respectivement. Actuellement les Cardinaux de Granby et les Castors d'Acton Vale ont 4 parties de plus à jouer que les deux suivants: Sherbrooke et les Indiens de Québec.

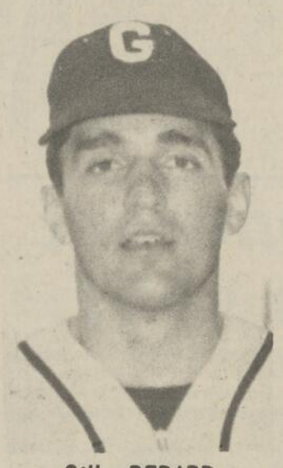

Gilles BEDARD

Ce soir, les Cardinaux se rendent à Coaticook y affronter les Canadiens. John Elias sera vraisemblablement au monticule ce soir et Al Pietrewicz affrontera demain soir les Castors d'Acton Vale au stade Laval à 8 heures 30 dans ce qu'on peut qualifier en ce moment de match de l'année. Ce sont les deux seules parties à l'affiche pour les hommes de Nick Testa en cette fin de semaine chain, les Cardinaux disputeront pas moins de 8 parties en 9 jours. Et deux parties au cours de la semaine prochaine. C'est donc dire que lanceurs et autres auront du pain sur la planche et comment!

Il reste encore aux Cardinaux un total de 9 parties à disputer à l'étranger contre 6 à Granby. Contre Coaticook, à date, les Cardinaux ont remporté deux gains par blanchissage à Granby et subi un revers de 5 à 3 lors de leur sixieme revers consécutif au début de la saison. Cependant le succès est venu dès la partie suivante et justement contre les Canadiens et on connaît la suite.

Pour la joute de demain soir, contre les voisins d'Acton Vale, disons qu'à date, en 4 rencontres entre les deux formations, Granby a remporté trois victoires contre un seul échec. En enlevant les six premières parties de la cédule régulière, les Cardinaux de Granby affichent un rendement de 20 victoires en 27 parties, ce qui constitue une belle moyenne après tout.

Granby est devenu le club à battre et il est justement difficile d'avoir raison du club de MM Arès et Godbout

Tous les joueurs seront à leur poste et Chuck Foster est complètement rétabli de sa blessure à la cheville gauche subie à Québec samedi soir dernier. John Self tentera de sortir de sa profonde léthargie et Matt Alston ne demande pas mieux que de cogner double par - dessus double. Carlos Thorne est devenu une terreur pour les lanceurs adverses de même que Nick Testa qui a graduellement augmenté sa moyenne à un point normal pour lui. Steve Oleschuck est parfait à la défensive et sait bien sortir son coup sûr en temps propice. Parker et les trois Granbyens, Jess Gaudreau, Paul Desroches et Bizou Bédard complètent cette magnifique formation. Chez le personnel de lanceurs, Gaétan Plouffe et Bert Morin seront certes appelés à voir de l'ancien au cours de la série de 8 parties **en 9 jours.**

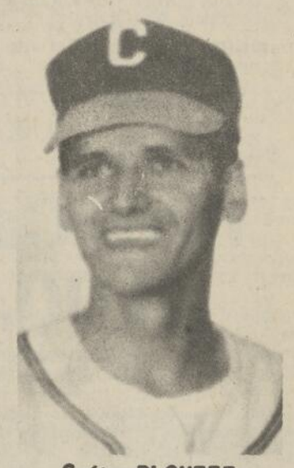

Gaétan PLOUFFE

Egalement en fin de semaine Acton Vale reçoit Drummondville ce soir et les Braves de Plessisville demain après-midi; dans les autres joutes ce soir: Québec est à Lachine contre les décevants Mets et les Alouettes de Sherbrooke jouent à Plessisville;

une autre partie prend l'affiche demain à 2.00 Québec à Drummondville;

demain soir, Sherbrooke sera à Thetford Mines et Lachine à Québec.

Voici maintenant la fiche des lanceurs des Cardinaux de Granby:

Pietrewicz	10-5
Elias	5-5
Plouffe	2-1
Thorne	2-1
Bessette	1-1
Total:	20-13

Demain soir à Granby, c'est à 8 heures 30 avec Acton Vale comme visiteur.

Field effectue un retour au Granby Speedway, demain soir

GRANBY -- L'action reprendra de plus belle demain soir au GRANBY REBEL SPEEDWAY dès 8.15. La grande nouvelle cette semaine est l'annonce du retour du populaire Réjean Field et de son 23 Jr. Réjean avait décidé d'abandonner la compétition au début du mois mais il est toujours difficile d'abandonner quelque chose que l'on aime surtout quand on est encore capable de se faire valoir.

Les amateurs toujours de plus en plus nombreux à la piste locale, seront certes heureux de ce retour mais les autres conducteurs de la catégorie Sportman peuvent bien penser le contraire. Mais enfin de compte, tout le monde sera heureux de cette importante nouvelle. La compétition qui est déjà très belle, le sera encore davantage avec Réjean Field.

D'autre part, le B6 qui a remporté la victoire dans deux épreuves dimanche soir dernier a justement perdu ces victoires cette semaine. Après protêt et enquête par les promoteurs de la piste GRANBY REBEL SPEEDWAY au cours de la semaine, il fut officiellement découvert que son moteur était illégal. Le conducteur perd donc les bourses et toutes les autres positions se trouvent avancées d'une place.

Le spectaculaire Manny sera de nouveau à l'oeuvre après réparations nécessaires à son car. Il a fait le sujet de controverses récemment et sur la piste, il tentera de démontrer son savoir-faire pour le bénéfice des amateurs présents.

Le AF 20 et Jean-Guy Pelletier présenteront quelque chose de nouveau et un car renouvelé pour le mieux, ce qui lui permettra encore plus de vitesse. La limite du moteur sera toujours de 312 p.c. mais les améliorations apportées devraient se faire sentir même si déjà Jean-Guy est un habitué de la victoire.

De nouveau, on retrouvera quelques américains dans la classe Sportman et ces voisins américains offrent toujours le meilleur d'eux-mêmes, ce qui ajoute une fois de plus au spectacle. On attend une fois de plus les stock-cars en très grand nombre demain soir au GRANBY REBEL SPEEDWAY.

La présentation des chauffeurs, se fait à 8.00 et le premier départ, s'effectue dès 8.15. avec les deux autres classes toujours très populaires, soit "modèles récents" et les "japolies". . .

La balle molle à l' affiche dès lundi

GRANBY - Les deux ligues de balle-molle de Granby reprendront leurs activités de plus belle dès lundi soir pour la ligue Senior et mardi pour la ligue Industrielle. Après des vacances bien méritées, tous les joueurs doivent revenir en pleine forme afin de clore la saison en lions ou le mieux possible.

LIGUE SENIOR

Dans la ligue Senior des Loisirs de Granby du président Bernard Choinière, on n'a pas connu trop de difficultés avec la mauvaise température et une seule partie est à reprendre, une partie mettant aux prises la Knight Armature et le Sportif. Cette partie sera reprise dès le lendemain de la dernière soirée régulière, le mardi soir, le 9 août.

Six clubs se feront ensuite la lutte pour déterminer un champion des séries éliminatoires. Le premier contre le 4e, dans une série semi-finale 3 de 5, avec le gagnant se rendant directement à la finale. Les clubs terminant 2 et 5 et aussi ceux terminant 3 et 6 se livreront une courte bataille 2 de 3; ces deux gagnants passeront ensuite en semi-finale 2 de 3 avant d'affronter en grande finale le vainqueur de 1 et 4. Les séries éliminatoires de ce circuit débutent le 10 août.

LIGUE INDUSTRIELLE

Dans la ligue Industrielle du président M. Jean-Paul Papineau, il y a actuellement deux programmes au complet à reprendre plus quelques parties de la Miner. M. le président nous a annoncé que toutes les parties seraient reprises, à moins évidemment que le classement n'en soit pas affecté. Les 8 clubs participeront aux séries de fin de saison et le 1er rencontre le 5e, le 2e le 6e, le 3e le 7e, et le 4e le 8e. Les séries quart-de-finale et semi-finale sont des affaires 2 de 3, et seule la grande finale sera une série 3 de 5.

M. Papineau a aussi annoncé que la grande soirée annuelle de la ligue Industrielle aurait lieu au Domaine Léonard, le 22 octobre, à moins d'avis contraire.

Une équipe sud-africaine effectue une tournée aux Etats-Unis

LOS ANGELES (AFP) — L'équipe sud-africaine de natation entamera sa tournée américaine vendredi à l'occasion de la réunion de Los Angeles à laquelle participeront les meilleurs nageurs et nageuses de la côte ouest des Etats-Unis.

Dans les épreuves masculines, les courses de nage libre retiendront particulièrement l'attention alors que, chez les dames, les épreuves en dos s'annoncent comme devant être les plus disputées.

Le 400 mètres nage libre qui réunira Don Schollander, lequel retrouve sa forme olympique, Mike Burton, Greg Charlton, Greg Buckingham, Mark Spitz et le Sud-Africain Geoff Grylls sera le "clou" de cette grande réunion avec le 100 mètres-dos féminin où Cathy Ferguson aura l'occasion de se mesurer aux Sud-Africaines Karen Muir et Ann Fairlie, cette dernière ayant récemment battu le record du monde de l'Américaine en 1'07"4.

Schollander, qui a retrouvé tous les moyens qui firent de lui un quadruple champion olympique à Tokyo, sera la grande vedette de ces trois jours au cours desquels les records du monde seront en danger.

Grâce à ses 53"2 réalisées à Moscou, il sera le grand favori du 100 m nage libre et, pressé par ses compatriotes Greg Buckingham, Mark Spitz et Greg Charlton qui tous trois devraient battre les deux minutes, il pourrait encore approcher son record du monde du 200 m libre (1'57"6), ayant déjà été crédité de 1'57"8 cette année. En brasse papillon 100 et 200 mètres, l'Argentin Luis Nicolao doit s'imposer de même que Ken Merten en brasse 100 et 200 m.

Dames

Dans les épreuves féminines, outre les 100 et 200 m dos où il ne manquera que la Française Christine Caron pour en faire de véritables championnats du monde, le 400 mètres nage-libre peut donner lieu à un nouveau record du monde à l'issue de la lutte que se livreront Susan Pedersen, Debbie Meyer, Marilyn Ramenofsky, ancienne détentrice du record mondial, Sharon Finneran et Patty Caretto.

En brasse, la révélation de l'année, Lynn Vidali, qui sera d'autre part la favorite en quatre nages 200 et 400 mètres, s'attaquera à ses aînées Claudia Kolb et Sue Jones

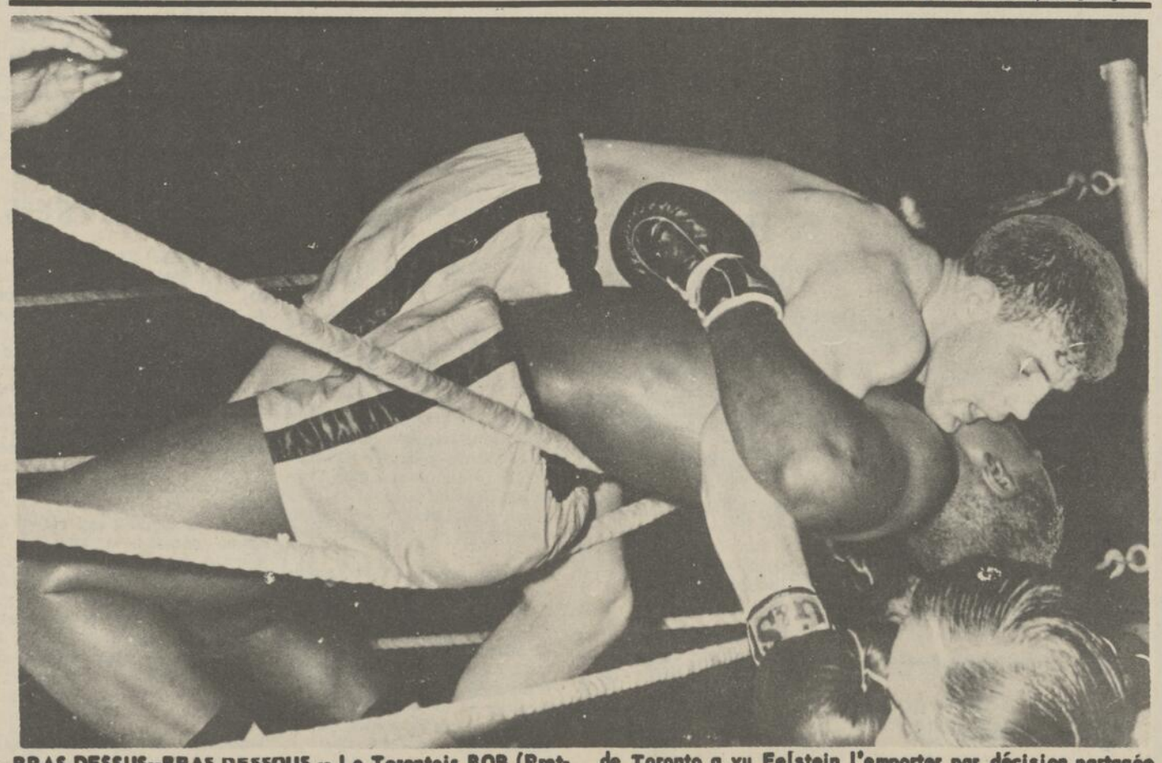

BRAS DESSUS--BRAS DESSOUS -- Le Torontois BOB (Pretty Boy) Felstein semble s'appuyer ici sur le Noir Mike Bruce de New York. Le combat disputé à l'aréna George Bell de Toronto a vu Felstein l'emporter par décision partagée en 8 rondes. C'était un combat catégorie poids-lourds.

HOTEL SOUTH STUKELY
(Au Petit Canot)
En vedette cette semaine de vendredi à dimanche
CECILIA
Danseuse
Great George
M.C.
YVAN GREAT
Comédien-acrobate
STEPHANE
COMEDIEN
Orchestre
LES QUATUALOS
Venez en foule vous récréer à l'hôtel South-Stukely

COURSES
Dimanche soir
8 h.
$1800. Bourse
. JALOPIES
. LATE MODEL
. SPORTSMAM
CHEMIN CANAAN~GRANBY

Pittsburgh l'emporte

PITTSBURGH (PA)—Jose Pagan a couronné une poussée de quatre points des Pirates de Pittsburgh à la huitième manche hier soir en frappant un double bon pour deux points alors qu'il y avait deux hommes de retirés, permettant à l'équipe de remporter une victoire de 5-3 sur le Philadelphie.

Chris Short n'avait accordé que deux coups sûrs et avait retiré 15 frappeurs d'affilée lorsque les Pirates se sont lancés à l'attaque à la huitième.

Philadel. 003 000 000— 3 11 0
Pitts 010 000 04X— 5 6 1

Short et Dalrymple; Cardwell, O'Dell (3) Face (9) et Pagliaroni. G-O'Dell (4-3). P-Short (11-7). Cir: Phi-Allen (23).

NEW YORK (PA)—Les Cubs de Chicago ont défait hier soir les Mets de New York par 7-4 après que Glenn Beckert eut frappé un simple alors que les buts étaient remplis à la huitième manche avec deux hommes retirés et eut fait compter deux points.

Larry Elliot a frappé un circuit pour les Mets à la sixième.

Chicago 101 002 030— 7 14 1
New York 300 001 000— 4 6 3

Holtzman et Hundley Fisher, Sutherland (6) Hamilton (8), Green (9) et Grote. G-Holtzman (5-10) P-Hamilton, (5-10). Cir: Chi-Santo (23). Ny-Swoboda (7) Elliot (2).

Houston 000 000 102— 3 7 0
Cincin. 000 040 00X— 4 9 0

Bruce, Taylor 5 et Bateman; Maloney et Edwards. G-Maloney 11-4. P-Bruce 2-8.

— — —

Los Ang. 000 000 000— 0 5 1
St. Louis 002 011 00X— 4 9 0

Drysdale et Torborg, Roseboro 7; Jaster et McCarver. G-Jaster 6-2. P-Drysdale 7-12.

— — —

New York 000 200 000— 2 6 0
Chicago 000 000 010— 1 10 2

Downing, Reniff 9 et Howard; Howard, Wilhelm 8 et Martin, Romano 6. G-Downing 7-6. P-Howard 5-2. Cir: NY-Mantle 21.

KANSAS CITY (PA)—Le lanceur Lew Krausse a frappé un double bon pour deux points et Bert Campaneris a frappé un simple bon également pour deux points à la deuxième manche d'une rencontre dont les Athletics de Kansas City sont sortis victorieux par 4-1 contre Detroit.

Detroit 010 000 000— 1 7 1
Kansas C. 040 000 00X— 4 7 1

Podres, Wickersham 6 Gladding 8 et Freehan; Krausse, Aker 7 et Roof. G-Krausse 7-5. P-Podres 2-2. Cir: Det-Horton 14.

Baltim. 000 100 110— 3 6 0
Minnes. 000 000 000— 0 8 1

Palmer, Fisher 8 et Haney; Merritt, Worthington 8 et Battey. G-Palmer 12-4. P-Merritt 2-9. Cir: Bal-Robinson 31.

Première joute:

Boston 000 000 112— 4 7 4
Washing. 020 191 00X— 13 15 0

Brandon, Osinski 5 Lonborg 5 et Ryan, Thomas 7; Richert et Casanova. G-Richert 10-9. P-Brandon 3-5. Cir: Bos-Coniglaro 18 Scott 19. Was-Howard 11.

Deuxième joute:

Boston
100 000 101 100 100 — 5 17 2
Washington
002 100 000 100 101— 6 17 0

Sheldon, McMahon 7 Wyatt 9 Stigman 13 Stange 14 et Tillman, Ryan 10; Ortega, Humphreys 7 Kline 9 Cox 12 Lines 14 et Casanova. G-Lines 3-1. P-Stange 3-5. Cir: Was-Casanova 8.

San Fran 200 201 001 6 11 1
Atlanta 002 001 301 7 17 2

Herbel, Mc Daniel 3 Linzy 8 et Haller; Cloninger, Ritchie 8 Kelley 9 Abernathy 9 et Torre. G-Abernathy 4-6. P-Linzy 4-7. Cir: SF- Brown 4 Haller 20 Mays 23. Atl-Cloninger 5 Carty 5.

Cle 100 000 000 1 6 1
Cal 000 000 02x 2 5 0

Sonny Siebert. George Brunet, Minnie Rojas (9). Cir: Ed Kirkpatrick, Cal, 8e. L.G. Brunet (11-7); L.P. Siebert (10-6)

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE

Cleveland (Siebert 10-5) à Californie (Lopez 4-10), soir.

Detroit (Lolich 9-7) à Kansas City (Odom 0-0), soir.

Baltimore (Short 2-1) à Minnesota (Boswell 9-5).

New York (Stottlemyre 9-11) à Chicago (Horlen) 6-10).

Boston (Lonborg 5-7) à Washington (McCormick 7-9).

LIGUE NATIONALE

San Francisco (Perry 15-2 et Marichal 16-4) à Atlanta (Lemaster 8-7 et Johnson 8-7), soir.

Houston (Cuellar 7-2) à Cincinnati (Ellis 6-14).

Chicago (Ellsworth 4-16) à New York (Ribant 6-4), soir.

Philadelphie (Jackson 9-9) à Pittsburgh (Fryman 8-5).

Los Angeles (Sutton 9-7) à St-Louis (Jackson 10-8), soir.

Nos Cards donneront $100, demain soir!

GRANBY - Les Cardinaux de Granby procéderont à leur tirage mensuel demain soir, lors de la visite des Castors d'Acton Vale, à Granby.

Pour ceux qui l'ignorent, rappelons que chaque mois les Cardinaux de Granby procèdent à un tirage de $100 et à plusieurs autres prix. Ce tirage fur organisé avant la saison, et à lieu à la dernière partie régulière de chaque mois, à Granby.

De plus la direction des Cardinaux a annoncé hier qu'à compter de demain soir, les sportifs sont invités à conserver leurs billets d'entrée, afin de participer au grand tirage du "pony", le 9 août prochain.

Rappelons que le 9 août, ce sera la grande soirée "pony". Grâce à M. Tony Coté de Granby Auto Supply, les Cardinaux se trouvent aujourd'hui en possession d'un magnifique "pony"... bien vivant, qui sera donné à un spectateur, le 9 août prochain, sur le billet d'entrée.

Mais, afin de stimuler l'intérêt, les Cardinaux ont demandé aux sportifs de conserver leurs billets, à compter de demain soir, jusqu'au 9 août...

Gilles St-Onge, le meilleur frappeur

GRANBY - Selon les dernières statistiques de la ligue de baseball Provinciale, le meilleur frappeur des Cardinaux de Granby est Carlos Thorne, sur un pied d'égalité avec Matt Alston. Ils sont au 7e rang de la ligue. Voici les chiffres:

Gilles St-Onge,	Lachine	.372
Jim Ridley,	Drummond	.365
Chuck Klymchuck,	Lachine	.362
Maurice Dion,	Acton	.357
Chico Conton,	Plessis	.345
Dan Waraksa,	Québec	.339
Carlos Thorne,	CARDS	.333
Matt Alston,	CARDS	.333
Jean Hamelin,	Thetford	.328
Moe McKinley,	Acton	.328
Nick Testa,	CARDS	.323

Chez les lanceurs, c'est toujours R. Koehler des Indiens de Québec qui a la meilleure moyenne de points mérités par partie:

		G P	MOY.	M.P.M.
R. Koehler,	Québec	5 - 1	.833	1.08
Al Pietrewicz,	CARD	9 - 5	.643	1.65
Bob Woolfarth,	Québec	3 - 1	.750	1.90
Andy Occhionero,	Drum	8 - 3	.727	1.95
Eugène Williams,	Thet	3 - 2	.600	2.01
André Pleau,	Drummond	5 - 1	.833	2.36
Gaétan Plouffe,	CARD	2 - 1	.667	2.38

LA FINALE: ANGLETERRE ET ALLEMAGNE DE L'OUEST

LONDRES (AFP-PC) — L'Angleterre et l'Allemagne de l'Ouest s'affronteront aujourd'hui dans la finale de la coupe du monde du soccer.

La composition des équipes n'était pas encore officiellement connue hier, mais il était déjà acquis qu'elles ne différeront guère de celles qui ont participé aux derniers matches préludant à cette finale. Côté allemand, on escompte à 99 pour cent la rentrée de l'arrière droit Hottges, qui, blessé, contre l'Uruguay, avait été remplacé en demi-finale, face à l'URSS, par Lutz.

L'équipe allemande sera donc ainsi formée: Tilkowski — Hottges, Weber, Schulz, Schnellinger — Haller, Beckenbauer, Overath — Seeler, Held, Emmerich.

L'équipe d'Angleterre comprendra: Banks — Cohen, Jackie Charlton, Moore, Wilson — Stiles, Bobby Charlton — Ball, Hurst ou Greaves, Hunt, Peters.

Le match sera dirigé par l'arbitre suisse Gottfried Dienst, assisté à la touche par MM. Karol Galba (Tchécoslovaquie) et Tofik Bakhramov (URSS).

La finale débutera à 15 heures, en présence de la reine Elisabeth et du duc d'Edimbourg. En cas de score nul à l'issue du temps réglementaire, elle comportera une prolongation de 30 minutes.

S'il n'y a pas de résultat positif, la finale sera rejouée, le mardi 2 août à 19h30 à Wembley, dans les mêmes conditions. Mais si après ces 120 nouvelles minutes de jeu, aucune équipe n'a pu prendre l'avantage le vainqueur du 8e championnat du monde sera désigné par tirage au sort.

Depuis la création de la coupe en 1930, jamais une finale n'a été rejouée et il n'y a eu qu'une seule fois prolongation, en 1934, entre l'Italie et la Tchécoslovaquie.

La télévision diffusera la joute dans 29 pays d'Europe, d'Afrique du nord et d'Amérique du nord. En Amérique du nord, la joute passera sur l'écran des réseaux Radio-Canada et NBC à compter de midi, deux heures après le botté initial.

La radio de Radio-Canada diffusera un compte rendu en direct à compter de 10h du matin.

SHERBROOKE SPEEDWAY
TOUS LES DIMANCHE
à 8 h. p.m.

COURSES de "STOCK CARS"
3 classes au programme
1ère — "Minoune"
2e — "Late Model"
3e — A — B
1er départ à 2h.15
Rang 6, ST-ELIE d'ORFORD

9 ALOUETTES CONGÉDIÉS

MONTREAL (PC)—Les Alouettes de Montréal ont écarté hier cinq joueurs américains et quatre canadiens, réduisant l'équipe au maximum de 32 joueurs permis pour le début de la saison régulière.

Les Alouettes ont également annoncé avoir fait l'acquisition de Ray Lychak des Lions de la Colombie-Britannique.

Les joueurs américains écartés sont le demi-arrière défensif Phil Brady, le gardien Willie Taylor, le demi-arrière Tom Hickey, le bloqueur Don Bierowicz et le défenseur de ligue Dennis Monack.

Les canadiens sont le défenseur de ligne Ken Kilrea, les demi-arrière défensifs Jim McKean et Dave Bowen, et le demi-arrière bivalent Dave Fleet.

CHI CHI RODRIGUEZ PREND LA COMMANDE

INDIANAPOLIS, Ind. (PA)— — Chi Chi Rodriguez, grâce à une ronde de 66, six sous le par, est passé hier en tête de l'omnium Speedway Festival sur un pied d'égalité avec John Schlee qui a également un total de 138. Ce dernier a roulé 72 après une première ronde de 66.

Le nouveau parcours Speedway a donné du fil à retordre à plusieurs joueurs. C'est ainsi que l'amateur Charlie Wysong a mis 17 coups à faire le 14e trou, dont le par est de quatre. De même, Gay Brewer a eu besoin de cinq coups d'approches au 18e vert.

Parmi les golfeurs groupés à 139 se trouvent Lionel Hebert, qui a roulé 69, et le champion de l'Omnium américain Billy Casper, 70.

FINAL
SASKATCHEWAN 40
EDMONTON 13

TOURNOI DE FER CARLING À HULL

Les 6 et 7 août, sera tenu à Hull un tournoi pour une bourse de $500.00. Patronné par la Commission des Loisirs de la cité de Hull, ce tournoi se déroulera au parc St-Jean (coin Laramée et Labelle). Sur un magnifique terrain de fers de 12 jeux, avec boîtes et poteaux réglementaires, réflecteurs, facilités de stationnement, terrain de jeux pour enfants, etc.

Aucune boisson alcoolique ne sera tolérée sur le terrain; le café sera servi gratuitement durant la journée de dimanche.

La brasserie Carling donnera $500. en bourses, aux 5 équipes championnes. Ces bourses se diviseront comme suit:

1ère équipe: $250. et trophées Carling;
2e équipe: $100. en argent;
3e équipe: $50. en argent.

La balance des bourses sera répartie aux 2 suivants finalistes.

Les parties commenceront vers 1 h. p.m. samedi, le 6 août, et se joueront jusqu'à 11 hres p.m.

Dimanche le 7 août, les parties débuteront vers 11 hres a.m. L'inscription par joueur est de $1.50 ou $3.00 par équipe et ne pourra pas être acceptée après 12 hres p.m. dimanche le 7 août.

Afin d'aider à la bonne marche de ce championnat de fers à cheval, les directeurs de ce tournoi demandent aux joueurs de l'extérieur de s'inscrire au plus tôt. Les bourses garanties par Carling pourraient être augmentées à condition que les inscriptions parviennent à Hull avant le 31 juillet.

Adressez vos inscriptions à:
M. P.E. Grondin,
Ligue de Fer des Copains,
57a, rue Lessard, Hull.
Tél.: 771-4067.

Le tournoi sera tenu même en cas de mauvaise température et, pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec votre association locale ou appeler M. Grondin.

DE LA PUBLICITÉ POUR LES JEUX D'HIVER CANADIENS

QUEBEC - Trente milles copies d'un dépliant publicitaire sur les Premiers Jeux d'Hiver Canadiens ont été envoyées à travers le Canada et les Etats de la Nouvelle-Angleterre au cours de cette semaine.

Le dépliant en cinq couleurs donne les renseignements généraux sur les Jeux. Il est distribué sans frais par les bureaux touristiques et les agences de voyage.

Les Premiers Jeux d'Hiver Canadiens auront lieu à Québec du 11 au 19 février 1967, alors que plus de 2,000 athlètes amateurs canadiens se disputeront les honneurs dans 13 sports.

Cet événement est subventionné par le Ministère Fédéral de la Santé.

LA PREMIERE JOURNEE DU TOURNOI O'KEEFE a été un succès sur toute la ligne. Dames et golfeurs de la classe "C" ont bravé un vent violent pour se disputer les honneurs tant convoités. Chez les dames, le championnat a échoué à Mme Sylvia Smith de Lennoxville, tandis que M. Richard Frappier de Granby remportait les honneurs dans la classe "C", chez les hommes, avec un spectaculaire "84". Aujourd'hui, les golfeurs du "B" se feront la lutte tandis que les professionnels et les membres de la classe "A" se rencontreront dimanche. Cette photo nous fait voir les gagnants d'hier. De gauche à droite, Fernando Côté, professionnel du club, Ernest Pouliot, agent O'Keefe, Mlle Marie-Paule Alix, gagnante de la classe "B" chez les dames, Richard Frappier, champion de la classe "C", Yvon Bonin, directeur du circuit O'Keefe, Maurice Pontbriand, gérant du district de la brasserie O'Keefe, et J.A. Bodin, vice-président du Granby - St-Paul.

Richard Frappier, le champion "C" O'Keefe

GRANBY - Le 7è tournoi annuel O'Keefe a débuté avec grand succès hier au club Granby - St-Paul avec la magnifique victoire de Richard Frappier avec un 84 brut chez les hommes; il a vaincu 75 adversaires. On sait que cette ronde devait être jouée samedi seulement mais avec l'affluence des inscriptions (un record provincial), on a dû avancer le tournoi d'une journée pour la classe C et pour les femmes.

Pas moins de 71 dames ont joué et la victoire de ce côté est allée à Mme Sylvia Smith de Lennoxville qui s'en est tirée avec une ronde de 83. Côté net chez les dames, c'est Mme Raymonde Messier de Valley - Richelieu qui a remporté les honneurs. Aussi dans le B chez les dames, Marie - Paule Alix du Granby - St-Paul pour le brut et Jeanne Cadotte également de GSTP pour le net, ont eu le dessus. Classe C, Mmes F. Lemonde et Diane St-Amant sont sorties victorieuses.

L. Lamontagne et J.A. Bertrand, tous deux du club Granby St-Paul ont joué le meilleur compte net, 61. D'ailleurs 8 golfeurs sur 10 parmi les meilleurs sont du club Granby - St-Paul. Par ailleurs, les dames de l'extérieur se sont fait valoir.

On sait que cet important tournoi O'Keefe pour hommes se poursuivra aujourd'hui et demain. Aujourd'hui samedi, les golfeurs de la classe B se feront la lutte tandis que demain sera réservé aux meilleurs professionnels de la province de Québec, de même que pour la catégorie A.

Voici les meilleurs scores inscrits hier:

HOMMES "C" Brut

Richard Frappier,	Granby-St-Paul	84
R. Duchesneau,	Drummondville	86
G. Cousineau,	Granby-St-Paul	86
C. Morissette,	Mascouche	88
L. Roy	Granby-St-Paul	88

HOMMES "C" Net

L. Lamontagne,	Granby-St-Paul	61
J.A. Bertrand,	Granby-St-Paul	61
Guy Nadeau,	Granby-St-Paul	62
H. Jensen	Granby-St-Paul	64
Bernard Brodeur,	Granby-St-Paul	65

FEMMES "A" Brut

Sylvia Smith,	Lennoxville	83
R. Eaves,	Drummondville	87
M. K. Casien,	Beloeil	90
B. Chapdelaine,	St-Hyacinthe	90
R. Gillis,	Drummondville	90

FEMMES "A" Net

Raymonde Messier,	Valley-Richelieu	67
M. Barry,	Beloeil	73
Rachel Bouchard,	Coaticook	73

FEMMES "B" Brut

Marie-Paule Alix,	Granby-St-Paul	93
Claire St-Amant,	Waterloo	97
Astrid Provencher,	Waterloo	99

FEMMES "B" Net

Jeanne Cadotte,	Granby-St-Paul	71
Thérèse Authier,	Granby-St-Paul	73

FEMMES "C" Brut

F. Lemonde,	Beloeil	105
Jacqueline Faucher,	Granby-St-Paul	112
Juliette Dublois,	Granby-St-Paul	118

FEMMES "C" Net

Diane St-Amant,	Waterloo,	74
Gwen Matheson,	Granby-St-Paul	80
Germaine Flipo,	St-Hyacinthe	80

Une autre belle performance du club de Granby au tennis

GRANBY - Une magistrale performance des joueurs du Granby leur a permis de remporter une 7ième victoire consécutive aux dépens du St-Hyacinthe au compte de 4-3, par une température assez froide, mais dans une rencontre chaudement disputée.

C'est le bel esprit d'équipe qui anime tous les joueurs, qui permet aux nôtres de se maintenir en tête. Tout au long des matchs, les joueurs ne cessent de s'encourager; c'est beaucoup car souvent un joueur pour réussir a besoin de l'appui et l'encouragement des siens.

Le désir de vaincre manifesté chez les grandes équipes le club Granby le possède, c'est merveilleux.

Mardi soir était disputé l'avant dernier match de la saison, et on peut dire que Granby a remporté le championnat de la ligue Nicolétaine, grâce au magnifique travail de notre capitaine, et de tous les joueurs.

Donc félicitations à tous les joueurs pour leur bel esprit sportif.

Voici les résultats des rencontres disputées à St-Hyacinthe:

Au tout début, Thérèse Rodrigue et Lyse Rodrigue perdirent aux mains de Lucille Millotte et Monique Renault 6-0 et 6-1 dans le double féminin.

Dans le simple féminin, Fernande Dumas était tout simplement trop puissante pour son adversaire et l'emporta 6-3, 6-2.

Dans le mixte, Robert Couture et Diane Lasnier remportèrent une belle victoire aux dépens de Louisette Letarte et Michel Hétu 6-3 et 6-4. Robert n'étant pas habitué aux mixtes éprouva quelques difficultés au début mais tout se replaça magnifiquement par la suite.

Deux de nos meilleurs joueurs juniors, Alain Faucher et J. C. Degrenier perdirent contre Hubert Jacques et Gilles Bérard 6-2 et 6-0 mais réussirent de magnifiques coups pour mener la vie assez dure à leurs adversaires.

Le double masculin fut remporté par nos joueurs Denis Dumas et Denis Allard aux dépens de Paul Proulx et Jacques Gaudette 6-1 et 6-4. Etant en grande forme nos deux Denis en ont fait voir de toutes les couleurs à leurs opposants par leurs coups frappés solidement et placés de façon remarquable.

Dans le 1er simple masculin notre Yvon Thibodeau toujours combatif à l'extrême remporta une très belle victoire sur Jacques Gaboury 5-6 6-5 et 6-4. Ce fut un très beau match chaudement disputé mais encore une fois la ténacité d'Yvon a complètement renversé les calculs de son opposant.

Dans le 2ième simple masculin, Réjean Boulet s'avoua vaincu aux dépens de Benoît Matte, après deux heures de jeu par 5-6, 6-5, et 6-2 dans un match très serré. A la fin les deux joueurs étaient épuisés par les échanges interminables, et les parties qui furent parfois très longues; le tout se termina à 12:30 a.m.

N'oublions pas que le tournoi en double bat son plein et se terminera dimanche après-midi par la grande finale.

Bienvenue à tous.
Gérald St-Onge, Capitaine.
Réjean Boulet, Publiciste.

Le blond Schollander fait ses preuves

LOS ANGELES (AFP) — Le blond Américain Don Schollander (20 ans) qui étonna le monde en remportant quatre médailles d'or lors des Jeux olympiques de Tokyo a prouvé qu'il avait retrouvé tous ses moyens après sa longue maladie de l'an dernier, en améliorant son record du monde du 200 mètres nage libre de quatre dixièmes en 1'57"2 vendredi, au cours de la première journée de la réunion de Los Angeles.

Il avait signalé son retour en forme récemment lors de la tournée de l'équipe des Etats-Unis en URSS en battant son record personnel sur 100 m nage libre en 53"2 et en approchant son record du monde du 200 mètres de deux dixièmes de seconde, record qu'il avait établi à Los Altos en août 1964 (1'57"6).

Schollander qui ne fut jamais inquiété durant sa course record, passa aux 100 mètres en 56"5 et finit avec une confortable avance sur son jeune compatriote Mark Spitz (16 ans) crédité de 2'00'1.

Quelques minutes avant l'exploit du champion olympique, sa compatriote Pokey Watson (16 ans), meilleure nageuse américaine en style libre depuis l'an dernier, a égalé le record du monde du 200 mètres nage libre féminin de l'extraordinaire Australienne Dawn Fraser en réalisant 2'11"6, record vieux de plus de six ans puisque la triple championne olympique du 100 mètres libre avait été créditée de ce temps en février 1960 à Sydney.

Pokey Watson fut inquiétée durant les deux premières longueurs de bassin par ses compatriotes Lynda Gustavson et Kathy Ferguson mais, après avoir viré au 100 mètres en 1'03"4, elle s'imposa. Gustavson et Ferguson furent classées deuxièmes ex-aequo bien qu'ayant réalisé des temps différents (respectivement 2'15"4 et 2'15"6).

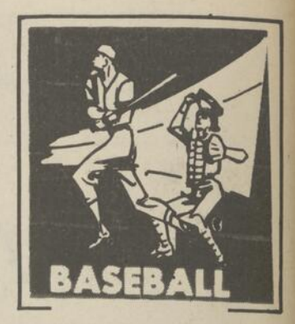

Hier soir
Ligue nationale
Phil 3 Pitts 5
Chic. 7 N.Y. 4
S. F. 6 Atlan 7
Hous. 3 Cinc. 4
L. A. 0 St- L. 4

Classement

Pitts	60	40	600	
S. F.	60	42	588	1
L. A.	58	41	586	1 1/2
St-L.	53	47	530	7
Phil.	52	49	520	8 1/2
Houst.	48	52	480	12
Cinc.	48	52	480	12
Atla	46	55	455	14 1/2
N. Y.	45	55	450	15
Chic.	32	55	317	28 1/2

Ligue américaine
N.Y. 2 Chi 1
Det 1 K. C. 4
Bal 3 Min 0
Bos 4 Was 13
Bos 5 Was 6 (15 manches)
Cle 1 Cali 2

Classement

Bal	68	34	667	
Det	53	46	535	13 1/2
Cle	53	47	530	14
Calif.	53	48	525	14 1/2
Min.	50	51	495	17 1/2
Chi	48	53	475	19 1/2
N.Y.	47	52	475	19 1/2
K. C.	44	55	444	22 1/2
Was	47	59	443	23
Bos	43	61	413	26

On demande des caddys

GRANBY - Tous les jeunes de Granby désireux de se faire de l'argent en fin de semaine, sont invités à se rendre au club Granby - St-Paul aujourd'hui et demain, afin de servir de "caddy" aux centaines de golfeurs qui joueront dans le pro-amateur O'Keefe. Il suffit de s'adresser au professionnel Fernando Côté dès votre arrivée au club.

LE TROPHÉE MILLAR À GEORGE KNUDSON

TORONTO (PC) — Le Torontois George Knudson a remporté hier le trophée Millar avec un score de 275 coups, sept de moins que Moe Norman de Gilford, Ont.

Knudson a joué 67, quatre sous par, en matinée et 69 en cours d'après-midi, soit 136 pour les 36 derniers trous.

Norman, qui détenait une avance de quatre coups sur Knudson jeudi, a joué 75 et 72, portant sa fiche à 282.

Knudson a reçu $1,000 pour sa victoire. Sur un pied d'égalité en troisième place, Gerry Proulx de St-Eustache, Qué., et Bob Breen de Toronto ont une fiche de 285.

Les Torontois Al Balding et Alvie Thompson se partagent la cinquième place avec 288, deux coups de moins que John Henrick de Toronto, Wilf Homenuik de Winnipeg et Ray Manion de Toronto.

Durelle sur Spark

SHIPPAGAN, N.-B. (PC) — Joey Durelle, de Trois-Rivières, a remporté hier soir une décision partagée sur Arnold Spark de Montréal dans un match hors-concours disputé à l'aréna de Shippagan, N.-B.

Le combat a duré les 10 rounds prévus, Durelle subissant une simple égratignure à l'arcade sourcillière gauche cependant que Spark sortait indemne du combat.

Dans deux autres combats, K. O. Boisvert de Montréal a rapidement disposé de Kid Hamel de St-Boniface après 55 secondes du deuxième round, et Rhiel Duguay de Shippagan a mis Paul Fletcher de Montréal k.o. à 1:20 de la quatrième reprise.

A 65 ANS, 125 MILLES À LA NAGE

Une américaine de Wallingford Connecticut, qui est âgée de 65 ans, a nagé sur une distance totale de 125 milles au cours des deux dernières années.

Après avoir suivi des cours de natation, Madame Ethel Schultz qui ne savait pas nager auparavant, décida qu'elle pouvait s'adonner à ce sport dans la piscine pour un demi-mille chaque jour. Mais elle fit beaucoup mieux. Madame Schultz, qui est veuve, compte dans sa famille onze petits-enfants, et un arrière petit-fils.

Elle estime que la natation est la meilleure thérapeutique pour guérir tous les maux

Encore 11 parties à jouer pour St-Jean

A SHERBROOKE

SAMEDI

Première Course: Amble, $225.
Cond: non-gagnant $325. en 1966
1- G.M.W.C.; L. Huckins
2- Prince Hillcrest; Harves R. Duclos
3- Dandyworthy; F. Nadeau
4- Miss Valentine E.; S. Kidd
5- Borderview Bertha; J.P. Martel
6- All Excellence; G. Malo
7- Northwood Battle; R. Bernard
8- Tom Elkington; C. Brière
SEL 1 - 8 - 2

Deuxième Course: Amble, $200.
Cond: non-gagnant $70. en 1966
1- Adam Byrd Lad; W. Mosher
2- Dickory Doc; J. Dagenais
3- Goodwill Express; Guy Jutras
4- Linda Bell; R. Duclos
5- Addie Majesty; A. Rouleau
6- Clear Sweep; J. Claude Poulin
7- Scioto Goose; G. Chagnon
8- Justa Witch; F. Newell
SEL 8 - 4 - 6

Troisième Course: Trot, $200.
Cond: non-gagnant $160. en 1966
1- Top Yankee, D. Watson
2- Fleet Cadet; R. Duclos
3- Virginia Way; L. Huckins
4- Top Riddle; Aimé Renaud
5- Demon Bow; C. Whipple
6- Stage Boy; R. Jutras
7- J.D. Doris; J. Juteau
8- Lorenz Vonian; A. Fontaine
Elig: Jean Upton; F. Nadeau
Song Princess; Gilles Jutras
SEL 1 - 4 - 7

Quatrième Course: Amble, $200
Cond: Maidens, aussi elig. les 2 ans.
1- Léontine; G. Malo
2- Dominion Adios; W. Mosher
3- Lovely Palis; Guy Jutras
4- Isola Abe; F. Brochu
5- Caddy Book, E. Bernard
6- Shawney Wann; O. Patry
7- Drummond Boy; F. Côté
8- Fine Blake; G. Roy
Elig: Nancy Mitchell; G. Adamson
Funny Boy; R. Jutras
SEL 6 - 1 - 5

Cinquième Course: Amble, $200
Cond: A réclamer $400. Aussi élig. non-gagnant $200. en 1966
1- Isota Vick 400.; Guy Jutras
2- Davies Dream 400.; A. Rouleau
3- Lone Elm Reedy 400.; F. St-Denis
4- Sanny H; F. Desrochers
5- Little Pete 400.; Gilles Jutras
6- Le Marquis 400.; J. Dagenais
SEL 5 - 1 - 3

Sixième Course: Amble, $200.
Cond: non-gagnant $275. en 1966
1- Big Andy; C. Grenier
2- Sunny Bubble; G. Robichaud
3- Queen's Lawyer; L. Huckins
4- Farmview Mir; C. Chabot
5- Miss Jessie Direct; R. Jutras
6- Lilly Axworthy; J. Dagenais
SEL 5 - 3 - 2

Septième Course: Amble, $200.
Cond: non-gagnant $160. en 1966
1- Linda Express; W. Mosher
2- Arrow Ibaf; G. Robichaud
3- Sir Royal B; R. Stratton
4- Sir Mite; Aimé Renaud
5- Sea Chime; R. Bernard
6- Ben Primrose; Gilles Jutras
7- Ellen Herbert; F. Desrochers
8- Kokomo Joe; R. Dupont
Elig: Sonny Express; R. Jutras
SEL 1 - 3 - 5

Huitième Course: Trot, $275.
Cond: Préféré
1- Kirk's Vote; H. Lamarre
2- Early Date; G. Rémont
3- The Mixer; Gilles Jutras
4- Donover; C. Bennet
5- Burgundy; F. Desrochers
6- Leo's Song; G uy Jutras
7- Miss Milwaukee; J. Juteau
8- Steele C; O. Surprenant
SEL 2 - 4 - 5

Neuvième Course: Amble, $400.
Cond: Invitation
1- Mirick Byrd; S. Kidd
2- Henley Hal; F. Nadeau
3- Santa Glory; G. Robichaud
4- Rhythmn Mac; A. Beaudoin
5- White Flame; G. Rémont
6- The Great Spender; L. Huckins
7- Richmond Gal; R. Jutras
8- Juliana Herbert; F. Newell
Elig: Adios Marcel; C. Grenier
SEL 6 - 3 - 1

Dixième Course: Amble, $250.
Cond: gagnant $500. et plus en 1966
1- Major's Kitty; F. St-Denis
2- Golden Arrow; G. Robichaud
3- Justa Pickup; F. Newell
4- Lou Direct C; R. Lafond
5- McElwyn Song; J.P. Martel
6- Sovereign; H. Lamarre
7- Miss Mironac; C. Grenier
8- Anita Adios; F. Desrochers
SEL 6 - 4 - 8

Les positions tirées par le président des juges, Roger Roberge, avec Placide Cayer et Raymond Roberge.

DIMANCHE

Première Course: Amble, $225.
Cond: non-gagnant $400. en 1966
1- Gordon Ibaf, G. Adamson
2- Tina Clap; Y. Lepage
3- Peggy Angus; C. Grenier
4- Grand Vela; Gilles Jutras
5- My Dream; Guy Jutras
6- Flying Easy; A. Rouleau
7- Diane's Lady; L. Mosher
8- Pine Ridge Adios; F. Desrochers
Elig: Will Senator; R. Jodoin
Sep Will; R. Jutras
SEL 4 - 8 - 3

Deuxième Course: Trot, $225.
Cond: non-gagnant $350. à Sherbrooke en 1966
1- The Debutante; F. Desrochers
2- Kuno Stout; F. Jodoin
3- Jet Wings; P. Denis
4- Bel River
5- Major Victory; C. Chabot
6- Sue's Girl; F. Nadeau
7- Martial Law; K. Gale
8- Ardent Jet; R. Jutras
Elig: Lyse Bell; R. Cossette
Hazel Song; R. Lafond
SEL 6 - 2 - 1

Troisième Course: Amble, $200
Cond: non-gagnant $100 en 1966
1- Philglow; G. Chagnon
2- Sammy Gold; G. Piché
3- Miss Trial
4- Charmant Volo H; F. St-Denis
5- Go Hanover; D. Watson
6- Highley Dale; C. Grenier
7- Gealic Gold; J. Dagenais
8- Janett Princelike; G. Robichaud
Elig: Joseph Worthy; G illes Jutras
Martyn G. Herbert; H. Leroux
SEL 1 - 8 - 2

Quatrième Course: Amble, $200
Cond: non-gagnant $200. en 1966
1- Miss Chippy; Gilles Jutras
2- Happy G uy; W. Taylor
3- Katy Ibaf; G. Robichaud
4- Yankee Direct; J. Dagenais
5- Hope's Star; M. Leroux
6- Lucy C Harvester; A. Beaudoin
7- Prince Lou; Guy Jutras
8- Miss Blackbird; N. Lachance
SEL 4 - 5 - 7

Cinquième Course: Amble, $200
Cond: non-gagnant $125. en 1966
1- Jersey Express, G. Robichaud
2- James R Frisco
3- Miss Eureka D; M. Vallières
4- Angel Frost; L. Mosher
5- True Prince; J. Dagenais
6- Lady Lori; Gilles Jutras
7- Patapsco Boy; C. Sévigny
8- Senator Spencer; R. Dupont
SEL 1 - 2 - 8

Sixième Course: Amble, $200.
Cond: Les 3 ans. Aussi élig. N.G. $200. en 1966
1- Bridget Wick; Guy Jutras
2- Sep Pine; F. St-Denis
3- Cloverland Jolly; W. Lancaster
4- Adios Spender; M. Mineault
5- Elza Ibaf; G. Adamson
6- Earl Adios; G. Robichaud
7- Metro Ibaf; C. Sévigny
8- Deda; F. Côté
SEL 6 - 2 - 5

Septième Course: Amble, $250.
Cond: non-gagnant $500. en 1966
1- Algier Boy; W. Lancaster
2- Bill Johnston; R. Roberge
3- Admiral Express; G. Robichaud
4- G uy Up; F. Nadeau
5- Chief Killean; R. Babbin
6- Clinton Tass
7- Kita Clap; J. Perron
8- Vigimir
SEL 3 - 5 - 2

Huitième Course: Trot, $300.
Cond: Invitation
1- Pine Acres Scott; J. Robinson
2- Red Top; P.E. Cournoyer
3- Live Steam; F. Desrochers
4- Lynn Ibaf; A. Beaudoin
5- Markab Pick; C. Chabot
6- Premium; C. Bennett
7- Baron Colby; L. Bergeron
SEL 2 - 4 - 7

Neuvième Course: Amble, $350.
Cond: Préféré
2- Nat's Song; G. Malo
3- Success Girl; R. Lafond
4- Harry Johnston; O. Patry
5- Drummond Law; Guy Jutras
6- Clever Adios; F. Newell
7- The Tempest; L. Huckins
8- Carla Gallon; S. Kidd
Elig: Duchess Day C.; P.E. Cournoyer
SEL 4 - 8 - 7

Dixième Course: Amble, $200.
Cond: non-gagnant $245. à Sherbrooke en 1966
1- Pepsie Joe; G. Roy
2- Lizzie Note; C. Chabot
3- Jimmy Arp; C. Grenier
4- Success Tess; A. Rouleau
5- Gazelle Ibaf; R. Guertin
6- Northwood Dora; J. Perron
7- Miss Thunderclap; W. Taylor
8- Royal C. Way; Gilles Jutras
SEL 1 - 8 - 5

Les positions tirées par le président des juges, Roger Roberge, avec Placide Cayer et Raymond Roberge.

LA CROIX-ROUGE TOUJOURS PRÊTE À AIDER

TOUTE ANNONCE RECHERCHE LE LECTEUR
MAIS
LE LECTEUR RECHERCHE L'ANNONCE CLASSEE.

LES MEMBRES ET AMIS du Club de golf de la Baie Missisquoi tenaient encore cette année une soirée genre "Noel". Nous remarquons sur la photo, dans l'ordre habituel, MM. Michel Lamarre et Lord Circé, Mme J. Benoît Cayouette, M. J. Benoît Cayouette, Mlle Laurette Desjardins (la fée des étoiles), le Dr Jacques Jolis, président du Club de golf de la Baie, M. Jacques Brunelle, personnifiant le Père Noel, M. Jean-Paul Lévesque, Mme Jean-Paul Lévesque, Mme Léonard Ferland, M. Gilles Emard et M. Léonard Ferland, maire de la municipalité de Venise-en-Québec.

Terrell, le boxeur du mois

NEW YORK AF P - L'Américain Ernie Terrell, qui a conservé son titre de champion du monde des poids lourds, version World Boxing Association, aux dépens de son compatriote Doug Jones, a été désigné comme boxeur du mois par la revue américaine "Ring Magazine" dans son édition du mois d'août.

Dans ses classements mensuels, Nat Fleischer, directeur de la revue, confirme la position de Terrell en tant que clalenger numéro un du champion du monde Cassius Clay, dont le prochain adversaire, le Britannique Brian London, ne figure pas dans les 10 meilleurs de la catégorie.

Voici les classements :

Lourds
Champion : Cassius Clay
1. Ernie Terrell
2. Thad Spencer
3. Karl Mildenberger
4. Doug Jones
5. Henry Cooper
6. Zora Folley
7. Amos Lincoln
8. Cleveland Williams
9. Oscard Bonavena
10. George Chuvalo

Mi-lourds
Champion : Jose Torres
1. Chic Calderwood
2. Piero Del Papa
3. Roger Rouse
4. Eddie Cotton
5. Wayne Thornton
6. Andre Selpa
7. Johnny Persol
8. Bob Foster
9. Jack Rodgers
10. Guilio Rinaldi

Moyens
Champion : Emile Griffith
1. Sandro Mazzinghi
2. Dick Tiger
3. Nino Benvenuti
4. Jose Gonzales
5. Don Fullmer
6. Ki Soo Kim
7. Joey Archer
8. Stan Harrington
9. Sugar Boy Nando
10. Richardson

Mi-moyens
Champion : Emile Griffith
1. Jean Josselin
2. Luis Rodriguez
3. Ted Whitfield
4. Brian Curvis
5. Eddie Pace
6. Makoto Watanabe
7. Percy Manning
8. Ernie Lopez
9. Manuel G onzales
10. Curtis Cokes.

Mi-moyens juniors
Champion : Sandro Lopopolo
1. Jose Napoles
2. Carlos Hernandez
3. Willi Quatuor
4. Eugenio Espinoza
5. Daniel Guanin
6. Paul Fujii
7. Piero Brandi
8. Marcel Cerdan II
9. Eddie Perkins
10. Fel Pedranza

Légers
champion : Carlos Ortiz
1. Nicolino Loche
2. Maurice Cullen
3. Gabriel Elorde
4. Ray Adigun
5. Ismael Laguna
6. Paul Armstead
7. Frankie Narvaez
8. Yoshiaki Numata
9. Angel Garcia
10. Sugar Ramos

Légersjuniors
Champion : Gabriel Elorde
1. Carlos Cruz
2. Jose Legra
3. Pedro Gomez
4. Johnny Famechon
5. Johnny Bizzarro
6. Kid Tano
7. Love Allotey
8. Rene Barrientos
9. Jean de Keers
10. Kang Suh Il

Plume
Champion : Vincente Saldivar
1. Mitsunori Seki
2. Carlos Canete
3. Raul Rojas
4. Howard Winstone
5. Richard Sue
6. Bobby Valdez
7. Alex Benitez
8. Frankie Crawford
9. Yves Desmarets.
10. Freddie Rengifo

Coq
Champion : Fighting Harada
1. Alan Rudkin
2. Jesus Pimental
3. Valdomiro Pinto
4. Joe Medel
5. Eder Jofre
6. Katsuo Saito
7. Mimun Ben Ali
8. Yoshio Nakane
9. Bernardo Caraballo
10. Tommaso Galli

Mouche
Champion : Walter McGowan
1. Horacio Acavallo
2. Salvagore Burruni
3. Katsutochi Takayama
4. Hiroyuki Ebihara
5. Puntip Keosuriya
6. Kiyoshi Tanabe
7. Chartchai Choinoi
8. Rene Libeer
9. Efren Torres
10. Thongchai Supasamuth.

UNE MARCHANDISE SPECIALE
UN OBJET RARE QUE VOUS RECHERCHEZ?
Vous voici devant la corvée de visiter plusieurs marchands; peut-être les quelques cents de toute la région?
Ou encore auriez-vous accompli cette corvée sans succès?

REPRENEZ VOTRE SOURIRE!
Confiez votre problème au Service des Annonces classées, qui visiteront pour vous des milliers de lecteurs, et autres marchands.

Joute des Etoiles ce soir, à St-Jean, 8h30

Une Fédération américaine de la boxe

ASHEVILLE, C.N. PA -On demandera aux membres américains de la World Boxing Association, lors de leur convention le mois prochain, de se retirer de l'association afin de former une Fédération américaine de la boxe.

C'est le président de la WBA, James Deskin, qui est à l'origine de la résolution parce que les tentatives de l'Association se sont avérées inefficaces dans le but de contrôler la boxe mondiale.

Il est pratiquement devenu impossible d'installer un contrôle mondial de la boxe en raison des nombreuses organisations à travers le monde.

La fondation de cette fédération est d'autant plus urgente que la boxe connaît un déclin aux Etats-Unis au cours des dernières années, "surtout en raison de la TV qui a détruit les petits clubs de boxe, où l'on préparait la relève comme les ligues mineures le font au baseball."

ST-JEAN (C.M.) Les Pirates de St-Jean de la ligue de baseball Nationale Junior ont encore onze parties à disputer dans leur cédule régulière de 36 joutes pour le calendrier de 1966. Présentement le club du pilote Paul Martin bataille ferme pour se hisser au haut du classement et nos joueurs talonnent St-Laurent qui ont 2 joutes d'avance en tête et les Royaux de Laval qui sont deuxièmes; une demie partie sépare nos Pirates de ce club. C'est donc dire que chaque partie est d'une grande importance et que St-Jean se doit de triompher régulièrement pour s'emparer du premier rang. La cédule démontre que les Pirates rencontreront deux fois St-Laurent et Laval et ces quatre joutes revêtiront une nouvelle compétition à chaque occasion. Voici donc la cédule des onze joutes du St-Jean d'ici la fin de la saison:

Vendredi 29 juillet	St-Jean	vs	Lachine	8.30 hrs.
Dimanche 31 juillet	Laval	vs	St-Jean	8.30 hrs.
Jeudi 4 août	St-Laurent	vs	St-Jean	8.30 hrs.
Dimanche 7 août	St-Jean	vs	St-Jérôme	8.30 hrs.
Mardi 9 août	Verdun	vs	St-Jean	8.30 hrs.
Samedi 13 août	St-Jean	vs	Sorel	8.30 hrs.
Dimanche 14 août	Lachine	vs	St-Jean	8.30 hrs.
Mardi 16 août	St-Jean	vs	Laval	8.30 hrs.
Dimanche 21 août	St-Laurent	vs	St-Jean	8.30 hrs.
Mercredi 24 août	St-Jean	vs	Verdun	8.30 hrs.
Samedi 27 août	Verdun	vs	St-Jean	8.30 hrs.

La cédule prend fin le 28 août et par la suite s'il y a lieu, on disputera les joutes à reprendre afin de déterminer les positions finales. En ce qui regarde les séries éliminatoires, présentement il est entendu que six équipes sur sept y prendront part, mais certaines rumeurs laissaient entendre que peut être on en reviendrait à quatre clubs.

Ce soir à St-Jean aura lieu la joute d'étoiles entre des équipiers de la ligue Nationale Junior, pilotés par Paul Martin du St-Jean et les joueurs de la ligue Montréal et District qui seront dirigés par André Létourneau des Ducs de Longueuil. La joute est à 8.30 hres.

MARCEL PRONOVOST, joueur-étoile des Maple Leafs de Toronto, de la ligue de hockey National était de passage récemment à la Base d'aviation de St-Jean, où il fut reçu par les cadets et les officiers de l'ARC. Nous voyons sur la photo, de gauche à droite: M. Roland Viau, agent de la brasserie Molson; Marcel Pronovost; le vice-commandant de la Base, M. Dehell et le sergent Tremblay, de l'Aviation royale canadienne.

Deslauriers égalise; Arrow prend l'avance

IBERVILLE - Les porte-couleurs du Deslauriers ont annulé les chances mercredi soir en triomphant du Mickey au compte de 6-2. Bernard Trahan lança les 5 premières manches pour l'équipe gagnante; il fut remplacé ensuite par André Petit. Ils n'ont accordé que 7 coups sûrs et ont retiré six frappeurs. Yvan Huard frappa un circuit qui fit produire deux points.

Pour l'équipe perdante, Pierre Tremblay lança cinq manches. Yvon Larocque prit la releve pour les deux dernières. Ils ont accordé 5 coups sûrs et ont retiré 5 frappeurs sur trois prises. La fatigue des joueurs commence déjà à se faire sentir au cours de ces semies-finale. On accepte mal les décisions des arbitres, ce qui à certain moment entraîne de violentes discussions. Cela est sans doute dû aussi un peu à la nervosité qu'entraîne le début des détails. Heureusement qu'on ne va pas plus loin et que tout rentre dans l'ordre assez rapidement. Les 2 clubs en sont maintenant à chacun une victoire dans la semi-finale A.

Dans la semi-finale B, le Arrow a augmenté ses chances de remporter en défaisant la taverne Maurice pour une seconde fois. Mercredi soir le Arrow l'a emporté au compte de 8-3. André Godin lança la première manche, il fut immédiatement remplacé par son frère Jacques qui retira cinq frappeurs au bâton. Marcel Duclos cogna deux circuits pour les gagnants.

Du côté des perdants, Laurent Lacroix lança les sept manches en retirant seulement deux frappeurs sur trois prises Le Arrow est maintenant en avance de deux parties dans cette semi-finale 3 de 5.

Dimanche dernier, les As affrontait Plattsburg et ont encaissé une défaite de 1-0. Richard Messier du Plattsburg n'accorda aucun coup sûr aux As d'Iberville et retira 14 frappeurs au marbre. Le seul point du Plattsburg fut compté sur une erreur du receveur des As; ce fut le lanceur Richard Messier qui croisa le marbre après avoir volé un but.

Dimanche soir, deux équipes d'étoiles, formées des meilleurs joueurs de la ligue de fastball O'Keefe d'Iberville, s'affronteront.

La première équipe a été formée par Claude Stében dont il sera lui-même le gérant. En voici la formation: André Petit, lanceur; Serge Guérin, receveur; Pierre Charette, 1er but; Jacques Thibodeau, 2e but; Denis Huard, 3e but; Jean-Guy Savoie, arrêt-court; Marcel Duclos, champ gauche, Yvan Huard, champ centre; Pascal Farrella, champ droit.

La deuxième équipe étoile, qui s'est bien promis de ne pas s'en laisser imposer même si elle n'est qu'un second choix, a été choisi par André Galipeau. Elle sera formé du lanceur Normand Labonté; du receveur Jacques Galipeau; du premier but Pierre Savoie; du deuxième but Doug Galbraith; du troisième but André Laberge; de l'arrêt-court Paul Benoit; du champ gauche Jos Meunier; du champ centre Jim Brassard; du champ droit Denis Audette et du gérant Charles Fortin.

Cette rencontre est un défi à ne pas manquer dimanche à la palestre sportive d'Iberville à compter de 8:00 heures p.m. Quant aux semies-finales de la ligue O'Keefe, elles se continueront lundi soir alors que deux rencontres prendront l'affiche, la première à 7:15 p.m. et l'autre à 9:00 heures p.m.

HÔTEL MANOIR
Notre-Dame de Stanbridge
Toutes les Semaines
Artistes Invités (ées)
ORCHESTRE.
LES LEADERS
VENEZ VOUS AMUSER AVEC TOUS VOS AMIS.
Bienvenue à tous

En tête depuis des années . . . maintenant
ENCORE MEILLEURE
à tous points de vue!
Jamais elle n'a eu son pareil!
La nouvelle et jolie PORTE COMBINEE
RUSCO
avec VENTILATION réglable
● Fini cuit au four semblable à celui de votre auto.
● Triplement protégée et en ACIER GALVANISE pour surcroit de solidité et de longue durée.
C'est la porte la plus commode et la plus pratique que vous ayez jamais vue. Elle allie la force de l'acier à la beauté; satisfaction pendant des années.
Approuvées par la S.C.H.L. et acceptées pour prêt pour l'amélioration des maisons

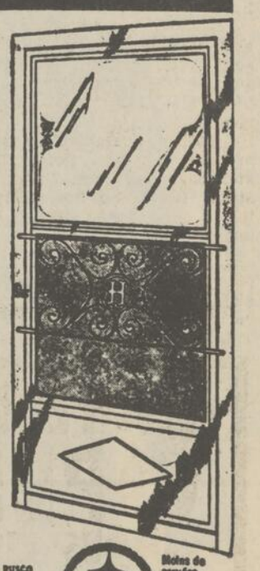

RUSCO
LA MARQUE DÉPOSÉE RUSCO ET L'EMBLÈME DE L'ACIER
DONNENT VALEUR INSURPASSABLE ET SATISFACTION DURABLE
Acier
Moins de corvées
Loisirs accentués
Horizons plus vastes
COURCY & FRERE ENR.
114 RUE COURT GRANBY 372-6449

La Voix Féminine

Quels sont les tissus de coton et comment les utiliser?

Mesdames, vous savez combien il existe de genres de tissus, mais vous ne connaissez peut-être pas tous, par leur nom. Voici plusieurs tissus de coton et leur utilisation. Ces renseignements seront toujours utiles lorsque vous voudrez acheter un tissu quelconque pour coudre des vêtements.

TISSUS POUR VETEMENTS

LA BATISTE - Tissu habituellement mercerisé, léger, fait de fils peignés; teint imprimé ou brodé (oeillet). Utilisation: Lingerie de femmes et d'enfants, robes et doublures.

LE BEDFORD - Tissu à côtes très solide, avec des rayures ou des côtes en relief obtenues par des flottés de chaîne. Utilisation: tapisserie d'ameublement, pantalons et vêtements de sport.

POPELINE (BROADCLOTH) - Coton de texture simple et serrée avec effet de côtes en travers obtenu grâce à une chaîne de grosseur moyenne et une trame plus épaisse. Certaines textures sont faites d'un mélange de fils cardés et peignés. Utilisation: chemises et robes.

BOUGRAN - Tissu rigide, très empesé, au fini élastique qui peut être humidifié et façonné Utilisation : tissu de base pour les chapeaux et les doublures intermédiaires.

CALICOT - Etoffe imprimée de texture simple semblable à la percale et souvent vendue comme telle. Utilisation robes, blouses, tabliers etc.

PERCALE - De texture simple et serrée, au fini souple ou empesé. Utilisation: les qualités les plus souples et les plus fines, pour les vêtements des tout petits enfants, les chemises, les mouchoirs; les qualités plus grossières pour les garnitures, les biais, et les doublures.

CHAMBRAY - Etoffe de texture simple ayant le même nombre et le même poids de filés, avec une chaîne de couleur et une trame blanche ou naturelle qui donne une surface chinée. Utilisation: chemises, robes, vêtements de travail et de jeu pour les enfants.

PERSE (CHINTZ) - Coton lustré de texture simple et ferme, aux impressions florales très gaies. Son glacé durable provient d'un apprêt à la résine. La Perse non glacée s'appelle la cretonne. Utilisation: Robes d'été et chemises, aussi tentures et housses.

VELOURS COTELE - Tissu à côtes très lustré, aux poils coupés ras, avec des fils de trame supplémentaires pour former la côte. Le fond peut être de texture simple ou croisée; de nombreux velours côtelés sont traités avec des apprêts qui les rendent imperméables à l'eau. Utilisation' vêtements et tissus d'ameublement.

CREPE - Tissu léger à la surface plissée obtenue par des filés tordus très fort, par traitement chimique, tissage ou brochage: crêpe à écorce (à la texture rugueuse comme une écorce d'arbre) crêpe gaufré (plissé), à effet plissé ou capitonné. Utilisation: robes, lingerie et blouses.

DENIM - Etoffe résistante de texture croisée faite de filée retordus très fort. La chaîne est souvent teinte en indigo avant le tissage, la trame restant blanche ou naturelle pour donner au fond bleu un effet blanchâtre. Utilisation: tabliers salopettes, "jeans", vêtements de travail, de jeu, housses, etc.

"DOTTED SWISS" - Tissu transparent, habituellement fabriqué comme la batiste ou le voile avec toutes sortes de points tissés ou floconneux. Utilisation: robes, lingeries et rideaux.

COUTIL - Tissu croisé très solide, semblable au denim, mais avec des diagonales beaucoup plus variées. Utilisation: chemises, vêtements de travail de sports , sous-vêtements, doublure de poches et de chaussures.

FAILLE - Tissu très doux, légèrement brillant, fait de côtes légèrement applaties aux fibres irrégulières. Utilisation robes et costumes.

FLANELLE - FLANELLETTE - Etoffe de texture simple ou croisée, moletonnée sur un ou deux côtés, de poids différents, blanchie, teinte ou imprimée. Utilisation: chemises, vêtements de nuit, couvertures de bébé et doublures intermédiaires.

La collection de Patou est très jeune

PARIS (AFP)—Fidèle à lui-même, Michel Goma, chez Jean Patou, a créé une collection jeune, spirituelle, gaie, montrant le genou, ignorant la taille, faisant le corps menu et la tête minuscule comme un point sur un i

Plusieurs lignes se disputent la silhouette: l'une plate, l'autre évasée parce que coupée dans le biais du tissu, d'autres pyramidales ou encore rectilignes.

Très appréciées bien que déjà vues, ont été les robes "trois étages", coupées près du corps, sous la poitrine et sur les hanches. Nouveaux sont les tailleurs à vestes longues et confortables. Fermées, croisées, sans col, sous un double boutonnage. Inattendus sont les manteaux, à aspect de faux tailleurs grâce à un effet de vestes décolées en trompe l'oeil, et tout a fait insolites un trio de robes de soie noire descendant jusqu'au mollet.

Surprises et traits d'esprit ne manquaient d'ailleurs pas dans la collection de Jean Patou. Ainsi, un inestimable manteau de panthère des somalis qui s'appelait "billet de banque", et un autre, en vison gris, qui s'appelait "à votre bon coeur", ont-ils provoqué des éclats de rire dans l'assistance. Au nombre de ces surprises: un manteau ou alternent vison blanc et grosses torsades de mohair blanc, ainsi qu'une série de jupes culottes style moujik, allongées jusqu'aux guêtres hautes.

Quant à la robe de mariée, elle s'appelle: "Dis moi oui".

Tomates vertes "Rovia"

Le bon vieux catsup de nos grands-mères . . . original et délicieux. Son appellation demeure un mystère. . . mais sa recette nous est léguée par les soeurs de la congrégation Notre-Dame. Essayez les tomates vertes "rovia" . . . une réussite chez-nous.

Ingrédients: 30 tomates vertes 16 pommes; 1/2 tasse de gros sel; 6 gros oignons; 4 tasses de sucre; 1/4 tasse d'épices mélangées.

Trancher les tomates et les oignons. Mettre dans un plat, un rang de tomates, un rang d'oignons, saupoudrer de gros sel, jusqu'à épuisement des ingrédients. Laisser reposer toute la nuit, Le lendemain, égouter. Mettre dans une marmite ajouter (dans un sac de mousseline, les pommes tranchées et pelées, le sucre les épices Verser du vinaigre au 3/4 des ingrédients. Cuire 1 heure à 11/2 heure. Verser dans des pots stérilisés et bien sceller.

Naissances et mariages à St-Jean-Baptiste

ST-JEAN BAPTISTE - (DNC) - Voici la liste des derniers baptisés à St-Jean Baptiste:

PARENT - Joseph, Fernand, Ghislain, fils de M. et Mme Fernand Parent (Laurette Guirion. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Hormidas Parent, oncle et tante de l'enfant.

SIMARD - Rose-Marie, Liliane, fille de M. et Mme Jean-Marie Simard (Solange Girard). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Jean-Paul Girard, oncle et tante de l'enfant.

SAVARD - Marie, Jeanne d'Arc, Carole, fille de M. et Mme Serge Savard (Georgette Palin). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Victorin Proulx, oncle et tante de l'enfant.

COLLETTE - Joseph, Rosaire, Mario, fils de M. et Mme Lionel Collette (Aurore Jubinville). Le parrain et la marraine sont M. Rosaire Collette et Mlle Gisèle Collette, frère et soeur de l'enfant.

MARIAGES

En l'église de St-Jean Baptiste fut béni le mariage de M. Gilles Blanchard, fils de M. et Mme Eugène Blanchard, décédés, et de Mlle Lise Brouillette, fille de M. et Mme Rodrigue Brouillette, décédés. Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la salle municipale. De retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux habiteront St-Jean Baptiste.

En l'église de St- Jean Baptiste fut béni le mariage de M. André Pratte, fils de M. et Mme Antonio Pratte, de Marieville, et Mlle Lucie Loiselle, fille de M. et Mme Bernard Loiselle. Après la cérémonie religieuse une réception eut lieu à la salle Barré. A leur retour de voyage de noces les nouveaux époux habiteront St-Jean Baptiste.

Voici un complet veston en tissu de laine britannique et cashmere. La coupe en est croisée et il se ferme par 6 boutons.

On trouve élégance et budget raisonnable chez
PAUL ROBERGE
Mercerie pour hommes et jeunes gens
390, Principale GRANBY Tél. 378-4466

Roxton Pond

ROXTON -POND -- (DNC) - En l'église paroissiale de Roxton Pond fut béni le mariage de Mlle Colette Bernier, fille de M. et Mme Léo Bernier, à M. Réjean Cousineau, fils de M. et Mme Roger Cousineau. La messe fut célébrée par M. l'abbé Normand Guillette, curé de Roxton Pond. Les nouveaux époux habiteront Roxton Pond.

En l'église de Roxton Pond fut béni le mariage de Mlle Marie-Paule Fontaine, fille de M. et Mme Jean-Paul Fontaine, à M. Victor Daigle, fils de M. et Mme Donat Daigle. La messe fut célébrée par M. l'abbé Guy Laforest, de Montréal.

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Vous aurez probablement à vous plier à certaines exigences ou à vous adapter à des circonstances nouvelles. Vous subissez fortement l'influence d'une personne.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Aujourd'hui, votre voie est tracée par des obligations de routine. Entente difficile dans votre milieu ou des propos aigres-doux pourront être échangés.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) On vous propose une chose qui vous tient dans une délicieuse attente. Quelqu'un vous signifie des intentions qui ne sont pas conformes à vos plans.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) Vie sociale assez retirée avec satisfactions limitées sur le plan sentimental. Vous aurez une magnifique occasion de vous reprendre.

22 juillet au 21 août (LE LION) Vous pourrez subir des reproches ou des observations déplaisantes, mais vous finirez par rétablir le courant de votre côté. Vous pouvez vous orienter autrement

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Une indécision disparaîtra d'elle-même. Les événements vous donnent raison. Vous avez l'appui de l'autre sexe; ne vous montrez pas trop indépendant.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) La question d'argent prend trop d'importance dans vos préoccupations L'entourage familial est sympathique et les amis semblent disposés à coopérer avec vous.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Aujourd'hui, votre activité peut être relativement réduite par la présence de gens qui n'offrent rien d'intéressant Une exception vient confirmer la règle.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Vous reverrez probablement des connaissances faites en voyage. Journée propice aux réunions improvisées de parents et d'amis. Le côté romanesque domine.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) La chance vous sera constamment favorable aujourd'hui; profitez des circonstances qui se présenteront. Une entrevue vous apporte plusieurs avantages.

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) Quelques ennuis dans votre vie intime, mais, par contre, apports d'argent inattendus et nouvelles réjouissantes venant de loin. Une explication remettrait les choses à leur place.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) Méfiez-vous d'excès de zèle intempestifs, car les résultats seraient contraires à vos désirs. Vous participez à une conversation prometteuse.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Vous avez d'excellentes facultés et possédez le don d'observation et d'assimilation au plus haut degré. Vous pouvez dépenser plus vite que gagner, et vous ne calculez pas assez avant de vous engager. Vous pourrez commettre des extravagances regrettables si vous ne mettez pas votre volonté au service de vos impulsions. Il n'y a rien de sensationnel dans le domaine du coeur.

Prompt rétablissement

COWANSVILLE - Prompt rétablissement à M. Raymond Lévesque, hospitalisé à Brome-Missisquoi Perkins, à la suite d'une intervention chirurgicale. De la part de son épouse et de ses beaux-parents, M. et Mme Elphège Plouffe.

PATRONS DE LA VOIX DE L'EST

POUR L'ECOLE ET POUR LES DIMANCHES — Un ensemble tricoté, gilet et jupe à plis, juste ce qu'une petite fille a besoin. Les grandeurs disponibles sont: 2-4, 6-8, 10-12. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 50 cents.

Un gentil petit chat pour mettre sur le lit de vos enfants; il sera leur mascotte. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 50 cents.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (non en timbres) à Service des Patrons, La Voix de l'Est, 136 Principale, Granby. Ecrivez vos nom et adresse en lettres moulées et la grandeur désirée. Veuillez envoyer aussi le patron découpé, pour éviter les recherches. Livraison 2 semaines et plus. Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies.

Naissances et mariages à St-Damase

ST-DAMASE - (DNC) - Voici la liste des derniers baptisés à St-Damase:

BACHAND - Joseph, Jean, Michel, fils de M. et Mme René Bachand (Lise Leroux). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Fernand Bachand (Thérèse Paquette), grands-parents de l'enfant.

DENONCOURT - Marie, Raymonde, Manon, fille de M. et Mme Réal Denoncourt (Jeannine Thivierge). Le parrain et la marraine sont M. Raymond Denoncourt et Mlle Marie-Claude Hamel.

GAUTHIER - Marie, Diane, Chantal, fille de M. et Mme Germain Gauthier (Jacqueline Corneillier). Le parrain et la marraine sont M. Jean Corneillier et Thérèse Désourdy.

ROY - Marie, Maryse, fille de M. et Mme Clément Roy (Lilianne Cyr). Le parrain et la marraine sont Donald Michaud et Jeannine Michaud.

MORIER - Joseph, Jean, Yvon, fils de M. et Mme André Morier (Thérèse Raymond). Le parrain et la marraine sont Jean Raymond et Louise Raymond.

Voici la liste des récents mariages à St-Damase:

M. Yvan Maher, fils de M. et Mme Fernand Maher (Dorelis Deslandes) a épousé Mlle Gisèle Gaucher, fille de M. et Mme Maurile Gaucher (Marie-Jeanne Beauregard). Une réception suivit la cérémonie religieuse, à St-Césaire.

Mariage double

En l'église paroissiale de St-Damase fut béni le mariage de M. Roger Lachance, fils de M. et Mme Pierre Lachance (Laurentienne Lachance) et de Mlle Claudette Thibault, fille de M. et Mme Roland Thibault (Berthe Dumaine). A la même heure fut célébré celui de M. Serge Lachance, fils de M. et Mme Pierre Lachance (Laurentienne Lachance), et Mlle Suzette Lachance, fille de M. et Mme L-Adrien Lachance (Juliette Tanguay). Une réception suivit chez M. Germain Ménard, beau-frère des mariés. A leur retour de voyage de noces, les nouveaux époux habiteront St-Damase.

Concombres sucrés

Indispensables à tout repas... dignes des meilleurs éloges culinaires... délectables sur toute table.

Ingrédients: 8 tasses de concombres non pelés tranchés fins; 6 oignons blancs moyens, pelés et tranchés; 1/4 tasse de gros sel; 4 tasses de glace concassée, 2 1/2 tasses de vinaigre de cidre; 2 1/2 tasses de sucre; 3/4 c. à thé de curcuma; 1/2 c. à thé de graines de céleri; 1 c. à table de graines de moutarde.

Dans un grand bol, combiner les concombres, les oignons, le gros sel et la glace concassée. Bien mêler avec les mains Couvrir et mettre une pesée pour bien maintenir ce mélange dans le liquide. Laisser reposer 3 heures à température de la pièce, puis égoutter complètement.

Mélanger le vinaigre, le sucre, le curcuma, les graines de céleri et de moutarde dans une grande marmite en émail ou en

(Suite à la page 15)

M. et Mme Hormidas Sévigny (Rose-Aimé Comtois), d'Acton Vale, et M. et Mme Arthur Pellerin (Adiana Comtois), de Victoriaville, qui ont célébré leur 50e anniversaire de mariage à St-Paul de Chester, comté d'Arthabaska. Mmes Sévigny et Pellerin sont les deux soeurs.

A Acton Vale

50 ans de mariage pour les couples Sévigny et Pellerin

ACTON VALE (AC) - Cinquante années remplies de bonheur, cinquante années de vie conjugale. Telle est l'étape accomplie par M. et Mme Hormidas Sévigny (Rose Aimé Comtois) d'Acton Vale et par M. et Mme Arthur Pellerin (Adiana Comtois) de Victoriaville. Mmes Sévigny et Pellerin sont deux soeurs qui se sont mariées le même jour en la paroisse de St-Paul de Chester, dans le comté d'Arthabaska.

Afin de remémorer ce souvenir inoubliable, les époux Sévigny et Pellerin ont fêté leurs noces d'or à la Salle paroissiale de St-Paul de Chester en compagnie de plus de 300 invités.

MESSE

Avant la réception, une cérémonie de circonstance a été célébrée à l'église de la paroisse, où les jubilaires s'étaient agenouillés cinquante ans plus tôt pour demander à Dieu de les unir pour la vie dans les liens du mariage. Le célébrant fut M. l'abbé Jean-Guy Laflamme natif d'Acton Vale et amis des deux familles.

RECEPTION

A leur sortie de l'église, les jubilaires ont été invités à prendre place dans un magnifique "boguey" décoré de rubans multicolores. Après une courte parade dans le village, les jubilaires firent leur entrée dans la salle paroissiale de St-Paul où les attendaient de nombreux parents et amis.

M. et MME SEVIGNY

M. et Mme Hormidas Sévigny demeurent à Acton Vale depuis plusieurs années et ils sont les parents de neuf enfants dont sept filles et deux garçons: Mlles Rose et Jeanne d'Arc Sévigny; Mme Léopold Carette (Simone); Mme Fernand Lemire (Auréa); Mme Lucien Leclair (Rolande); Mme Robert Breton (Gabrielle) et Mme Lucien Marier (Rachelle). Les deux garçons s'appelent. MM. Ulric et Marcel Sévigny.

M. et Mme Sévigny ont été tout particulièrement choyés par

(SUITE A LA PAGE 15)

FLEURS
Pour toutes occasions
SPECIALITES:
Fleurs pour mariage
mortalité
Mme Gilberte Loiselle
Fleuriste diplômée
342, rue Papineau
Granby
Tél. 378-1191

PHOTO POSTE possède l'usine la plus vaste, l'équipement le plus moderne, le personnel le plus compétent.

PHOTO POSTE
La plus grande maison du genre au Canada!

Saviez-vous que PHOTO POSTE est le plus grand finisseur de films par la poste au Canada. Jugez par vous-même:
1,500,000 clients satisfaits par année
15,000,000 de photos développées en couleur et en blanc et noir
3,000,000 de pieds de films développés
(à peu près la distance entre Québec et Hamilton en Ontario!)

La maison PHOTO POSTE possède un personnel expert de plus de 130 techniciens. Vos films sont développés et vos photos imprimées avec un outillage ultra-moderne; nous n'utilisons que des solutions et du papier Kodak. PHOTO POSTE, la plus grande maison du genre au Canada, possède plus de 47 ans d'expérience. Elle a bâti sa réputation sur la qualité et la rapidité de son service.

COMPAREZ NOS PRIX
VOUS FAITES JUSQU'À 50% D'ÉCONOMIE

	Prix ordinaire	Prix PHOTO POSTE
KODACOLOR		
8 poses	$4.24	$3.00
12 poses	$5.76	$4.00
20 poses	$8.80	$6.00
1 photo	38¢	30¢
BLANC ET NOIR		
8 poses	$1.00	48¢
12 poses	$1.40	72¢
20 poses	$2.35	$1.20
1 photo	10¢	6¢
EKTACHROME		
en diapositives	$1.50	$1.15

VOUS DEVEZ AJOUTER 5¢ POUR LES FRAIS DE POSTE ET 6% POUR LA TAXE DE VENTE

Satisfaction garantie ou argent remis sans discussion.

Postez vos photos à
PHOTO POSTE INC.
C.P. 1153, QUÉBEC, P.Q.

RIVAL DU HOMARD- Le crabe de l'Atlantique Nord, qui ressemble à son cousin du Pacifique quoiqu'il soit plus petit, fait l'objet d'une enquête comme rival possible du homard dans l'industrie des aliments de mer des Maritimes. Un crabe de deux livres donne environ sept onces de viande qui, par son goût, ressemble à la viande du homard. Un programme expérimental de pêcheries entrepris par le fédéral, de concert avec les provinces, a permis de localiser plusieurs endroits où ce crustacé abonde. M. Hiram McAllister, un des directeurs du programme expérimental, tient un crabe de l'Atlantique sous l'oeil attentif de M. Louis-E. Deveau, surintendant général du programme.

(Photo PC)

Pour passer leurs vacances

Des étudiants du Québec combattent l'analphabétisme et l'endettement

Par Jooneed Jeeroburkan

MONTREAL PC - Un groupe d'étudiants de colleges et des instituts techniques du Québec consacrent leurs vacances estivales à aider leur prochain. Il s'agit des Travailleurs étudiants du Québec qui est en quelque sorte la version québécoise de la Compagnie des jeunes canadiens, un organisme fédéral.

L'un des projets des TEQ se trouve dans le quartier Saint-Roch, le quartier commercial de Québec, un secteur de la basse-ville négligé au point de vue de loisirs et dont les vieilles maisons délabrées sont habitées par des familles ouvrières dont le revenu est en dessous de la moyenne.

"Nous ne voulons pas révolutionner Saint-Roch", a déclaré Mlle Paule Lebrun, âgée de 19 ans, du College des Ursulines, chargée des loisirs et de l'éducation au sein des TEQ. "Nous voulons simplement aider les gens à s'aider eux-mêmes".

En tout il y a 22 projets dont s'occupent 81 travailleurs dans des régions défavorisées à travers la province. Le gouvernement a voté des crédits de $100,000 à cette fin.

"Nous avons presque doublé nos ressources depuis l'été dernier quand nous avons inauguré le programme", nous confie Robert Nelson, âgé de 27 ans président de l'Union générale des étudiants du Québec-UGEQ-forte de 53,000 membres qui sont au nombre des pionniers les plus décidés des TEQ.

Les Travailleurs étudiants du Québec est une organisation fondée il y a deux ans dans un double but: procurer des emplois d'été aux étudiants et venir au secours des localités sous-développées.

Le projet a d'abord été étudié par le gouvernement qui a prévu une somme de $55,000 pour faire une premiere expérience au cours de l'été de 1965. Le programme initial comportant 12 projets et fournissant du travail à 47 étudiants a remporté un franc succès.

"Mais nous ne sommes pas encore satisfaits", de dire Pierre Théorêt, âgé de 22 ans, élève de 4e année de la faculté de droit et porte-parole des TEQ. "Les demandes sont trop nombreuses. Il nous faut un organisme permanent et plus tôt nous le mettrons sur pied, mieux ce sera pour tout le monde".

Le projet du hameau de Gros Morne, dans la péninsule gaspésienne, est typique de l'oeuvre des TEQ. Voilà une localité de 600 habitants où il n'y a pas de gouvernement local et où le chômage est pour le moins chronique puisque plus de 50 p.c. de la population subsiste grâce à des allocations sociales. Qui plus est, 80 p.c. de la population est illettrée.

Or, les étudiants y ont introduit l'hygiène moderne, l'orientation professionnelle et la création d'organisations communautaires.

Dans chacun de ses 22 projets les TEQ travaillent en collaboration avec les coopératives, les syndicats et les agences de bien-être.

Conseils pratiques

Dans la région de Val d'Or, en Abitibi, TEQ collabore avec les Métallurgistes unis d'Amérique pour enseigner à 4,000 mineurs les rudiments d'opérations de sauvetage et leur expliquer les clauses de la loi des accidents de travail.

A Rivière-du-Loup, la Fédération des coopératives conseille les étudiants qui, à leur tour, démontrent à la population les avantages des coopératives.

Dans la péninsule de Gaspé, où la moyenne des dettes des familles s'élève à plus de $3,-000, l'Union régionale de la fédération des oeuvres de charité de Gaspé seconde les TEQ dans leur travail d'éducation dans le domaine des finances familiales.

"Nous nous efforçons de redonner un peu de vigueur interne pour former des chefs de file qui prendront la relève lorsque nous partirons", de conclure Régis Rodrigue, âgé de 24 ans, étudiant en sciences sociales à Laval.

La BELLE PHOTO Enr.

(autrefois de Montréal)

C.P. 490, SUTTON, P.Q.

Couleur	Noir et blanc
8 poses $3.10	8 poses .48c
12 poses $4.10	12 poses .72c
1 photo .30c	1 photo .06c
Ektachrome Ansochrome Développé et monté $1.10	GRATUIT Photo 4 x 6 avec commande de .75c et plus Noir et blanc

Ajoutez .10¢ pour frais d'expédition en plus de la taxe de vente 6%.

Notre devise depuis 1920
Qualité et Service

La guerre du Vietnam nuit à l'amélioration des relations entre les blocs Est et Ouest

N.D.L.R. -- L'Europe de l'Est désire établir des liens plus étroits avec le monde occidental. La guerre au Vietnam est cependant la pierre d'achoppement à ce voeu. Le correspondant de la Presse Canadienne à Moscou, John Best, explique comment la guerre vietnamienne envenime les relations.

Par JOHN BEST

Le Vietnam empoisonne les relations entre l'Est et l'Ouest à une période où des progrès considérables pourraient être réalisés pour favoriser une plus grande compréhension et pour éliminer le rideau de fer.

"Le Vietnam est le grand obstacle à une détente", a déclaré un porte-parole officiel du bloc communiste en prenant soin d'ajouter: "Il n'y a pas d'erreur possible à ce sujet".

On a l'impression qu'un temps précieux, qui pourrait être mis à profit pour cimenter les relations entre l'Est et l'Ouest est tout simplement perdu. Une coexistence fragile aurait pu être remplacée par une compréhension véritable et une collaboration étroite.

Tous les pays du bloc communiste blâment les Etats-Unis pour la guerre du Vietnam. C'est vrai que le degré d'enthousiasme varie selon les Etats. Certains pays comme la Bulgarie font preuve d'agressivité tandis que d'autres, tels que la Hongrie, manifestent plus d'amertume que de colère. La Romanie fait preuve d'une attitude plus réservée.

La Hongrie, la Roumanie et la Yougoslavie ont tour à tour servi d'intermédiaire entre Hanoi et Washington mais sans résultat appréciable. La Hongrie a servi pendant un certain temps l'année dernière de trait d'union transmettant à Hanoi les vues de Washington et aux autorités américaines le point de vue de Hanoi. "Mais il n'y avait pas de terrain d'entente de sorte que notre rôle a pris fin", a fait remarquer tristement un porte-parole du gouvernement hongrois. "Apparemment, les deux côtés voulaient une victoire militaire".

UN OBSTACLE

D'une certaine façon, le Vietnam a ironiquement démontré combien forte est devenue la coexistence entre l'Europe de l'Est et l'Ouest. En général, on aspire à des liens plus étroits avec l'Ouest. Les autorités gouvernementales du bloc de l'Est reconnaissent que les liens déjà existants entre les deux blocs doivent être devenus déjà très solides pour résister aux choses du conflit vietnamien. Et l'on signale que cela augure bien pour l'avenir.

Mais il y a eu ce qu'un diplomate occidentale appelle une "accumulation de protestations" contre la politique américaine au Vietnam, l'effet global s'étant soldé par un grave freinage dans le développement de bonnes relations Est-Ouest.

Les autorités de l'Europe de l'Est font remarquer qu'il est impossible pour un pays communiste de demeuré indifférent, tout au moins de ne pas élever la voix pour protester quand un autre pays communiste, en l'occurence le Nord Vietnam, est attaqué.

Ces officiels sont peu impressionnés par l'argument voulant que le Sud Vietnam soit également attaqué par le Nord Vietnam. Au cours de discussions avec des étrangers, les communistes de l'Europe de l'Est ont tendance à adopter l'attitude que l'infiltration de soldats du Nord et de ravitaillement ne soient que des facteurs bien insignifiants dans l'équation.

ACCUSATION D'AGRESSION

Les mouvements de protestation sont symbolisés par des assemblées monstres d'ouvriers réclamant un terme "à l'agression américaine" et des pancartes représentant des bombardiers déchargeant leurs bombes sur le Nord Vietnam.

Le conflit vietnamien est d'ailleurs une source constante de tension dans les relations entre diplomates de l'Europe de l'Est et les diplomates occidentaux, qu'il s'agisse d'une conférence officielle ou d'une réception purement sociale.

A un niveau plus pratique, cela complique les négociations pour les échanges culturels Est-Ouest - l'un des rares secteurs où la coexistence pacifique entre l'Est et l'Ouest est encore très active, particulièrement en ce qui a trait aux échanges impliquant les Etats-Unis.

"Je sympathise avec le général Westmoreland", a commenté amèrement un attaché culturel américain en faisant allusion aux maux de tête que le Vietnam a provoqué dans sa tâche, "mais ce ne sont pas les troubles qui ne manquent ici".

Partout, les gens souhaitent que cette guerre prenne fin avant que des dommages irréparables ne soient faits à la cause de la tranquilité internationale.

Jusqu'à maintenant, les pays de l'Europe de l'Est ne se sont pas engagés, du moins pas publiquement, à fournir une quantité spéciale d'équipement militaire au Nord Vietnam quoique certains pays communistes de l'Europe fournissent une aide économique et que d'autres se contentent d'une assistance médicale.

REACTION PRUDENTE

Certains observateurs soupçonnent que la réaction serait plus radicale si ce n'était de la possibilité que cela nuisent aux relations économiques et commerciales avec l'Ouest et aux quelles les pays de l'Est tiennent désespérément.

Les Européens de l'Est gardent les choses en perspective réalisant, ainsi que l'URSS l'a fait, que leurs intérêts nationaux ne sont pas directement touchés par la guerre qui se poursuit dans ce lointain pays d'Extrême - Orient, même si cette guerre implique un pays frère.

Il est tout à fait possible que l'attitude modérée adoptée par les pays de l'Europe de l'Est ait contribué à conditionner la propre réaction foncièrement prudente de la Russie devant une situation dangereuse.

Un intéressant commentaire sur les priorités contraires a été fourni quand l'ambassadeur du Nord Vietnam a demandé à un haut fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures d'un pays de l'Europe de l'Est si la population de ce pays ne pourrait pas par exemple consommer 10 p. c. moins de viande, la différence étant expédiée au Nord Vietnam. Faisant part de cette suggestion par la suite, le diplomate n'a pas divulgué la réponse qu'il a fait à l'ambassadeur vietnamien. Mais il a clairement indiqué la nature de sa réponse.

"Comment peut-on demander à nos ouvriers de se priver de viande", demanda-t-il?

Mais le même haut fonctionnaire a insisté sur le fait que seule une suspension des bombardements aériens du Nord Vietnam pourrait aboutir à la conclusion d'un cessez-le-feu.

LISTE DES GAGNANTS
DU CONCOURS
"QUALITE VERIFIEE" 1966

Le montant de $5,000.00 gagné par
Monsieur Marion Poor
2021 rue Theresa
Harlingen, Texas

Un des montants de $1,000 gagné par
Monsieur André Tremblay,
1362 Ave. Brie,
Orainville, Qué.

Voici la liste des gagnants demeurant dans le territoire desservi par Laiterie Leclerc Limitée.

Montants de $100.00
Mme Rita Sorensen — R.R. No 5, Granby, Qué.
Mme Candide Bellerose — 103, 13e Avenue Sud, Sherbrooke, Qué

Montants de $50.00
Mme Normand Taylor — St-Valérien, Shefford, Qué.
M. Paul Larocque — 582 Côte Vertu, Ville St-Laurent, Qué
Mme François Boisclair — 59 Holmes, Drummondville, Qué.

Montants de $25.00
Mme Armand Roy — C.P. 55, Ascot Corner, Qué.
Mme James Franklin — 386 rue Rivière, Cowansville, Qué.
Mme Paul Lemay — 409 rue St-Jean, Granby, Qué.
M. A. Galipeau — 3 rue Alexandre, Sherbrooke, Qué.

Montants de $10.00
Mme A. Pomerleau — 57 rue Simonds, Granby, Qué.
Mme René Bessette — 45 rue Principale, Granby, Qué.
Mme Albert Boisvert — 89 rue Legendre, Asbestos, Qué.
Mme René Richer — Ormstown Village, Châteauguay, Qué
Mme Marthe Gareau — 411 rue Bélanger, Montréal, Qué.
Mme Réal Audet — 23A rue Centre, Granby, Qué.
Mlle Marie Aline Gagnon — Lawrenceville, Co. Shefford, Qué.
Mme Cécile Chouinard — St-Paul d'Abbotsford, Co. Rouville Qué.
Mme Eugène Bolduc — C.P. 1223, Windsor, Qué.
Mme Roger H. Legault — 235 Martin, Coaticook, Qué.
Mme Emmanuel Groleau — 279 rue Ste-Marie, Magog, Qué.
Mlle Aline Larocque — 141 rue Guillet, Marieville, Qué.

LAITERIE Leclerc LIMITEE

Un laboratoire canadien de recherches se met au service de l'ère spatiale

TORONTO -- Est-ce la panacée de la disette qui sévit actuellement dans le monde ou un bienfait pour les voyages cosmiques que l'homme entreprendra demain -- ou les deux?

Les chercheurs du centre de recherches et de mise au point de la British American Oil établi au parc Sheridan, près de Toronto, ne connaissent pas le fruit ultime que porteront leurs travaux, mais ils n'en continuent pas moins d'effectuer les analyses précises nécessaires à la réalisation d'un programme de recherches médicales entrepris au Roswell Park Memorial Institute, à Buffalo, N.Y.

Sous la direction du Dr Giovanni Costa, le programme a pour objet d'essayer de déterminer si le corps humain transforme les protéines en azote.

Effectuant ses essais avec une volontaire dans une chambre scellée où l'atmosphère est exempte d'azote, le Dr Costa a déjà découvert plusieurs choses intéressantes sur les toxines que produisent le corps humain -- et ceci a éveillé l'intérêt de l'administration américaine de l'aéronautique et de l'espace (NASA) qui, a déclaré le Dr Costa, fournira peut-être des fonds pour approfondir les recherches.

Au cours de tout voyage cosmique un des facteurs critiques est la quantité de toxines que libère l'organisme de l'astronaute. Si ces toxines ne sont pas éliminées, leur teneur dans l'atmosphère de la capsule atteint vite un niveau dangereux.

Les chercheurs de la NASA, au cours d'un programme analogue, ont découvert que le système respiratoire de l'homme produit de très faibles quantités de gaz mortel, l'oxyde de carbone, ainsi que du sulfure d'ammoniaque et d'hydrogène

Les impuretés des échantillons d'air prélevés dans la chambre sont si infinitésimales qu'il est nécessaire, pour les déceler, d'utiliser une technique instrumentale chimique spéciale, à savoir, la spectrométrie de la masse.

Le laboratoire le plus proche capable de mener à bien ce genre d'analyse, était le laboratoire de spectrométrie de la masse installé au centre de recherches B/A situé à environ 90 milles de Buffalo. B/A accepta d'effectuer ces analyses et, jusqu'à présent, plus de 40 échantillons y ont été analysés.

Cependant, les découvertes relatives aux toxines ne sont qu'un à-côté de l'objectif ultime du programme entrepris -- à savoir si l'organisme transforme les protéines en azote, et le cas échéant, comment. Si cela pouvait être prouvé, un certain nombre de phénomènes qui sont actuellement considérés comme des singularités inexplicables du métabolisme -- et présents, en particulier, chez les cancéreux et les patients souffrant d'un très haut degré de malnutrition -- pourra alors être expliqué.

L'étude, que le Dr Costa a commencée alors qu'il était encore à l'université en 1955, pourrait très bien constituer une solution à la disette qui sévit actuellement de par le monde.

"Selon nos informations", déclare le Dr Costa, "le taux et la quantité de conversion en azote varient de façon marquée selon l'apport d'azote dans l'organisme et les personnes qui absorbent de grandes quantités de protéines 'convertissent' celles-ci à un taux relativement plus élevé que les autres".

Il ajoute en outre que: "Si nous pouvons trouver la valeur exacte de ce facteur de conversion et la façon dont il est contrôlé, nous pourrons alors utiliser bien plus efficacement les protéines alimentaires qui sont à la base de l'alimentation, dans le monde entier. Cela serait un véritable bienfait pour les pays où il existe une pénurie chronique de protéines."

Un avion entre en collision avec une souris

NORFOLK, Virginie (PA)—Le commandement tactique aérien des Etats-Unis a confirmé officiellement mercredi qu'un avion avait été heurté en plein vol par une souris.

La rencontre inusitée s'est produite à environ 1,000 pieds dans le ciel allemand, selon le pilote de l'appareil d'une escadrille stationnée temporairement en France.

L'avion s'apprêtait aux préparatifs d'atterrissage lorsqu'un aigle transportant une souris dans ses serres est apparu face à l'appareil. Au moment où la collision semblait inévitable, l'oiseau a gagné de l'altitude tout en laissant tomber sa proie qui a subi l'impact.

Le président de Gaulle est la cible des caricaturistes

MONTREAL (PC) — Le président de Gaulle est encore cette année la cible favorite des caricaturistes; c'est toujours la figure de l'imposant général qui revient le plus souvent parmi les 210 caricatures que des artistes de 37 pays différents ont soumis au troisième salon international de la caricature dont l'ouverture avait lieu hier soir.

Cinquante huit villes des Etats-Unis ont envoyé 67 dessins à l'exposition; les USA sont ainsi le pays ayant soumis le plus grand nombre d'oeuvres. Le Canada a présenté 39 caricatures provenant de 23 villes. En tout, 150 villes sont représentées à cette exposition.

Parmi les pays étrangers ayant contribué à cette exposition organisée par la ville de Montréal et le Montreal Star, on trouve la Yougoslavie, l'Australie, l'Israel, la Grande-Bretagne, la France, l'Uruguay, Cuba et la Tchécoslovaquie.

Le portrait du général de Gaulle apparaît sur 27 oeuvres venant de sept pays de trois continents différents.

La guerre du Vietnam fait le sujet de 17 inscriptions et le président Johnson, de 14. On compte 100 légendes anglaises, 31 françaises et 17 bilingues. Plusieurs autres, il faut dire, n'ont pas besoin de légende.

Trente-quatre prix seront adjugés aux participants: il y a un grand prix de $5,000 et 34 prix variant de $1,000 à $100. Les gagnants seront classés en trois catégories humour, éditorial et caricature.

Le jury composé de MM Jacob Shioh, un Israélien de 27 ans, lauréat du concours de l'an dernier, Jean Martineau, président du Conseil des arts du Canada et Gilles Hénault, directeur du Musée d'art contemporain de la province de Québec, fera connaître son verdict le 10 août.

Homard abondant et de qualité

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Maurice Bellemare, a fait savoir hier à Québec que l'expérience de la pêche commerciale du homard à l'île d'Anticosti qui a débuté le 1er juillet, a donné jusqu'à présent d'excellents résultats.

"Le homard y est abondant et d'excellente qualité", précise M. Bellemare dans un communiqué remis à la presse.

Le ministre de qui relève la direction des pêcheries a dit qu'une quinzaine de bateaux de pêche cotière de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine, accompagnés de navires plus gros pour le transport du homard vers les ports de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine, participent à cette expérience contrôlée par le service de la protection du ministère.

Selon le communiqué, une soixantaine de pêcheurs ont tendu près de 3,000 trappes et ont capturé 65,000 livres de homard déjà.

Les rapports indiquent que les homards se trouvent dans quelque brasses d'eau seulement dans le secteur sud-ouest de l'île d'Anticosti et sont abondants surtout de la Pointe Sud à Heath POINT.

Le ministre se dit confiant que la récolte de homard du Québec en 1966, excédera de plus de 500,00 livres celles de l'année précédente; ce qui portera les captures totales de la province à près de 4 millions de livres.

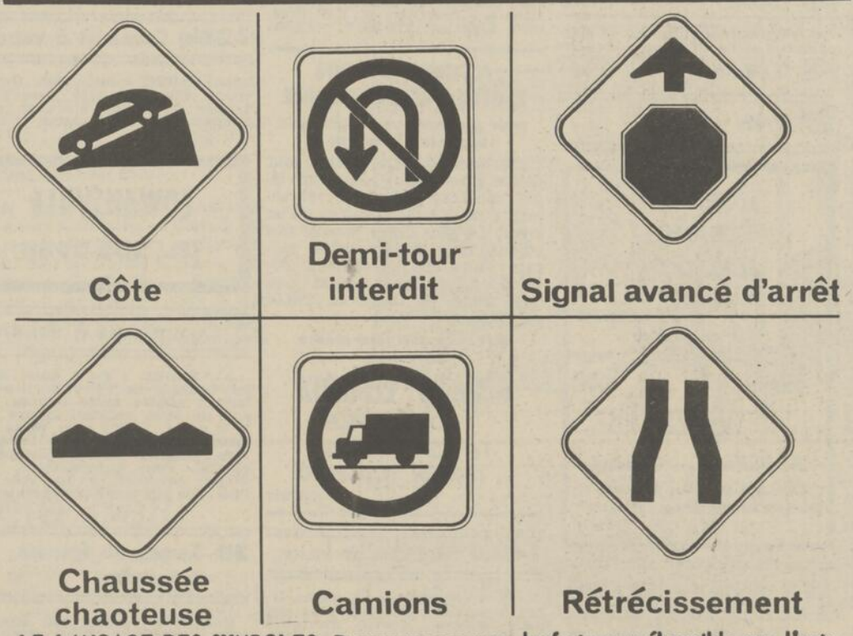

LE LANGAGE DES SYMBOLES- Donner un message bref et compréhensible que l'automobiliste qui file à grande vitesse peut capter d'un rapide coup d'oeil, voilà le but de la signalisation routière par symboles qui élimine du même coup le problème de bilinguisme. Ces symboles font suite à des recommandations formulées par le Conseil canadien des appareils du contrôle uniforme de la circulation routière, un organisme parraîné par l'Association canadienne des bonnes routes et la section canadienne de l'Institut des ingénieurs de la circulation. Il faudra au moins trois ans pour installer ces paneaux d'un bout à l'autre du pays parce que certaines provinces ou municipalités ne remplaceront pas les panneaux existants aussi longtemps qu'ils feront l'affaire.

(Photo PC)

CONCERTS JMC ORFORD

Jeunesses Musicales du Canada, Parc Provincial du Mont Orford, Magog.

Samedi, 30 juillet - 8:30 p.m.
GALA ORFORD
Concert de musique de chambre
par les élèves du Camp

Dimanche, 31 juillet - 4:00 p.m.
L'HEURE MUSICALE (récital des campeurs).
- 8:30 p.m.
SOIREE BARTOK
Lorand FENYVES, violoniste,
et le Quatuor ORFORD

Lundi, 1er août - 8:30 p.m.
Matdi, 2 août - 8:30 p.m.
AVANT-PREMIERE EXPO 67
ETATS-UNIS

Mercredi, 3 août - 8:30 p.m.
YAN PASCAL, violoniste
PAU TORTELIER, pianiste

Jeudi, 4 août - 8:30 p.m.
AVANT-PREMIERE EXPO 67:
Le PAVILLON de la MUSIQUE

Vendredi, 5 août - 8:30 p.m.
AVANT-PREMIERE EXPO 67
Le PAVILLON de la JEUNESSE

Samedi, 6 août - 8:30 p.m.
HISTOIRE DU SOLDAT DE STRAVINSKY

Billets et réservations:
Granby: Galerie Lulu, 712 rue Principale, 378-5923

Des centaines de personnes marchandent ici chaque jour

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& ASSOCIES, C.A.
317, RACINE
GRANBY, TEL.: 378-7935
L.J. Montfils C.A. — J.P. Picotte C.A.
C. J. Alain C.A. — A. Desautels C.A.
P. A. Jolin C.A. — G. D. Dallaire C.A.
(37082)

CLAUDE LEVEILLE
AVOCAT
Bureau tous les soirs sur rendez-vous

Ne pas confondre (37402)
Une seule pharmacie pour mieux vous servir
Pharmacie CADIEUX
Rexall
C. LEMAIRE, B.A., B.Ph., L.Ph.
96 Principale, Tél.: 372-3336

Cartes d'affaires

PUITS ARTESIEN
Nous pouvons creuser votre puits en
UNE JOURNEE
OES DRILLING
KNOWLTON, TEL.: 243-6454
(30478)

TERRE à PARTERRE et REMPLISSAGE
- Gravier à ciment et sable à vendre.
- Ouvrage de bélier mécanique avec rétro-godet "bock-hoe"

J. P. AUCLAIR
CAMIONNEUR
Ste-Cécile de Milton
Rang Mawcook
Tél.: 378-6871
(35387)

ARGENT A PRETER
1ère et 2ème hypothèques sur
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

provenant de
- Particuliers
- Compagnies d'assurances
- Compagnie de fiducie

TAUX COURANT
S'adresser à :
JACQUES NOISEUX
ou BERNARD TRUDEL
NOTAIRES
237, RUE PRINCIPALE
GRANBY TEL.: 372-3377
(37083)

ARGENT A PRETER
1) Argent de particuliers : Intérêt à 7% l'an.
2) Argent de Compagnies d'Assurance :
   a) Intérêt à 6¾%, prêt à 95% (SCHL) de la valeur de la propriété;
   b) Intérêt à 7½%, prêt à 80% de la valeur de la propriété;
   c) Intérêt à 7¾%, prêt à 90% de la valeur de la propriété.

JEAN-PAUL MATTON
Notaire
328, rue Principale, Granby
Tél.: 378-4112. (36283)

NETTOYAGE TAPIS et MEUBLES

REHAUSSEZ L'ECLAT DE VOTRE SALON
HORNER Cleaning
32 Lansdowne Granby
Tél. 372-5907 (37648)

GRANBY: Tél. 372-5433

4 Propriétés à vendre

WATERLOO : A vendre pour règlement de succession L. J. Fournier, Waterloo, propriété située à 235 rue Principale, Waterloo, cinq (5) logements, cinq (5) garages, deux (2) magasins. Revenus bruts: $2,764.00; revenus nets: $1,684.00. Conditions; comptant. Faire offre par écrit à: J. Hector Archambault, 1420 rue Beckett, Sherbrooke, P.Q. ou à: Abbé Ovila Fournier, 1 Place de l'Eglise, Montréal Est, P.Q. (37338)

7 Commerces à vendre

A VENDRE : Magasin de lingerie et chaussures pour hommes, femmes et enfants, avec maison de 7 pièces, bon chiffre d'affaires, centre touristique. Cause de vente: maladie. S'adresser: Mme Jean-Louis Fortin, Eastman, Tél.: 297-2171. (37612)

14 Locaux à louer

ATTENTION, AUBAINE! A louer local pour bureau ou petit commerce, près du centre d'achat Frontenac, 12 x 30, sous-sol de même dimension, chauffé, chambre de toilette, eau chaude gratuit, $60.00 par mois. S'adresser à M. Jérôme Fleury, 346 St-André. Tél. 378-4252. (37626)

16 Chalets

A LOUER, chalet meublé de 5 grandes pièces, au Lac Roxton, sur grand terrain avec beaucoup d'arbres, très propre, merveilleuse place tranquille. Location à la semaine, libre à partir du 13 août. S'adresser à M. Lionel Gélineau, 52 St-Antoine Sud, Granby. Tél. 378-7798. (37707)

17 Terrains à vendre

150 TERRAIN situés au développement de St-Judes, au lac Brome, à Bondville; $25 comptant et $15 par mois. Aussi 2 chalets tout équipés à vendre. S'adresser à : M. L. Harvey, 526 rue St-François, Granby.

TEL.: 378-6297
(36858)

23 Logements à louer

A LOUER, logis 4 pièces, au 2e étage, situé à 542 Notre-Dame, libre le 1er août. Tél. 378-8504. (37635)

A LOUER, logis 2 grandes pièces, dans un bas, plus chambre de bain et 220 volts, ménage fait à neuf, libre le 1er septembre, $28.00 par mois. S'adresser: 59A ou 59C St-Charles Nord. Téls: 378-7812 ou 378-4089. (37654)

A LOUER: logis neuf, 4 pièces, dans un haut, situé à 440 rue Papineau, Granby, chauffé, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, libre le 1er septembre, pour couple ou personnes sans enfants. Prix: $80.00 par mois. Pour informations signalez: 378-8947. (37649)

A LOUER, un logis 4 pièces, au 2ième étage, 220 volts, $50.00 par mois, situé à 21 rue Queen, libre le 1er août. Signalez: 372-7732, Granby. (37702)

A LOUER, 2 logis; un de 4 pièces dans un bas, fini moderne, et un de 3 pièces, neuf. S'adresser à: G.A. Parent, 192 Robinson Sud, Granby. (37700)

25 Appartements à louer

A LOUER, 2 apts, meublés, chauffés, éclairés, entrée privée. S'adresser: Rosaire Bienvenue, 233 Avenue du Parc. Tél. 372-2815 et après 6:00 p.m. 372-7994. (37621)

APT à louer, 3½ pièces, fait à neuf, meublé, chauffé, éclairé, ventilateur au-dessus du poêle, entrée privée, avec galerie. S'adresser: Adrien Goyette, 380 Cartier. Tél. 372-6358. (37670)

2½ PIECES, très modernes, meublées, chauffées, éclairées, laveuse et sécheuse automatiques, stationnement privé, situées au 359 du Boul. Leclerc à Granby. S'adresser: Marché Plante, Boul. Leclerc, Tél.: 378-8411, s'il n'y a pas de réponse, signalez: 372-4891. (37346)

A LOUER, un appartement de 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, ménage fait à neuf, très bien situé. S'adresser: 100 rue St-Antoine Sud. (37653)

APTS de 2 et 3 pièces, luxueux, salle de bain, réfrigérateur, poêle électrique, T.V. si désirée, laveuse gratuite, chauffage central, balcon, stationnement privé, libre, situé à 142 St-Georges. S'adresser à 391 Ave du Parc. Tél. 378-4931. (37686)

APPARTEMENT 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé au centre de la ville, avec entrée privée, etc. S'adresser à 37 rue Gill. Tél.: 372-4318, ou 372-3462. (37616)

A LOUER, un apt de 4½ grandes pièces, chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse automatiques, situé à 107 rue Drummond, apt. 15. S'adresser sur les lieux. (37713)

APTS de 1 - 2 et 3 pièces meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision si désirée, situés au centre de la ville. S'adresser: 253 Ave du Parc, tél.: 372-4121 ou 95 Paré, après 6:00 p.m. (32898)

APPARTEMENT à louer, 2½ pièces modernes, meublés au complet, chauffés, éclairés, entrée et salle de bain privées, ménage fait à neuf, bas prix, situés à 31 Centre, signalez: 372-2810 ou s'adresser : Magasin Mlle Gemme, Tél.: 372-3022. (37399)

APT 1 pièce, moderne, ustensiles de cuisine et couvertures fournis, meublé, chauffé, éclairé, salle de bain et douche, terrain de stationnement, situé 329 Boul. Bolvin. S'adresser: APTS CASGRAIN, apt 8, tél. 378-7036. (37697)

27 Chambres à louer

CHAMBRE à louer. S'adresser à 50 rue Johnson. Tél. 372-4295. (37711)

27 Chambres à louer

A LOUER, belles grandes chambres pour couples ou personnes seules, meublées, chauffées, entrée privée, télévision, ou prendrais pensionnaires. S'adresser: 10 rue Cairns. Tél. 372-7796. (37706)

37 Articles de ménage

A VENDRE, set de salon en 3 morceaux, set de chambre complet, le tout en très bonne condition. Signalez: 372-7793. (37695)

52 Bijoutiers

ECONOMISEZ
Achetez directement du voyageur : Bagues à diamant, montres suisses, bijoux, etc....
BIJOUTERIE SUISSE
500 rue Winchester
Granby — Tél. 378-2020
M. FERNAND POULIN, voyageur-grossiste
Ouvert tous les jours de : 9:00 a.m. à 10:00 heures p.m.
(37172)

53a) Instruments aratoires

A VENDRE, un tracteur de marque Ford, 1961, charrue et moulin à faucher, en parfaite condition. Signalez: 539-2665, St-Joachim. (37674)

96 A vendre ou à échanger

A ECHANGER
Particulier échangerait propriété 2 - 4 ou 5 logements contre ferme avec roulant. Ecrire Casier Postal 100, Deauville. (37584)

DEVELOPPEMENT BOIS DE BOULOGNE
(3 MILLES DE GRANBY).
A vendre ou à échanger, maison neuve en brique, 10 pièces dont 7 chambres à coucher, 2 salons, 2 salles de bain, cuisine etc., $14,500. conditions à discuter. Aussi terrain 75 x 162, boisé $600.00, payable $5.00 par mois sans intérêt. Signalez: 378-7438. (37701)

98 Divers

A VENDRE
Grand chalet de 5 pièces, meublé et tout équipé, moderne et confortable, situé sur grand terrain, de 225 pi. x 80 pi., au bord de l'eau, avec plage privée, avec très beau Yatch de 25 forces et une chaloupe à moteur, avec Boat-House, situé au lac Libby. Prix avantageux. — AUSSI à vendre : 2 chevaux Polaminos pur-sang, bien dressés Western ou NcKlane. Prix spécial. S'adresser tél.: 372-2080. (37441)

TELEVISIONS
A LOUER
Téléphonez : 378-3734.
(37353)

SI VOUS VOULEZ vous faire construire une maison ou un garage ou faire quelques réparations. Signalez: 372-4012. (37543)

A LOUER, roulotte 3 pièces, meublée. Pour louer à la semaine ou au mois, située Lac Brôme, Plage Bondville. Signalez: 372-6193. (37699)

98a) A vendre - Divers

A 73 DRUMMOND
vous trouverez un assortiment complet de manteaux, jaquettes et chapeaux de :
CUIR et SUEDE
—Choix de 25 couleurs
—Grandeur 5 à 22 ans.
OUVERT TOUS LES SOIRS SUR RENDEZ-VOUS
Lemoine
73 Drummond — Tél.: 372-3811
(33316)

50,000 PIEDS DE PLANCHES
D'EPINETTE ¾ po. d'épaisseur, en longueur de 30 à 42 po. pour être vendues à bas prix en lot pour convenir aux acheteurs.
Aussi 4,000 panneaux en bois 30 po. x 36 po.; 30 x 40 po.; 30 x 42 po. S'adresesr à M. Rolland Marquis, 510 St-Jacques, Tél.: 378-5045, Granby. (37642)

A VENDRE: équipement de marchandise sèche ainsi que comptoirs plus tablettes. S'adresser: Joseph Dion, l'Ange-Gardien. (37682)

99 Prêts

VENTE ECHANGE LOCATION PRETS
Pour un service adéquat et rapide, Consultez toujours :
IMMEUBLES Inter City
21 Dufferin — Granby
Tél.: 372-5994, ou 378-2970
Michel Champagne, Courtier
(32737)

111 Hommes demandés

ON DEMANDE un commis livreur, âgé de 17 à 20 ans, ayant une 10e année et permis de conduire. S'adresser: 180 St-Antoine Nord, Granby. (37625)

111 Hommes demandés

CONTRACTEUR DEMANDE
POUR PANTALON ET VESTE DE SKI, COSTUME DE NEIGE, BLOUSE ET VETEMENTS SPORT LEGERS. FAIRE APPLICATION: ALLEN CHILDREN'S WEAR CO. 8900 PARK AVE., MONTREAL. (37643)

112 On demande

ON DEMANDE à louer une tente-roulotte pour les deux premières semaines d'août. Signalez: 378-5063. (37652)

ON DEMANDE SOUS-AGENTS
pour la vente d'un détergent portant le nom de "Sonia Cleaner". Toutes personnes intéressées à temps partiel ou plein temps doivent s'adresser à 289 Avenue du Parc, Granby et demandez M. Edmond Petit. (37710)

117 Vendeurs demandés

Devenez Détaillant RAWLEIGH dans les comtés Rouville et Bagot. Bon revenu annuel. Aucun capital nécessaire. Ecrivez: RAWLEIGH, Dépt. G-507-870, 4005 rue Richelieu, St-Henri, Montréal. (37709)

125a) Autos à vendre

AUSTIN, année 1961, 6 cylindres, très bonne condition, $500 seront acceptés, un seul propriétaire. Tél.: 372-4015. (35078)

A VENDRE, Pontiac 1959, très propre, vendrais pour balance de finance $450.00. Signalez: 378-2580. (37637)

125b) Camions à vendre

A VENDRE Camion Metro J.M.C. 1959, en bonne condition. Signalez: 378-3849. (37712)

139 Embarcations, moteurs

A VENDRE, Boat 16 pi. de longueur x 80 pouces, moteur 45 forces, un an d'usure, avec remorque, $1,200. Signalez: 372-5126. (37693)

A VENDRE, bateau avec remorque et moteur de 10 forces. Le tout en parfaite condition, pour $275.00. Signalez: 372-6842. (37705)

140 Meubles seconde-main

MEUBLES RECONDITIONNES ET USAGES A VENDRE

1 Lampe de plancher	$5
1 Bassinette 30 x 54 naturelle	$25
1 Chiffonnier, 4 tiroirs, en noyer	$20
1 Poêle à bois, blanc, "Wingham"	$10
1 Poêle combiné, bois et gaz, "Findlay"	$35
1 Poêle combiné, bois, électricité, "L'Islet"	$50
1 Réfrigérateur "Racine" en bon ordre	$35
1 Mobilier de chesterfield, nylon, comme neuf	$75

Termes aussi bas que $1.00 par semaine
Magasin WOODHOUSE
174 PRINCIPALE — GRANBY
TEL. : 372-3317
(37386)

142 Maisons à vendre

MAISON de 2 logis: 1 de 6 pièces et 1 de 3 pièces, bien située, beau grand terrain, prix et conditions raisonnables. Signalez: 372-6197. (37548)

A VENDRE : Magnifiques bungalows situés paroisse St-Luc, rue Bourassa, avec rabais provincial 3%. Très peu de comptant requis. Balance comme loyer. S'adresser :
ANDRE LACOSTE CONSTRUCTION
656 Boul. Leclerc, Granby
Tél.: 378-3173.
(36819)

MAISON moderne de 5 pièces plus chambre de bain, sous-sol fini, garage, beau parterre. Pour acheteur sérieux seulement. S'adresser: 40 St-Gabriel après 6:00 p.m. (37708)

SPLIT LEVEL, avec sous-sol fini, $22,500, située à 430 rue King, Granby. Pour informations, s'adresser à 430 rue King, Granby. (37538)

A VENDRE, bungalow en brique, 6 pièces, système de chauffage à air forcé, terrasse entretenue, garage chauffé, véranda à l'arrière, situé à 9 rue Glen, M. C.F. Brassard. Signalez: 372-3657. (37683)

AUCUN BESOIN D'ETRE MILLIONNAIRE
pour posséder un magnifique bungalow moderne.
C'est maintenant à votre tour d'être propriétaire avec un léger montant initial et versements mensuels moindres qu'un loyer. De plus, vous pouvez dès aujourd'hui obtenir votre terrain dans ce merveilleux développement, pour aussi peu que $50.00 de base et $10.00 par mois.
Réalisez par vous-même en voyant
GERARD LEMIEUX
CONTRACTEUR
Tél. 372-2080
CHEMIN WATERLOO
(33705)

142a) Maisons à louer

A LOUER, maison 4½ pièces, libre immédiatement, pas plus que deux enfants, service d'autobus scolaire, aucune taxe à payer, $50. par mois. Endroit: à 3 milles, chemin Roxton, Granby. Pour renseignements adressez-vous à la piste Dof-Go-Kart. (37698)

142b) Maisons à vendre ou à louer

BUNGALOW 7 pièces, 4 chambres, dans le village de West-Shefford, à 1 mille de l'autoroute, près du terrain de golf, ski, vue magnifique, grande propriété, sous-sol fini, garage, solarium, terrasse. Libre immédiatement. Tél. 539-2288. (35295)

148 Gardiennes d'enfants

ON DEMANDE une jeune fille ou dame veuve pour la garde d'un enfant et légers travaux domestiques. Excellente rémunération. Signalez: 372-5279. (37689)

ST - HYACINTHE
TEL. PR. 3-2516

16 Chalets

OFFRE FORMIDABLE ! Chalet neuf à vendre, situé à la Rivière Blanche à Acton Vale, avec grand terrain et clôture, tout meublé, électricité, vente rapide, prix: $3,000. cause de vente: maladie. Pour de plus amples détails écrire apt 3, 3540 Boul. Laurier, Douville, St-Hyacinthe. (37694)

98 Divers

ATTENTION !
Producteurs de lapins
Voici un marché assuré pour votre produit. Communiquez avec: ENTREPRISE CUNICOLE ST-PIE, C.P. 222, St-Pie, Cté Bagot, tél. bureau: 772-2424 ou Zenith 14030 ou Clapier 772-2468. (37288)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE : Moissonneuse-batteuse Tractée no. 30, John Deere, neuve, avec équipement complet. S'adresser: Réginald Girouard, 112 rang St-François, St-Hyacinthe, Tél.: 773-3295. (37591)

125a) Autos à vendre

A VENDRE : Chevrolet 1960, capacité 20,000 livres, en parfaite condition. Cause de vente: trop petit. Signalez: 589-7864, Marieville. (37544)

MARIEVILLE

20 Terres ou fermes à vendre

A VENDRE, terre de 105 arpents, dont 35 arpents en verger (2,000 pommiers), avec excellente maison de 9 pièces et bâtiment. Située à Rougemont, Rang de la Grande Caroline. Pour informations, signalez: 536-3170, Rougemont. (37218)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE tourne-disques d'auto R.C.A. Victor, pouvant tenir 12 records 45 tours. Aussi, revibrateur pour radio d'auto ainsi qu'un Bulldozer H D 3. Le tout en bonne condition et à un très bon prix. S'adresser par téléphone: 536-2930. (37703)

SAINT - JEAN
TEL. FI. 7-7596

57 Salons de coiffure

A VENDRE : Equipement de salon de coiffure moderne, 3 séchoirs, lavabo, chaises, etc. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Signalez: 346-5870. (37508)

98 Divers

A VENDRE, poêle électrique 30 po., frigidaire, bureaux, lit ¾, lits superposés, télévision, chaises, tables, set de salon, berceuse chromée. S'adresser à: C. Paré, 102 rue de l'Eglise, Bedford. (37676)

125b) Camions à vendre

A VENDRE, camion Pick Up, ½ tonne, Chevrolet 1961, avec boîte fermée, 6½ pi. de haut avec back. S'adresser à: 155 Mayrand, St-Jean tél. 6-9771. (37704)

COWANSVILLE
TEL. 263-2988

7 Commerces à vendre

A VENDRE : Petit hôtel dans les Cantons de l'Est. Bien situé, faisant affaire toute l'année. Un acre de terre, cocktail lounge, salle à diner, jardin pour repas en plein air, grocerie avec licences. Très bonnes conditions. Comptant $35,000. Pour informations, s'adresser par écrit à La Voix de l'Est, 504 rue Sud, Cowansville. (37650)

20 Terres ou fermes à vendre

FERME à vendre, 200 arpents avec érablière et 35 bêtes, située sur la grande route. Possibilité de faire un lac. S'adresser à M. Louis Rol, tél.: 295-2008, Dunham. (37093)

23 Logements à louer

LOGIS à louer, 5 pièces, libre immédiatement. S'adresser : 127 rue Royal,
Tél.: 263-3310
(37623)

A LOUER, logis chauffé, comprenant quatre grandes pièces bien éclairées avec galerie. Libre pour le 1er août. Adultes seulement. Situé 799 rue Principale. Pour informations, s'adresser à H. Strange. Tél. 263-2252. (37630)

27 Chambres à louer

A LOUER : Grande chambre, 2 lits jumeaux, toutes commodités, télévision, $12 par semaine. Signalez: 263-3748, après 5:30 p.m., M. Cyr. (37646)

96 A vendre ou à échanger

A VENDRE : dans Cowansville et les environs, hôtels, fermes, accepterais pour comptant maison seule ou à plusieurs logis. Station de gaz dans centre des affaires; petit verger; maisons; chalets; terrains; commerces; moulins à scie; cour à bois. — BELLE FERME, 200 arpents, 2 résidences, grange neuve, équipement moderne et complet, environ 125 têtes. S'adresser : Paul-E. Chagnon, agent d'immeubles, 166 Boul. Dieppe, Cowansville, tél.: 263-2872, représentant St-Martin Associates Realties Inc. (37452)

142 Maisons à vendre

BUNGALOW é vendre, construction en brique et bois. Foyer, 3 chambres à coucher, garage à même, terrassement complété. Pour informations, s'adresser à 108 rue Stevenson, Tél.: 263-0764, Cowansville. (37342)

WATERLOO

111 Hommes demandés

MECANICIENS de bouilloires demandés, un (1) possédant certificat de 1ère classe, deux (2) avec certificat de 2ème classe. Veuillez vous présenter en personne au bureau d'emploi de la compagnie Slack Brothers Limited, rue Western à Waterloo. (37550)

142 Maisons à vendre

MAISON à vendre de 3 logis dont 2 de 4 pièces et 1 de 5 pièces, située à Waterloo. S'adresser: F. Perras, 42 rue du Lac, Waterloo. (37579)

FARNHAM
TEL. 293-5155

36a) Meubles neufs et usagés

A VENDRE, télévision Westinghouse, 1966, portative, 19 po., en très bon état. Signalez Farnham: 293-4787. (37671)

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, ROBIC & ROBIC
2100 rue DRUMMOND, MONTREAL
Téléphone 288-2152

ECOLE DE COIFFURE PAULA enr.
P.-G. BOULET, prop.
Inscrivez-vous dès maintenant pour le prochain cours.
— 1e cours inscription entre 15 juin au 1er juillet.
— 2e cours inscription entre le 15 septembre au 1er octobre,
— 3e cours entre le 15 décembre et 1er janvier de l'année qui suivra et continuer 6 mois plus tard.

Ecole détenant un permis du Ministère de l'Education.
Inscrivez-vous dès maintenant
211F, rue Principale
Granby Tél: 372-5471

AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE GRANBY
APPELS D'OFFRES
RENOVATION FAÇADE DE L'HOTEL DE VILLE
AMENAGEMENT D'UN BUREAU

Des soumissions seront reçues par la Cité de Granby, jusqu'à 5 heures de l'après-midi, lundi le 15 août 1966, pour la rénovation de la façade de l'Hôtel de Ville et l'aménagement d'un bureau.

Les formules de soumission, plans et devis peuvent être obtenus au bureau du directeur des services techniques de la cité, M. André Laliberté, chambre 28, Hôtel de Ville, Granby, P. Q.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié fait à l'ordre de la cité de Granby, pour une somme d'au moins 10% du prix de la soumission.

La Cité de Granby se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

GRANBY, ce 28 juillet 1966.

DONAT BROSSEAU
Contrôleur - Greffier
LA CITE DE GRANBY

CARRIERES ET PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-PAUL D'ABBOTSFORD DEMANDE
une institutrice pour classe de 2ème année, Brevet B, normalienne de préférence. S'ADRESSER VENDREDI ET SAMEDI A : 379-5687, ST-PAUL D'ABBOTSFORD.
(37669)

ON DEMANDE
Une directrice de garde-malades pour hôpital moderne de 80 lits et pouvant prendre une expansion jusqu'à 150 lits. Cet hôpital est situé dans les Cantons de l'Est à 50 milles au sud de Montréal, dans une localité bilingue et industrielle et proche des centres sportifs. La préférence sera donnée à la personne qualifiée ou expérimentée.
Les applications seront reçues jusqu'au 8 septembre 1966; les faire parvenir à: M. J.A. Ritchie, administrateur de Brome Missisquoi Hospital, 950 Main, Cowansville, Qué.
(37714)

Importante Compagnie d'Equipement Avicole demande un vendeur bilingue,
avec ou sans expérience,
âge entre 24 et 35 ans,
possédant une 10e année.
BON SALAIRE
Ecrire, fournissant références, à :
Casier 5034, La Voix de l'Est, Granby.
(37641)

HOMMES D'ATELIER DEMANDES
chez DESOURDY LUMBER ENRG.
87 MONTEE ST-LUC, ST-LUC, P. Q.
Agés de 18 à 45 ans,
rémunération selon qualifications.
S'ADRESSER PAR TEL.:
St-Jean, 348-3811.
(37690)

POUR JEUNE HOMME AIMANT FAIRE AFFAIRE AVEC LE PUBLIC
Aimeriez-vous faire affaire avec le public ? Voulez-vous réussir rapidement, le programme intensif de formation du personnel de direction de HFC vous permettra d'avancer rapidement. Pas de vente; le travail comprend principalement des entrevues, 21-28 ans, diplômes d'école supérieure ou secondaire. Salaire régulier avec augmentation selon résultats; possibilités d'avancement; sécurité; avantages sociaux.
HOUSEHOLD FINANCE CORP.
179, Rue Principale Granby, P.Q. Tél. 372-3347
Ouvert le vendredi soir jusqu'à 8 hres P.M.
(37675)

Tél. 378-3919
378-8323
695 St-Jacques
Granby
Nouvelle Administration
GRANBY SANDBLASTING
Rénovation: Pierre, Brique, Acier, Boites de camions
Ponts, Tuyauterie... au sable et à l'air
Nettoyages de Piscines
Peinture, Cirage au silicone
Prop. Léo Brunelle Normand Raymand

VENDEUSES DEMANDEES
Filles ou femmes plus de 30 ans, pour un travail à temps partiel, salaire et commission, avec ou sans expérience, références écrites exigées.
Pour travail dans Saint-Jean, Iberville et Saint-Hyacinthe, pour les mois de septembre, octobre, novembre.
S'adresser par téléphone,
St-Jean 346-5124, St-Hyacinthe 773-9865
et Granby 372-5433 local 51
(J-N-O)

TERRAINS A VENDRE
"AU PARADIS DE BROME"
VILLE DE BROMONT
Magnifique développement pour chalets, près d'un important centre de ski et de golf, à Bromont.
GRANDS TERRAINS SITUES SUR LES BORDS DU LAC BROMONT, (ancien lac Tétreault) ou BROME POND.
Prix variant entre $1,000. et $2,000.
CONDITION : ⅓ COMPTANT, BALANCE A TERMES FACILES (3 ANS)
S'ADRESSER A :
GERMAIN DESOURDY
VILLE DE BROMONT — TEL.: 372-6614
ou COWANSVILLE — TEL.: 263-1900
(Tous les jours y compris les fins de semaine)
(36103)

QU'AVEZ-VOUS À OFFRIR SUR CE MARCHÉ?

SUITE DE:

50 ANS DE

leurs enfants en cette circonstance inoubliable. Un magnifique bouquet a été présenté à Mme Sévigny par la petite Ginette Leclair tandis qu'une adresse très bien composée a été lue par Mlle Claudette Sévigny. La petite bouquetière était Claire Marier et le petit page était personnifié par Pierre Breton tous deux petits enfants des jubilaires. Une magnifique lampe a été présentée à M. et Mme Sévigny; il s'agissait d'un hommage particulier des Filles d'Isabelle d'Acton Vale qui étaient représentées par leur régente Mme Gabrielle Poulin

M. et MME PELLERIN

M. et Mme Arthur Pellerin demeurent à Victoriaville et ils sont les parents de 11 enfants, 7 filles et 3 garçons: Mlle Félicienne Pellerin; Mme Maurice Lafontaine (Jeannette) Mme Raymond Provençal (Jeannine) Mme Marcel Bergeron (Noella) Mme Alphé Trottier (Thérèse) Mme Réal Côté (Rose Aline) et Mme Roger Ouellette (Georgette); MM. Germain, Gérard, Léopold et Raymond Pellerin.

M. et Mme Pellerin ont également été le point de mire de leurs enfants en cette occasion mémorable. La petite bouquetière était Martine Provençal et le petit page Yves Trottier.

LES INVITES

Parmi les invités on remarquait le curé de la paroisse de St-Paul de Chester; M. l'abbé François Hudon, professeur au Séminaire de Sherbrooke; et également le maire du village et son épouse M. et Mme Sénofil Houle. Mme Houle est la soeur de Mmes Sévigny et Pellerin.

MM. Marcel Sévigny de Victoriaville et Ulric Sévigny de Montréal étaient en charge de l'organisation de cette magnifique réception. Ils nous prie de remercier tous les parents et amis des deux familles pour leur participation à cet anniversaire.

SUITE DE:

L' OPINION DES

ces.

Le bureau, tel qu'envisagé par la Fédération, se préoccuperait de coordonner le programme des subventions fédérales et les dispositions fiscales fédérales-provinciales.

M. F. J. C. Seymour, secrétaire adjoint de l'Association des instituteurs de l'Alberta, a très bien résumé le problème en déclarant qu'il déplorait l'attitude "de ceux qui s'opposent à l'intervention du fédéral mais qui n'ont pas d'alternative à offrir aux provinces pauvres qui ne peuvent même pas assurer à leur population un minimum d'éducation".

Chaque enfant canadien devrait bénéficier d'un occasion égale de recevoir la meilleure éducation qui soit. Et il n'est pas facile d'envisager comment cet objectif pourrait être atteint sans un bureau fédéral. — Le 18 juillet.

SUITE DE:

LA GRÈVE DES

le une partie d'une importance extrême pour l'avenir de la démocratie. Si les élites économiques persistent dans leur individualisme, si elles refusent de pousser plus profondément et plus haut, à la fois, les possibilités de rendement de la libre entreprise, si elles refusent de voir au-delà de l'immédiatement rentable et du court terme, elles ouvriront toutes grandes les portes à l'une ou l'autre des formules collectivistes. D'une telle inertie et de ses conséquences, et sans vouloir transposer intégralement une situation qui ne se répète pas ici dans des termes identiques, la Grande-Bretagne donne actuellement un exemple inquiétant qu'il importe de ne pas imiter.

La grève des hôpitaux est grave. Elles est le résultat de conflits sérieux et d'autant plus difficiles à aborder et à résoudre qu'ils se présentent pour la première fois à l'échelle provinciale. Les parties ont donc fort à faire. Mais ce n'est pas une raison croyons nous, pour soustraire à leur autorité les conditions de règlement de la situation. L'intervention de l'Etat confirmerait l'attitude syndicale qui aurait consisté trop longtemps à le prendre de haut avec les négociateurs de la partie patronale et compromettrait peut être définitivement leur liberté d'action. Le Gouvernement, qui est bien placé pour savoir ce qui se passe, ne devrait intervenir qu'au cas d'urgence réelle et en utilisant alors tous les moyens nécessaires pour faire exécuter sa décision. Toute intervention prématurée de sa part n'aurait pour effet que de libérer la partie syndicale de ses responsabilités et de rendre plus probable la répétition de pareilles erreurs, dont la population ferait encore les frais.

Il faut bien constater que nous entrons à peine dans l'ère des conflits. Car ce qui fait l'enjeu véritable, mais souvent oublié, des négociations en cours et de celles qui viendront, ce ne sont pas telles clauses monétaires ou normatives, mais une nouvelle conception de la société et de l'homme, une nouvelle conception et un nouveau partage de l'autorité et des responsabilités, aussi bien au niveau de l'entreprise privée ou publique, qu'à celui de l'Etat. Il s'agit en somme de l'extention des droits et des devoirs du citoyen au domaine économique et social, c'est-à-dire, d'une étape fondamentale dans l'accomplissement de la civilisation. Cette étape sera longue et difficile, elle requiert la collaboration délibérée des partenaires sociaux. Dans l'absence de cette collaboration, (il n'est pas question ici de la grève des hôpitaux), le silence de l'un des partenaires n'est pas plus admissible que les excès de l'autre.

SUITE DE:

CONCOMBRES SUCRÉS

aluminium. Y incorporer le mélange de concombre. Placer la marmite sur feu doux et ensuite sur feu moyen pour amener le mélange presqu'au point d'ébullition. Ne pas laisser bouillir; retirer immédiatement la marmite du feu. (A mesure que le mélange se réchauffe, remuer souvent avec une cuillère en bois). Verser dans des pots chauds stérilisés: bien tasser et sceller. Donne environ 9 tasses.

LES
ANNONCES
CLASSEES
UN
SERVICE
PROFITABLE

AVIS LEGAL

Canada
PROVINCE DE QUEBEC,
District d'Iberville.

DANS LA COUR DE MAGISTRAT
DISTRICT D'IBERVILLE
No 24,760

LUCIEN MATHIEU, cultivateur de St-Bernard de Lacolle, Cté de St-Jean, dit district,
Demandeur
—VS—
KELLY HARWOOD CORP., corporation ayant une place d'affaires en la ville de Pittsfield état du Mass., un des Etats-Unis de l'Amérique,
Défenderesse

Il est ordonné à la Défenderesse de comparaître dans le mois.

Saint-Jean, ce 25 juillet 1966.
Jean-Paul GUILLET
Député Greffier C.M.
(37681)

MACHINERIE LOURDE
A VENDRE
Buldozer Td-18 1951 prêt à travailler $3000.00
Pelle Ph ¾ verge 1948 2 backoes 2 dipper stick.
moteur buda 6 cyl. diesel
Le tout pour $4000.00
ACHETERAIS
11 D 21 - 1s98 - 175a - 30b
Crane mobile 25 tones rouleau 2 et 3 roues
Concasseur à gravier.
Tél. après 5 h. St-Jean, P.Q. 347-4535

La seule façon commode d'acheter la
SPEARMINT WRIGLEY
...le populaire gros paquet à 10¢

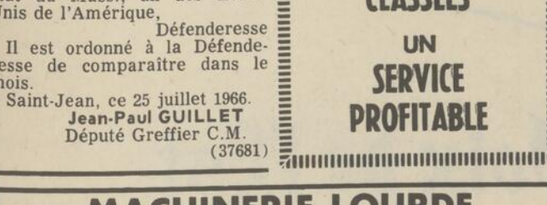

Achetez-en bientôt!
Le populaire gros paquet à 10¢ de Spearmint Wrigley vous permet de goûter plus souvent sa saveur fraîche et vive!

NOUVELLE BRÈVE

Italiennes menaçantes

En Italie, on ne pourrait pas dire que le péril jaune menace, mais le péril féminin, grave s'il en est un, s'annonce fort sérieux. Il existe un million d'Italiennes de plus que de signori, soit 27 millions contre 26 millions.

CHEF 1450 au cadran

SAMEDI	DIMANCHE
7.58 Ouverture du poste	7.59 Ouverture du Poste
8.00 Radio: Témoignage	8.00 Vie Croissante
8.15 Temps nouveaux mission nouvelles.	8.15 Radio Journal
8.30 Nouvelles et sports	8.25 Nouv. Sportives
8.45 Joyeux weekand	8.30 Musique légère
8.55 Nouv. Prov. & Nat.	8.55 Nouv. prov. & nat.
9.00 Joyeux weekend	9.00 Musique classique
9.30 Nouv. loc & rég.	9.55 Nouv. rég. & loc.
9.33 Joyeux weekend	10.00 Joyeux Weekend
9.55 Nouv. prov. & nat	10.30 Nouv. loc. & rég.
10.00 Joyeux weekend	10.33 Joyeux Weekend
10.30 Nouvelles	10.55 Nouv. loc. & rég.
10.30 Affaires publiques	11.00 Vs avez carte blanche
10.55 Nouv. prov. & nat.	11.30 Carte blanche
11.00 Joyeux weekend	11.45 Carte blanche
11.30 Nouv. loc. & rég.	11.55 Nouv. loc. & rég. et nat.
11.33 Joyeux weekend.	12.00 Souhaits dimanche
12.00 Radio journal	12.30 Nouv. sportives
12.10 Joyeux weekend	12.35 Souhaits dimanche
12.30 Sportifs vs avez la parole	12.55 Nouv. prov. & nat.
12.45 sportifs vs avez la parole	1.00 Souhaits dimanche
1.00 sportifs vous avez la	1.30 Nouv. loc. & rég.
1.00 Sportifs vs avez la parole	1.33 Souhaits dimanche
1.30 Nouv loc. & rég.	1.55 Nouv. prov. & nat.
1.33 Joyeux weekwnd	2.00 Joyeux Weekend
1.55 Nov. loc & rég.	2.30 Nouv. loc. & rég.
2.00 Votre samedi au zoo	2.33 Joyeux Weekend
2.55 Nouv. prov. & nat.	2.55 Nouv. prov. & nat.
3.00 Joyeux weekend	3.00 Joyeux Weekend
3.30 Nouv loc. & rég.	3.30 Météo
3.33 Joyeux weekend	3.31 Joyeux Weekend
3.55 Nouv. prov. & nat.	3.55 Nouv. prov. & nat.
4.00 Joyeux weekend	4.00 Joyeux Weekend
4.30 Nouv loc & rég.	4.30 Météo
4.33 Joyeux weekend	4.33 Joyeux Weekend
4.55 Nouv prov & nat.	4.55 Nouv. prov. & nat.
5.00 Joyeux weekend	5.00 Joyeux Weekend
5.30 Nouv loc & rég.	5.33 Joyeux Weekend
5.33 Joyeux weekend	6.00 Radio Journal
6.00 Radio journal	6.10 Joyeux Weekend
6.10 Joyeux weekend	6.25 Nouv. sportives
6.10 Joyeux weekend	6.30 Météo
6.25 Nouv Sportives.	6.31 Joyeux Weekend
6.30 Nouvelles	6.55 Nouv. prov. & nat.
6.33 Joyeux weekend	7.00 Joyeux Weekend
6.55 Nouv nat.	7.30 Nouv. loc. & rég.
7.00 Joyeux weekend	7.33 Joyeux Weekend
7.30 Nouv loc & rég	7.55 Nouv. Prov. & nat.
7.33 Le joyeux campeur	8.00 Joyeux Weekend
8.30 La voix de l'évangile	8.30 Nouv. prov. & nat.
8.45 Intermede musical	8.33 Joyeux Weekend
8.55 Nouv nat. & sportives	8.55 Nouv. prov. & nat.
9.00 On danse à l'alouette	9.00 Passeport musical
	9.30 Nouv. rég. & nat.
	9.33 Passeport musical
10.00 Radio journal	9.55 Nouv. prov. & nat.
10.10 Passeport musical	10.00 Passeport musical
10.30 Nouvelles et sports	10.30 Sport
10.35 Passeport musical	10.35 Fascination
10.53 Sport extra	10.53 Sport Extra
10.55 Nouv. loc & rég.	10.55 Nouv. loc. & rég.
10.58 Priere du soir	10.58 Prière du Soir
10.59 Fermeture du poste.	10.59 Fermeture du Poste

MOTS CROISES

— No 2474 —

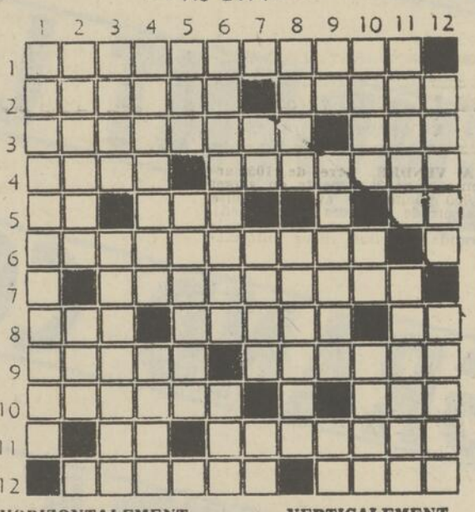

HORIZONTALEMENT

1—Vantardise.
2—Araignée à abdomen coloré. — Petite somme.
3—Lieu éloigné. — Parle.
4—Anneau de cordage. — Ténia parasite de l'intestin grêle du chien.
5—Tellement — Test — Dans.
6—Qui tend à rapprocher du centre.
7—Masse minérale tombant de l'espace céleste sur la terre.
8—Situation, aux échecs. — Electrode d'arrivée du courant dans un voltamètre. — Partie de la patte.
9—L'année qui précède celle où l'on est. — Yeux ... (entourés d'un cercle bleuâtre).
10—Femme de très haute taille. — Lettre grecque.
11—Tout de .. (immédiatement) — Donner le lustre à une étoffe.
12—Personne qui dirige. — Mélodies vocales.

VERTICALEMENT

1—Collision de deux véhicules.
2—Difficulté logique sans issue. — Il brait.
3—Titre turc. — Action de natter.
4—Récipient pour la vidange. — Petit âne.
5—Adresse. — Un Canadien ...
6—Effort suscité en retour par une action. — Choisi.
7—Fille d'Inachos. — Onomatopée du bruit de la chute d'un objet. — Patrie d'Abraham.
8—Celle des huit heures canoniales qui se récite après sexte. — Ils fournissent l'édredon.
9—Préposition latine. — Tresser. — Possessif.
10—Bien potelé. — Interj. de surprise. — Fête le 26 mai.
11—Choisir. — Tailler la tête d'un arbre.
12—Couche tout du long. — Anciens chefs russes.

SOLUTION DU PROBLEME No 2473

■ **Horizontalement:** 1. Actionnariat; 2. Courtaud — Nia; 3. Tirée — Jante; 4. Uni — Reculé; 5. Ecot — Rage — Si; 6. Lénitive — Tua; 7. Le — Gager — Al; 8. Béret — Ont; 9. Moites — Estai; 10. Etête — Iléons; 11. Nafé — Orantes; 12. Tissèrent — Su.

■ **Verticalement:** 1. Actuellement; 2. Coincée — Otai; 3. Turion — Biefs; 4. Ire — Tigettes; 5. Oter — Tarée; 6. Na — Eriges — Or; 7. Nu — Cavet — Ire; 8. Adjuger — Elan; 9. Ale — Osent; 10. Inné — Tantôt; 11. At — Sultanes; 12. Taenia — Issu.

Etatisation requise de la cie Bell

MONTREAL (PC)—Le président du Congrès du travail du Canada, M. Claude Jodoin, a réclamé jeudi la nationalisation de toutes formes d'entreprises produisant de l'énergie au Canada.

Il a en outre requis l'étatisation de la compagnie de téléphone Bell du Canada. Le chef de la grande centrale syndicale a fait ces déclarations au cours d'une émission de télévision au réseau français de Radio-Canada.

M. Jodoin a précisé qu'il entendait par toutes formes d'énergie, l'énergie hydro-électrique et l'énergie nucléaire. Il a souligné que l'électricité était déja nationalisée au Québec, en Ontario et dans d'autres provinces.

Le président du CTC a ajouté que Bell Canada fournissait un excellent service mais que la nationalisation des services publics était une question de principes. A son avis, les entreprises de services de communications ne doivent pas faire exceptions.

TELEVISION

CBFT CANAL 2

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
12.30 Musique	12.30 Musique	1.25 Téléjournal
1.30 Monsieur Pia-Pia	1.30 Les Travaux et les jours	1.30 Histoires vraies
2.00 Baseball	2.00 Grand prix	2.00 Un inspecteur sentimental
4.30 Echos du sport	2.30 Récital	3.00 Long métrage
5.00 Ulysse et Oscar	3.00 Visage des Prairies	4.30 Bobino
5.30 Théâtre de Coucou	3.30 Sports du monde	5.00 Le Courrier du Roy
6.00 Charlie Chaplin	5.00 Panorama	5.30 La boîte à surprise
6.30 Téléjournal	5.15 Lectures d'été	6.00 Jeunesse oblige
6.45 Langue vivante	5.30 Farfadou et Farfadette	6.25 Nouvelles du sport
7.00 Jeunesse oblige à gogo	5.30 Le Grenier aux souvenirs	6.30 Téléjournal
8.00 Zéro, un Londres	7.00 Walt Disney présente	6.45 Aujourd'hui
8.30 Billet de faveur "Le soleil se couche à l'aube"	8.00 Les As des quilles	7.30 Vive la vie
10.00 Les Grands Noms du music-Hall	8.30 Chasse et pêche	7.45 Feu rouge, feu vert
11.00 Téléjournal	9.00 Festival du théâtre d'amateurs	8.00 Belle et Sébastien
11.30 Cinéma "Dr Jekill et M. Hyde"	10.00 Wilfrid Pelletier rencontre. ...	8.30 Face à la musique
	10.30 La Grande Guerre	9.00 Sincerement, Fernand Gignac
	11.00 Téléjournal	9.30 Les Barons de la Pègre
	11.15 Sports dimanche	10.30 Caméra 66
	11.30 D'hier à demain "L'Age d'or"	11.00 Téléjournal
		11.20 Supplément régional
		11.25 Nouvelles du sport
		11.30 Cinéma

CFTM CANAL 10

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
8.00 Mire et Musique	9.30 Mire et Musique	8.30 Mire et Musique
8.30 Ciné-Samedi "La pêche aux trésors"	10.00 Ciné-Matin "Par la porte d'or"	9.00 Bonjour capitaine
10.00 Bonne journée	12.00 Bonne journée	9.45 36-24-36
11.00 Dessins animés	12.30 Les moins 20 dans l'Eglise	10.00 Toast et café
11.45 Mes amis les animaux	1.00 Programme double "La dernière charge"	11.00 A votre service madame
12.00 Le Virginien	2.30 "Bouclier du crime"	11.30 L'Ecole du bonheur
1.30 Cinémale "Visa pour l'enfer"	4.00 Le coin du disque	11.45 Le grand manitou
3.00 Sur le matelas	4.30 Les hommes de demain	12.00 Dessins animés
4.00 Sur demande	5.00 Allons aux courses	12.15 Première édition
4.30 Monsieur Bricole	5.30 Pour hommes seulement	12.30 Ciné-Midi "Le guignon guérisseur"
5.00 La rampe sportive	6.00 Les P'tits bonhommes	2.30 CIETE "Fort de la solitude,,
5.30 C'est arrivé cette semaine	7.00 Ciné-Spectacle "Les collines brûlantes"	4.00 Les Incorruptibles
6.00 Intrigues à Hawaï	8.30 Joel Denis	5.00 Le capitaine
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui	9.00 Perry Mason	5.30 Arrêtez-les
8.00 Comment, Pourquoi?	10.00 La belle époque	6.00 Télé-Métro
8.30 Les grands spectacles "Caravane héroique"	10.30 Tirez sur l'invité	6.50 Sport-images
10.45 Dernière heure et météo	10.45 Dernière heure et météo	7.00 Dernière heure
11.00 La ronde des sports	11.00 La ronde des sports	7.15 Ciné-Roman
11.10 Cinéma "Je dois tuer"	11.10 Cinéma "Mon pote le gitan"	7.30 Hong Kong
12.40 Dernière édition	12.40 Dernière édition	8.30 Ma sorcière bien-aimée
12.45 Fermeture	12.45 Fermeture	9.00 Grand prix musical B/A
		9.30 Gags à Go Go
		10.00 Relevez les manchettes
		10.30 Venez donc chez moi
		10.45 Dernière heure et météo
		11.00 La ronde des sports
		11.10 Cinéma "Coeur secret"
		12.40 Dernière édition

CHLT CANAL 7

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
12.30 Intrigues à Hawaï	12.00 Cinéma du dimanche	10.00 Au bois joli
1.30 Monsieur Pia-Pia	1.30 Les Travaux et les jours	11.00 Coq au 7
2.00 Baseball	2.00 Grand prix	12.00 Musique 66
4.30 Echos du sport	2.30 Récital	12.30 Première édition
5.00 Oscar et Ulysse	3.00 Visage des prairies	12.45 Météo
5.30 Grand prix musical	3.30 Sports du monde	12.50 Midi-sport
6.00 T.V. Roman	5.00 Panorama	1.00 A toute vitesse
6.30 Télébulletin	5.15 Lectures d'été	1.30 Histoires vraies
6.45 Météo	5.30 Farfadou et Farfadette	2.00 L'agent sentimental
6.50 Edition sportive	6.30 Famille Stone	3.00 Long métrage
7.00 Jamboree	7.00 Walt Disney présente	4.30 Bobino
8.00 Zero, un Londres	8.00 Les as des quilles	5.00 Aventures d'outre-mer
8.30 Billet de fveur	8.30 Chasse et pêche	5.30 L'Homme invisible
10.00 Grands noms du music Hall	9.00 Festival théâtre d'amateurs	6.00 Gare Jonction
11.00 Téléjournal	10.00 Wilfrid Pelletier rencontre	6.30 Télébulletin
11.15 Nouvelles du sport	10.30 Allons aux courses	6.45 Météo
11.30 Cinéma d'été	11.00 Téléjournal	6.50 Edition sportive
	11.15 Sports du dimanche	7.00 Jeunesse d'aujourd'hui
	11.30 Star Time on 7	8.00 Belle et Sébastien
		8.30 Face à la musique
		9.00 Sincèrement Fernand Gignac
		9.30 Les barons de la pègre
		10.30 Caméra 66
		11.00 Téléjournal
		11.15 Nouvelles du sport
		11.30 Star Time on 7

CFCF CANAL 12

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
11.45 The Sound of 12	11.45 The sound of 12	11.45 The sound of 12
12.00 12 Noon	12.00 12 Noon	12.00 12 Noon
12.30 Montreal Minor Hockey	12.30 Teledomenica	12.30 The Liberal arts
1.30 The Mighty Hercules	2.30 Continental Miniature	1.00 Magic Tom
2.00 Wrestling	3.00 Spectrum	1.30 Mickey Mouse club
3.00 Saturday at the movies "Say it in French"	3.30 Face to face	2.00 Ed Allen Time
4.15 News	4.00 Tides and Trails	2.30 People in conflict
4.30 Wide World of sports	4.30 News Headlines	3.00 Fractured Phrases
6.00 Like young	4.32 Forum	3.30 Its your move
7.00 The Jackie Gleason Show	5.00 Let's Go to the races	4.00 Last of the Mohicans
8.00 Academy performance "Froce of arms"	5.30 Milton the monster	4.30 News Headlines
10.00 The Dean Martin Show	6.00 Walt Disney presents	4.32 Secret Squirrell
11.00 The National News	7.00 Please don't eat the daisies	5.00 Hercules
11.15 Pulse	7.30 The Avengers	5.30 Hancock
11.40 Pajama Playhouse "Duel in the forest"	8.30 Command Performance "Night Passage"	6.00 The Pierre Berton Show
	10.00 Court Martial	6.30 Pulse
	11.00 The National News	7.00 Batman
	11.15 Pulse	7.30 Profile: Daniel Johnson
	11.40 The Saint	8.00 Bewitched
		8.30 Andy Griffith Show
		9.00 Country Music Hall
		9.30 The Big Valley
		10.30 People in conflict
		11.00 The National News
		11.15 Pulse
		11.40 The Saint
		12.40 Sports Hot Seat

CBMT CANAL 6

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
9.25 Today on CBMT	12.25 Today on CBMT	11.00 Test Pattern and Music
9.30 The Alvin Show	12.30 Deputy Dawg	11.50 Today on CBMT
10.00 King Leonardo and Tennessee Tuxedo	1.00 Tennessee Tuxedo	11.54 News and Weather
11.00 Sports Magazine	1.30 Cuisine	12.00 Luncheon Date
11.30 U.S./Canada Bowling	2.00 Dr Finlay's Case Book	12.30 Search for Tomorrow
12.00 World soccer Championship Final	3.00 "Henley Regatta"	12.45 The Guiding Light
2.00 Major League Baseball	4.00 Time for Adventure	1.00 Luncheon Date
4.15 This World of Ours	4.57 CBC TV News	1.30 As the World Turns
4.30 Broadway Goes Latin	5.00 Country Calendar	2.00 On the Scene
5.00 Forest Rangers	5.30 Twenty-Twenty	2.30 U.K. Magazine
5.30 Bugs Bunny	6.00 Perry Mason	3.00 To Tell the Truth
6.01 Life and the Land	7.00 Ciné Club	3.25 Bonnie Prudden Show
6.30 Summer Sounds '66	7.30 The New Hazel Show	3.55 Milestones of the Century
6.45 CBC TV News	8.00 Ed Sullivan	4.01 Vacation Time
7.00 Twelve for Summer	9.00 Bonanza	5.00 Summer Camp
7.30 Danger Man	10.01 Couchiching Conference	5.30 Mad Movies
8.30 Beverly Hillbillies	10.30 Camera West	6.00 Valentine's Day
9.00 Great Movies "No Live for Johnnie"	11.00 CBC TV News	6.31 Vagabond Honeymoon
11.00 CBC TV News	11.10 Night Edition	7.01 CBC Evening News
11.10 Night Edition	11.17 Weekend in Sports	7.25 Sports with Doug Smith
11.17 Weekend in Sports	11.23 Sunday Cinema: "Wings of Eagles"	7.30 The Nature of Things
11.23 Film Favourites: "Season of Passion"	12.50 Final Edition	8.00 The Fugitive
1.00 Final Edition		8.50 Summer Music Hall
		10.00 Singalong Jubilee
		10.30 The Way Things Are
		11.00 CBC TV News
		11.14 Viewpoint
		11.21 Night Edition
		11.30 Sports Final
		11.37 Science Fiction Theatre: "The Day the World Ended"
		1.00 Final Edition

Les prix du marché

MONTREAL (PC—Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix moyens en carton une douzaine vendus par les grossistes au détaillants: extra gros 63.8, A-gros 60.8, A-moyens 50.4, A petits 37.2.

Beurre: arrivages courants 92 .58, 93 .59

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 42, coloré 42 1-4.

Pommes de terre: prix de gros Québec $1.75 à $2.00 les 50 livres, .52 à .55 les 10 livres, Ontario $2.65 à $2.75 les 75 livres, .48 à .50 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs: 18 à 19, procédé par rouleau, no 2 en sacs: 15 à 16 1-2, autre catégorie pour nourrissage 12 1-2 à 13 1-2, Poudre de lait de beurre pour nourrissage 12 à 12 1-2. Poudre de lait de 4 à 4 1-2 cents.

LE FANTOME

Par LEE FALK

LE CHEVALIER MASQUE

Par FRAN STRIKEN

LARRY BRANNON

CAPITAINE BONVENT

PILOTE TEMPETE

UN CONTRAT DE $85 millions de dollars. On remarque, à gauche, M. Zygfryd Wolniak, ambassadeur canadien au Canada, au moment de la signature d'une commande de blé canadien, en présence de M. Robert Winters, ministre du Commerce. La Pologne achètera du Canada entre trentre-trois millions et quarante-quatre millions de boisseaux de blé au cours des trois prochaines années. La nouvelle entente porte les achats polonais dans notre pays depuis 1965 à quelque $310,000,000.

Maître de l'Indonésie depuis quinze ans

Soukarno ne veut pas rentrer dans l'ombre

DJAKARTA (AFP)—Le président Soukarno, qui fut pendant plus de quinze ans le maître de l'Indonésie, n'accepte pas de rentrer dans une ombre relative: dans un grand accès de colère publique, il a tenté hier de retrouver un peu de sa gloire et de son prestige passés en affirmant qu'il était toujours premier ministre, qu'il n'avait nullement délégué son autorité au général Suharto et que la confrontation avec la Malaysia continuait comme par le passé.

C'est au cours de la cérémonie d'installation du nouveau cabinet indonésien que dirige le général Suharto et dont la politique est à l'opposé de la sienne, que le président Soukarno a fait son coup d'éclat oratoire, devant un parterre de ministres et de diplomates.

Il s'en est pris avec violence à la presse étrangère, trop pressée à son avis de parler de passation de pouvoirs et d'enterrer la hache de guerre entre l'Indonésie et la Malaysia.

Réactions

Quant à la lutte contre la Malaysia, cheval de bataille de la politique sukarnienne depuis l'indépendance de ce pays, le président Soukarno n'entend pas l'abandonner, malgré l'accord auquel sont parvenus le 1er juin à Bangkok, le ministre indonésien des Affaires étrangères, M. Adam Malik, et le vice-premier ministre de Malaisie, Le Tun Abdul Razak. Tant que la Malaysia, cette "création néo-colonialiste" n'aura pas accepté de tenir un référendum dans le Nord-Bornéo, a proclamé, le président Soukarno, il n'y aura pas de paix possible.

Il semble que les deux hommes forts du nouveau gouvernement - comme d'ailleurs du précédent-le général Suharto et M. Malik ne soient pas particulièrement effrayés par cette brusque crise de colère du "Bung" Karno: le premier s'est contenté de sourire en disant: "Attendez encore quinze jours", et le second n'a émis aucun commentaire.

Malaysia

La Malaysia compte signer un traité de paix avec l'Indonésie dès la ratification par Djakarta de l'accord signé le premier juin à Bangkok avec M. Adam Malik et tendant à rétablir des relations amicales entre les deux pays, a déclaré vendredi à la presse le vice-premier ministre malaysien, Le Tun Abdul Razak.

Le Tun Razak, qui commentait la déclaration faite hier par le président Soukarno au cours de la cérémonie de prestation de serment du nouveau gouvernement indonésien, a indiqué que le Malaysia n'avait jamais prétendu que la confrontation avait officiellement pris fin. "Ce que nous avons dit, a-t-il précisé, c'est que l'accord de Bangkok avait virtuellement mis un terme aux hostilités entre les deux pays."

Le canal de Suez, la principale source de prospérité de l'Egypte

LE CAIRE (Reuter) — Le canal de Suez dont la nationalisation par le président Nasser il y a dix ans aujourd'hui avait amené à ce moment l'attaque de l'Egypte par Israel, la France et la Grande-Bretagne, est maintenant la principale source de prospérité de l'Egypte.

Au cours de ces dix années, le canal tout au long de ses 108 milles, a été dragué et élargi. On projette de l'élargir encore pour permettre la circulation simultanée dans les deux sens, de le creuser plus pour recevoir les navires d'un tirant d'eau de 40 pieds.

Les prévisions de ceux qui croyaient les Egyptiens incapables d'administrer le canal ont été démenties par les faits: le trafic est passé de 14,000 navires en 1955 à 19,150 en 1965.

Lorsque les Egyptiens ont pris le canal en main, sur 205 pilotes il y avait 61 Français, 54 Anglais et 40 Egyptiens. Aujourd'hui il y a 230 pilotes égyptiens et quelques étrangers. En tout, sur les 11,400 employés, seulement 300 ne sont pas des Egyptiens.

Le canal, qui abrège entre autres de 44 pour cent la distance par voie de mer entre Londres et Bombay, a été construit par Ferdinand de Lesseps et inauguré en 1869. C'est en 1875, sous le premier ministre Benjamin Disraeli, que l'Angleterre avait acquis assez de parts pour le contrôler.

La nationalisation du canal, dramatiquement annoncée par Nasser dans un discours à Alexandrie, a été en partie causée par le refus des pays occidentaux de donner suite à une promesse de prêt pour aider au financement du barrage de Aswan.

Demandes de permis d'exploitation

OTTAWA (PC) — Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion examinera au cours de sa réunion de septembre, à Winnipeg, des demandes de permis d'exploitation de cinq nouvelles stations régulières de radio et de trois nouvelles stations radiophoniques FM.

Ces demandes de permis prévoient l'installation de quatre nouvelles stations de radio au Québec.

M. Jean Nadon, représentant d'une société à être constituée et déjà propriétaire d'une station de radio à St-Jérôme, demande un permis pour établir et exploiter une nouvelle station de radio de langue française à Sherbrooke.

CHGB, qui opère une station de radio à La Pocatière, dans le bas du fleuve, demande un permis pour exploiter une nouvelle station à St-Eleuthère, dans la même région.

CJLR, de Québec, demande un permis d'exploitation d'une nouvelle station de radio à St-Basile-de-Portneuf.

M. Roland Saucier, représentant d'une société à être constituée, demande à exploiter une nouvelle station de radio à Laval, dans l'Île Jésus.

D'autre part, la société Radio-Canada demande un permis pour établir et exploiter un nouvel émetteur-relais à faible puissance de langue anglaise à Val-d'Or, Québec.

La liste de demandes de permis qu'aura à examiner le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion à ses prochaines séances publiques à Winnipeg, devant commencer le 13 septembre, prévoit également de nouvelles stations de radio à St-Jean, Terre-Neuve, à North Bay, Ontario, et à Windsor, Ontario.

Documentation sur la fiscalité

WINNIPEG (PC) — Le Manitoba a invité le gouvernement fédéral à soumettre aux provinces toute la documentation qu'il a reçue de la commission Carter sur la fiscalité.

"La conférence fiscale fédérale-provinciale qui aura lieu à l'automne n'aura qu'une valeur limitée à moins que les gouvernements provinciaux ne soient autorisés à étudier les recommandations de la Commission", a déclaré vendredi le premier ministre Duff Roblin.

Au cours d'une conférence de presse, le chef du gouvernement manitobain a rendu publique la teneur d'une lettre qu'il a fait parvenir jeudi au premier ministre Pearson pour lui faire part de son étonnement que le gouvernement fédéral, selon certaines rumeurs, auraient été saisi des recommandations et que celles-ci étaient étudiées dans le plus grand secret.

Les provinces devraient, à l'instar du fédéral, avoir l'occasion d'étudier les opinions de la commission, a dit M. Roblin en ajoutant: "Je suggère donc que le matériel actuellement entre les mains des autorités fédérales soit immédiatement distribué aux provinces et, si nécessaire, dans les mêmes conditions et obligations".

M. Roblin a dit aux journalistes qu'il s'opposerait à toute tentative de prolonger le présent accord fiscal fédéral-provincial qui prendra fin le 31 mars 1967. "Cela équivaudrait à dénoncer les finances provinciales", a dit le premier ministre manitobain.

Rencontre patronale-syndicale

TORONTO (PC) — Des pourparlers entre les dirigeants de la compagnie Canada Packers Ltd et ceux des Travailleurs unis des abattoirs-conserveries d'Amérique - CTC ont eu lieu vendredi dans la ville reine. Il s'agissait de la première rencontre patronale-syndicale depuis que les 5,300 employés ont quitté le travail aux huit conserveries de la compagnie, le 20 juillet.

Un porte-parole de la compagnie a refusé de fournir des précisions sur les pourparlers, se contentent de dire qu'une nouvelle rencontre aura lieu au début de la semaine prochaine.

Les négociateurs syndicaux, ont déclaré pour leur part que les principales questions en jeu dans ce litige sont une augmentation de salaire de 33 p.c. ainsi que des avantages marginaux. Le syndicat a décidé d'avoir recours à la grève le 15 juillet après avoir rejeté une offre d'augmentation de salaire de 40 cents l'heure répartie sur une période de deux ans.

Une révolution culturelle

PEKIN (AFP) — M. Chang Ping Hua, premier secrétaire du parti communiste de la province de Hounan, a été nommé vice-directeur des services de propagande du comité central du PC chinois, ont annoncé hier les journaux de Pékin, qui rendent compte d'une récente réunion de ces services, au cours de laquelle l'attitude "Bourgeoise, révisionniste, anti-parti et anti - pensée de Mao Tsé Toung" de l'ancien titulaire du poste, M. Chou Yang, a été dénoncée.

La nomination de M. Chang Ping Hua a suscité un vif intérêt. Le nouveau titulaire du poste avait en effet été critiqué en 1951 pour ses tendances libérales, et en 1952 pour mauvaise gestion des fonds de la municipalité de Wuhan.

De l'avis des observateurs compétents, la révocation de M. Chou Yang paraît s'inspirer, au-delà des objectifs immédiats de la révolution culturelle, d'une querelle en cours au sein du parti communiste chinois depuis 1936. La guerre des slogans qui opposait alors la "littérature prolétarienne", place, semble-t-il, Luh Sun (le Gorki chinois) dans la ligne orthodoxe que représentait Chou Yang et qui préconisait un front commun avec la bourgeoisie pour lutter contre le Japon.

D'autre part, citant le journal de l'armée de libération, Radio-Pékin a critiqué le peintre moderne Huang Chou, qui faisait, semble-t-il partie de la "bande noire", dirigée par Teng Tuo et les autres intellectuels pékinois limogés. Cette attaque a surpris, parce que Huang Chou peignait exclusivement des animaux.

La révolution culturelle semble avoir connu hier un rebondissement. En fin de soirée, des milliers de jeunes gens et jeunes filles, porteurs de portraits de Mao Tsé Toung, défilaient dans les grandes artères de Pékin, se rendant au siège du parti communiste, où des manifestations semblables avaient eu lieu en juin à la suite du remaniement du comité municipal.

Selon la procédure adoptée alors, les groupes sont arrivés un à un devant l'immeuble-orné d'un immense portrait de M. Mao Tsé-Toung-puis ont lu une pétition et entonné des chants.

L'atmosphère semble pourtant moins tendue qu'en juin.

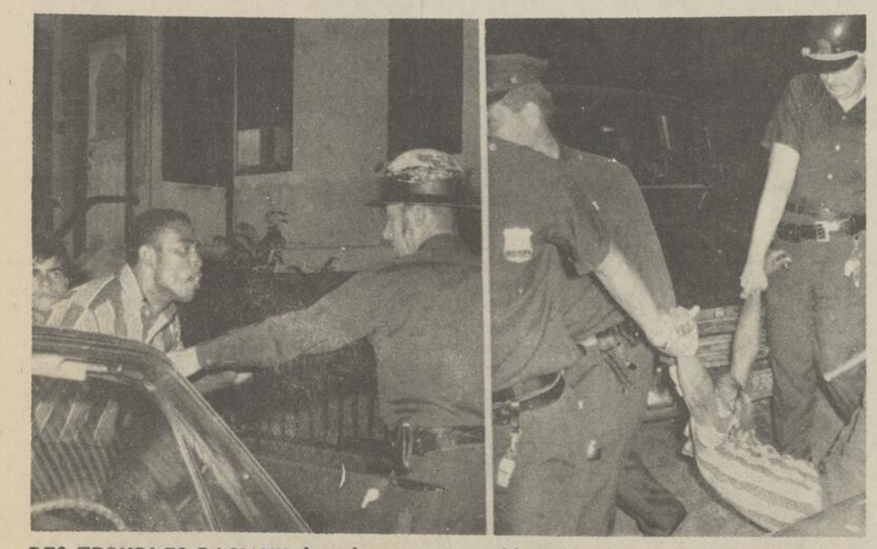

DES TROUBLES RACIAUX dans le quartier Brooklyn, dans la partie est de la ville de New York ont causé des blessures à un noir, comme en témoignent les deux vignettes ci-haut. A gauche, on aperçoit le jeune homme alors qu'il est détenu par un policier. A droite, les policiers conduisent le jeune à une ambulance, celui-ci ayant été blessé au cours d'une bagarre qui a éclaté entre le moment de prise de ces deux photos.

DES SURPRISES AGREABLES VOUS ATTENDENT LORS DU GRAND CONCOURS QUE LANCERA BIENTOT votre journal quotidien

La Voix de l'Est

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT

DIRECTEMENT DES CAMELOTS OU DE NOS BUREAUX

GAGNEZ

DES LES PREMIERES SEMAINES DE CE GRAND CONCOURS